

FAN

Lire en pages sportives

Football : que penser des matches Neuchâtel Xamax-Suisse amateurs ?

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Reconnaissant certains mouvements suspects

Washington répond

«oui... mais» à Israël

McCloskey : l'important, c'est la négociation

WASHINGTON (AP). — Le gouvernement des Etats-Unis discute directement avec l'Union soviétique et l'Egypte des accusations selon lesquelles l'accord de cessez-le-feu aurait été violé sur la rive occidentale du canal de Suez.

Dans une déclaration publiée mercredi, le département d'Etat a annoncé que, selon une conclusion américaine, il y a eu un «déploiement en avant de missiles sol-air» du côté égyptien du canal de Suez avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, et «certaines preuves» indiquent que ce mouvement s'est poursuivi après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Le principal est maintenant de concentrer tous les efforts sur l'engagement des discussions sous les auspices de l'ambassadeur Jarring. Les Etats-Unis estiment que ces entretiens devraient commencer rapidement.

La surveillance américaine du «gel» des mouvements militaires dans la zone du canal de Suez, est assurée à la fois par des avions espions U-2 et par un satellite d'observation «Samos».

M. McCloskey, porte-parole du département d'Etat, a déclaré après la publication de cette déclaration : «Je tiens à dire clairement, comme le président Nixon et le secrétaire M. Rogers l'ont déjà fait, que nous ne permettrons pas que l'équilibre soit bouleversé, ou changé au détriment d'Israël.»

LES GRANDS MOYENS Le porte-parole du département d'Etat a expliqué mardi, pour la première fois publiquement, que les Etats-Unis effectuaient des vols de reconnaissance à haute altitude au-dessus de la zone du cessez-le-feu.

MINI-CRISE La préoccupation des milieux dirigeants israéliens devant la détérioration des relations avec les Américains est reflétée dans une déclaration de l'ambassadeur d'Israël à Washington, le général Rabin, actuellement en vacances à Jérusalem.

LES IDÉES ET LES FAITS

Cessez-le-feu illusoire

Il fallait être bien naïf pour supposer que le cessez-le-feu survenu entre l'Egypte et Israël à la suite de l'initiative américaine dite «plan Rogers» ait donné naissance à autre chose qu'à une nouvelle situation précaire, marquée par la double duplicité de Moscou et du Caire.

Ensuite, les fédaiens ne se sentent tenus par aucun accord. Leur but avoué reste la destruction de l'Etat juif et aucun pays arabe ne se révèle capable, même si, ce qui est bien improbable, il n'y a pas de complications, de empêcher de poursuivre leur action.

Le gouvernement de Jérusalem soutient que, dès les premières heures de la suspension des hostilités, l'accord a été violé par les Russes et les Egyptiens. Il a produit des documents montrant que les fameuses rampes de lancement des missiles soviétiques Sam 2 et Sam 3 avaient été déplacées en direction du canal dans la zone interdite de 50 km.

Et voici Washington bien embarrassé. Un des responsables de la politique américaine, M. Melvin Laird, a fait une déclaration confuse. Il évite de se prononcer sur la valeur des preuves israéliennes, ajoute que ce n'est pas là l'essentiel, mais que celui-ci consiste dans l'accomplissement de la mission Jarring. On ne saurait davantage éluder la question.

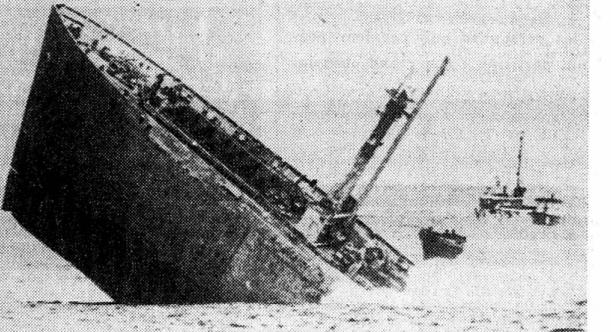
Comment les Américains ne se rendent-ils pas compte qu'en agissant de la sorte, ils font le jeu de leurs adversaires ? Considérant le plan Rogers comme une tentative diplomatique et non comme un moyen de parvenir à une paix véritable (frontières sûres et reconnues par Israël, condition primordiale de l'évacuation des troupes de l'occupant) ils ne voient pas que les éléments de base de l'armistice provisoire sont truqués.

René BRAICHET

LA PREUVE ?

TEL-AVIV (AFP). — Les journaux israéliens du soir publient sans commentaires, mais sous de grosses manchettes, des informations parues mercredi dans la presse américaine, et en particulier dans le «New-York Times», au sujet de concentrations égyptiennes dans la zone du canal de Suez.

Sous la garde de l'Océan Ce bateau qui agonise, c'est le «Liberty-ship» qui sombre avec, dans ses flancs, 418 récipients contenant les gaz innervants américains. La scène se passe à 450 km au large de cap Kennedy.



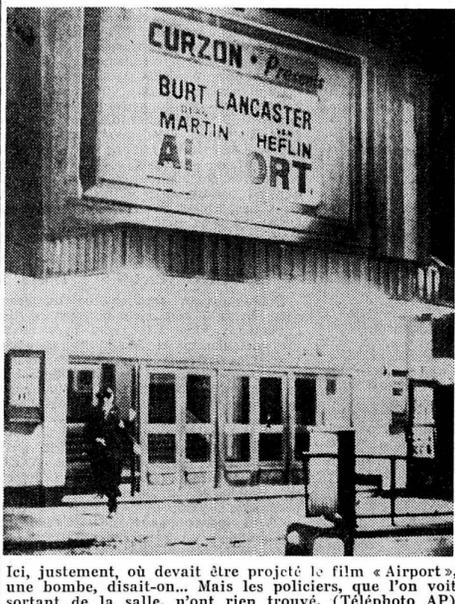
RÉVÉLATIONS SUR LES TUPAMAROS Le Q.G. de la guérilla à Montevideo : une prison !

MONTVIDEO (AFP). — La police uruguayenne a révélé mercredi le texte d'une lettre considérée comme la preuve que la guérilla urbaine des Tupamaros est dirigée de la prison de Punta Carretas par des guérilleros incarcérés.

La lettre est manuscrite. Le texte a été écrit sur neuf feuillets de papier à cigarettes collés les uns aux autres et mis sur une feuille de papier. Selon les déclarations de la police, ce document a été découvert dans la maison où ont été arrêtés, le 7 août dernier, neuf guérilleros dont Raul Sendic et Raul Bidegain, considérés comme des chefs Tupamaros.

Alerte à la bombe dans le Grand-Londres où 39 cinémas ont été évacués

Mais la police a fait chou blanc



Ici, justement, où devait être projeté le film «Airport», une bombe, disait-on... Mais les policiers, que l'on voit sortant de la salle, n'ont rien trouvé. (Téléphoto AP)

LONDRES (AP). — La véritable psychose de l'attentat à la bombe qui s'est emparée de l'agglomération londonienne a conduit mardi soir la police à fouiller — en vain — 39 cinémas de la ville.

Des policiers, dont certains armés, ont perquisitionné dans des maisons aussi bien à Londres qu'à Birmingham, Leeds et Liverpool pour tenter de découvrir les auteurs des deux explosions de ces derniers jours qui ont fait deux blessés.

Le secrétaire à l'intérieur, M. Maudling, a exigé un rapport immédiat sur la situation et le chef de la police londonienne, sir Waldron, a interrompu ses vacances aux Caraïbes pour rentrer d'urgence et convoquer ses principaux collaborateurs.

Des artificiers, munis de masques protecteurs en plastique et de matériel radiographique, ont fouillé dans la soirée le cinéma «Astoria», dans le West-End, après la découverte d'un mystérieux sac à provision qui ne contenait en fait que des grappes de raisins. Les 25.000 spectateurs de plusieurs dizaines d'autres salles ont été évacués : un coup de téléphone anonyme avait annoncé à Scotland Yard qu'une bombe avait été déposée dans un cinéma, projetant le film «Airport». La fouille n'a donné aucun résultat.

D'ALERTE EN ALERTE

D'autres alertes du même genre ont conduit les autorités à faire évacuer et à fouiller des gares, la salle de lecture du British Museum et même la Chambre des communes. Des rues entières ont été bouclées et, à Birmingham, les 600 ouvriers des équipes de nuit d'une usine ont été renvoyés chez eux.

Les recherches se sont étendues également à l'Ulster et à la République irlandaise. Deux dépôts de matériel militaire et deux arsenaux ont été placés sous bonne garde, dans la crainte d'un coup de main des commandos de l'I.R.A. (armée républicaine irlandaise).

SI LES ÉLECTEURS EN DÉCIDAIENT AINSI LE CONCUBINAGE SERAIT BIENTÔT ADMIS DANS LE CANTON DE ZURICH

Concubinage : «relations sexuelles hors mariage présentant un certain caractère de durée et de stabilité», dit le Larousse !

Du temps de nos grand-mères, on montrait du doigt les personnes vivant ensemble sans être mariées. Aujourd'hui, on ne les montre plus du doigt, mais de temps en temps, on les dénonce.

Le Code pénal suisse n'interdit pas expressément le concubinage (ou concubinat) ; il appartient donc aux cantons d'en décider. Dans le canton de Zurich,

il est interdit. Les Argoviens, eux, sont plus libéraux en la matière. Ce qui fait que la localité de Spreitenbach, la première agglomération argovienne à la sortie de Zurich, s'est développée à une allure galopante.

— C'est la ville des concubins, disent les mauvaises langues de Zurich.

INITIATIVE DÉPOSÉE

Il y a quelque temps, un conseiller général zuricois, M. Hans Schellenberger, représentant de son état, a recueilli suffisamment de voix et a déposé une initiative pour l'abolition de l'interdiction du concubinage dans le canton de Zurich.

Le courageux conseiller général zuricois a reçu de nombreuses lettres d'appui. Hormis quelques retardataires, on ne voit guère qui pourrait vouloir pronger une situation anachronique, pour une ville comme Zurich surtout. Deux adultes non mariés vivant ensemble font figure de «petits saints» dans une ville où les affaires de mœurs sont légion. On dénombre, bon an mal an, plus de

350 viols ou tentatives de viols, une septantaine de cas de proxénétisme, environ 200 cas d'exhibitionnisme et 250 autres délits contre la morale (débauche contre nature, etc.)

QUAND LE VOISIN DÉNONCE...

Il est vrai que la police a toujours plus ou moins fermé les yeux sur les cas (nombreux) de «concubinage». Elle n'est intervenue que rarement, sur dénonciation, et s'est déplacée sans enthousiasme. Mais le droit est le droit, comme on dit.

Deux broches à dents dans un verre, des vêtements et de la lingerie masculines et féminines dans les armoires et la cause d'un couple non marié est entendue.

Bref, le peuple zuricois dira prochainement si les couples non mariés doivent continuer à vivre dans la crainte du voisin ou non. Et si le peuple décide de supprimer cette épée de Damoclès suspendue sur la tête des «concubins», encore faudra-t-il que personne ne dépose un recours, puisque le procédé est actuellement à la mode à Zurich... R. Bh

La vérité sort de son puits à Bogota Bobby Moore aurait été la victime d'un complot ET SES ACCUSATEURS SONT... ACCUSÉS



Sur le pas de la porte de la maison familiale, les enfants de Bobby Moore, Roberta, 5 ans, et Bean, 3 ans. On sait qu'ils sont protégés par Scotland Yard, car Bobby Moore a reçu des menaces d'enlèvement. (A.S.L.)

On considère à Bogota comme imminente l'arrestation de plusieurs personnes impliquées dans l'affaire Bobby Moore.

En effet, selon les révélations faites par le «F-2» (organisme de recherche de la police nationale), le témoin à charge Alvaro Suarez, vendeur ambulancier qui avait accusé Moore d'avoir dérobé un bracelet évalué à 1200 dollars, aurait été stipendié par le propriétaire de la bijouterie, M. Danilo Rojas.

La secrétaire de ce dernier, Clara Padilla, est également impliquée, car c'est à son domicile qu'aurait été signé un pseudo «contrat» entre Suarez et le bijoutier. Le «F-2» a annoncé qu'il avait en possession le document en question et que Suarez avait été mis à la disposition de la justice.

Dans les milieux journalistiques, on suit cette affaire avec attention et l'on commence à envisager l'hypothèse d'un «complot» organisé par une «mafia» locale. D'autre part, en raison de l'apparition de faits nouveaux, les membres du tribunal supérieur de Bogota étudient le dossier de l'affaire. Une décision finale serait imminente. Quant au bracelet d'or enrichi de diamants et d'émeraudes, perdu en mai dernier et dont la disparition déclencha toute cette affaire, il n'a toujours pas été retrouvé. «Nous pensons que le bracelet n'a jamais été volé, a affirmé le chef de la police. Il s'agissait simplement d'un complot contre Moore, sans doute pour lui extorquer de l'argent.»

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8 Les sports : pages 13 et 15 Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. — Les bourses : page 17 L'actualité en Suisse : page 19

Enfin ! La France améliore la route Pontarlier - les Verrières (page Val-de-Travers) Triplés biennois : un beau cadeau de la police des étrangers (page biennois)

PLATEAU DE DIESSÉ

APRÈS AVOIR ESSUYÉ DE SÉVÈRES CRITIQUES

Le Foyer d'éducation pour jeunes gens de Diesse se défend

De notre correspondant : Trois quotidiens allemands viennent de consacrer des articles illustrés très sévères au Foyer d'éducation pour jeunes gens de Prêles.

Deux jeunes pensionnaires lucernois auraient alerté un reporter qui est venu sur place mener une enquête. D'après la direction de l'établissement, la commission de surveillance, la direction de la police cantonale, l'avocat des mineurs du canton de Lucerne, le tuteur officiel d'Einsiedeln et la mère d'un pensionnaire, ces reportages ne sont pas conformes à la réalité, irréels et exagérés.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que la maison d'éducation de Prêles est prise à partie. Il suffit de rappeler le retentissant procès qui eut lieu il y a quelques années et qui opposa Jack Rollan à cette institution.

Une fois de plus, on constate qu'avant de s'aventurer dans de tels reportages, il serait bon, non seulement de ne pas croire sur parole les pensionnaires qui sont loin d'être des anges (puisque le Foyer abrite en général des jeunes délinquants dont la présence n'est plus acceptable et supportable dans d'autres foyers d'éducation), mais de se renseigner à bonnes sources. Afin de ramener les choses à de plus justes proportions et de renseigner objectivement la population sur cette nouvelle affaire du Foyer de Prêles, la direction de police a convoqué mardi une conférence de presse, au cours de laquelle différents rapports furent présentés par le directeur de la police cantonale, M. Robert Bauder, M. Gutknecht, directeur de l'établissement et M. Lehmann, président de la commission. En voici quelques extraits :

M. Robert Bauder constate que la plupart des attaques dirigées contre le Foyer de Prêles s'appuient sur des comparaisons avec certains foyers du type ouvert, considérés comme des établissements-pilotes, et prétendent ainsi souligner à quel point l'institution bernoise est « rétrograde » et « inadaptée aux exigences modernes ».

Ce faisant, on donne aux lecteurs non avertis une fausse image de la réalité. En ne soufflant mot sur la nécessité de différencier les types d'établissements, on évite en lui l'impression qu'un seul type suffit et que l'établissement est d'autant meilleur et plus assuré du succès que le régime adopté y est libéral. On se garde bien de préciser qu'il en va autrement dans la pratique.

Loin d'être le résultat de l'attitude plus ou moins « moderne » des cantons et des autorités sur le problème en soi, cette différenciation est imposée par la diversité des êtres humains qui sont placés dans des pénitenciers, des établissements d'interne ou dans un foyer d'éducation pour jeunes gens. Il y a donc plusieurs sortes de foyers. A Prêles, on doit accueillir des jeunes gens renvoyés d'établissements-pilotes, parce que leur présence n'était plus supportable. Si ces foyers différents n'existaient pas, il faudrait alors placer les jeu-

nes délinquants condamnés par les tribunaux, soit en prison, soit dans des établissements pour adultes. Dans un cas comme dans l'autre, le problème ne serait pas résolu.

La tâche des responsables du Foyer de Prêles n'est certes pas rendue facile. Le fait de taire la nécessité de ce type d'établissement plus sévère ou de le présenter sous un faux jour est une injustice à l'égard de tous ceux qui accomplissent leur devoir dans des conditions ingrates. Lorsqu'un établissement tel que le Foyer de Prêles peut s'enorgueillir de donner un apprentissage à près de la moitié de ses pensionnaires et permet à un tout aussi grand nombre de jeunes gens de repartir dans la vie de manière durable et avec plus de chances de succès, c'est certes une référence. On conçoit sans peine qu'un tel résultat ne peut être atteint qu'au prix de grands sacrifices et d'efforts de tous les instants. Il est exclu que chaque canton puisse disposer d'établissements de premier degré, de ces établissements-pilotes « modernes » et « progressistes ». Il est d'autant plus injuste de s'en prendre, dès lors, à ceux qui travaillent avec les moyens mis à leur disposition (comme c'est le cas pour l'institution de Prêles), à assumer les tâches autrement plus difficiles et plus ingrates qui caractérisent les établissements forcés de s'occuper des cas les plus difficiles.

Le Foyer de Prêles joue dans tout le pays, jusqu'à un certain degré, le rôle d'un établissement pour les caractéristiques les plus graves. Cette situation l'expose périodiquement à des critiques.

AMÉLIORATIONS

Ces dernières années, le Foyer de Prêles a été l'objet de sérieuses améliorations. C'est ainsi qu'un nouveau bâtiment, doté d'une salle d'éducation physique, a été construit à Châtillon; l'ancienne caserne est progressivement transformée selon des structures plus souples. Une attention particulière a été vouée à la construction et à la transformation du centre professionnel; les ateliers d'apprentissage, notamment, ont été équipés d'installations et de machines modernes. On apprend à Prêles, douze sortes de métiers. Pour cette première étape de rénovation, il a été dépensé trois millions et demi de francs.

On prévoit la construction de trois pavillons qui permettront de créer des groupes d'éducateurs à raison de huit pensionnaires par éducateur. Pour ces constructions, naires par exécutées durant la période 1971-1974, un montant de trois millions de francs est prévu.

M. Bauder a terminé en relevant que toutes ces transformations ne pourront être réalisées que si les meilleures forces dont on dispose n'abandonnent pas un champ de projets ne pourront continuer. Tous ces projets ne pourront prendre forme que si l'on renonce aussi à cloquer au pilori, en guise de remerciements, les cantons qui, pour assurer une répartition raisonnable du travail, ont accepté de se charger des tâches les plus difficiles.

La direction de police du canton de Berne, la direction de Prêles, la commission de surveillance, loin de se considérer comme infaillibles, sont toujours prêts à considérer et à discuter sans parti pris toutes critiques et toutes propositions constructives.

EXPOSÉ DU DIRECTEUR

Le directeur du foyer de Prêles, M. K. Gutknecht, rappela les principes de l'éducation dans cet établissement.

Selon lui, il est faux de prétendre que même la plus mauvaise éducation familiale est encore toujours meilleure que la bonne éducation au Foyer.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président de la commission de la maison d'éducation « Foyer de Prêles », M. Lehmann, rapporta ses réponses aux reproches parus dans les trois journaux allemands.

Voici l'essentiel de l'enquête qui a été ordonnée par la direction de police sur les faits les plus saillants :

PAS DE CHAMBRES NOIRES

Il n'existe pas de chambres noires. Personne n'est mis au cachot. Aucun coup de poing, coup de pied, coup d'épingle n'est administré. On n'utilise pas d'expressions telles que «... », «... ».

LE CAS WALTER

Walter, né le 19 juillet 1952, admis à Prêles le 15 novembre 1968, s'est évadé pour la seconde fois le 21 mars 1969. Walter a affectivement reçu une gifle après s'être opposé aux ordres de façon arrogante et provocante et alors qu'il avait réagi à un avertissement en termes injurieux. Le collaborateur n'aurait pas dû le faire, le règlement interdisant formellement tout châtiement corporel. A son retour et

dès le premier jour, l'évadé reçut une nourriture normale.

LA TONTE

Lorsqu'un évadé est ramené par la police, on lui coupe les cheveux. S'il rentre de lui-même et qu'il se montre raisonnable, la coupe de cheveux n'est pas ordonnée. Elle constitue une mesure préventive contre de nouvelles évasions. Cependant, depuis un certain temps, les responsables discutent la question de son abolition.

De plus, sur 102 pensionnaires que compte l'établissement actuellement, 59 furent soumis à un examen psychiatrique avant leur admission.

TRACASSERIES SEXUELLES ?

Matthias, lui, s'est aussi évadé à deux reprises. Selon son dire, c'est parce qu'il désirait se soustraire aux tracasseries sexuelles de ses camarades. Il est faux de prétendre que Matthias fut soumis à une réduction de nourriture après ses évasions. Son internement a été demandé après qu'il eut commis 6 délits, vols ou menaces.

Le dimanche, à part un paquet de cigarettes, les pensionnaires du groupe A reçoivent 3 à 4 francs d'argent de poche pour la sortie, ainsi qu'un bon pour la course Gléresse et retour. Ces sorties dominicales ne sont pas considérées comme congés hebdomadaires du genre de ceux que les pensionnaires obtiennent de temps en temps. Quant aux réductions de nourriture, elles ne sont ordonnées qu'après la troisième évasion et au plus pour une durée de 4 jours.

RÉCIDIVISTE : UN SUR TROIS

Quarante pour cent environ des jeunes gens libérés se conduisent parfaitement dans l'existence; 30 % s'en tirent avec de petites défaillances et 30 % environ récidivent. Un seul pensionnaire s'est suicidé à la maison d'éducation de Prêles durant ces 25 dernières années. On ne peut donc parler d'un danger latent de suicide parmi les élèves. Aucune fuite n'a été enregistrée à la suite de ce suicide.

Concernant l'alimentation, il faut reconnaître que les menus sont variés. A Châtillon, pour préparer le chocolat du matin, on utilise 60 litres de lait pour 70 personnes.

Chaque pensionnaire peut s'abonner à un quotidien ou à un illustré suisse, il a en outre la possibilité de se renseigner par la radio ou la télévision sur les événements de Suisse et de l'étranger.

VISITE DES LIEUX

Après cette conférence, eut lieu la visite de l'établissement. Les journalistes ont pu constater l'ordre, la propreté des installations, la bonne entente qui règne parmi les responsables. D'après certains détenus, la vie au Foyer n'est pas aussi stricte et difficile qu'on veut bien vouloir le décrire certains quotidiens. On n'est pas en vacances à Prêles, mais les détenus jouissent d'une grande liberté; la preuve en est les nombreuses évasions enregistrées...

Si tout n'est pas parfait à Prêles, force est de reconnaître qu'on déploie tous les efforts pour que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes. La direction a prouvé mardi par cette conférence de presse qu'il était plus simple de « démolir » que de construire et qu'elle était consciente des imperfections contre lesquelles elle lutte journellement.

Ad. G.

REMERCIEMENTS

Profondément émue par tous les témoignages d'affection et de sympathie dont elle a été entourée lors de son récent deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

Madame Hélène REIMANN-BERTSCHY

exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur message, ont participé à son grand chagrin.

Berne, août 1970.

NEUCHÂTEL

Toujours plus d'électricité

Durant les trente dernières années, la consommation d'électricité, à Neuchâtel, a passé du simple à plus du sextuple ! Les chiffres en témoignent : 1939 : 21,187,900 kilowatt-heure; 1949 : 39 millions 870,700; 1959 : 80,533,900 et 1969 : 129,969,530. L'électricité produite par la ville dans les usines des gorges de l'Arceuse (Chânet s/Boudry et 30 % de Combe-Carol) ne peut pas couvrir tous les besoins même si elle a quelque peu augmenté en quantité il y a quelques années du fait d'améliorations apportées aux installations, notamment aux alternateurs. La production propre a en effet passé de 20,861,200 kWh en 1939 à 32,457,200 kWh en 1969; par rapport à l'énergie totale distribuée, elle représentait encore 98,5 % en 1939 pour ne plus s'élever qu'à 25 % en 1969. De ce fait, les achats à l'ENSA ont dû passer de 326,700 kWh en 1939 à 97,512,330 kWh en 1969.

Dégâts de l'orage : des pieds mouillés

Hier, vers 21 heures, un violent orage, qui n'a duré heureusement que quelques minutes, s'est abattu sur Neuchâtel. Les rues se sont rapidement transformées en ruisseaux, les bouches d'égout se révélant incapables d'avaloir les flots qui se précipitaient dans les caniveaux.

Nous avons lancé immédiatement quelques coups de téléphone dans la région, et ceux-ci nous ont rassurés. Aucun dégât particulier n'a été constaté, sinon quelques chevelures défrisées et quelques pieds trempés...

Naissances

Monsieur et Madame Michel BESSON - BOLLE et Anne-Florence ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Nathalie

18 août 1970

Maternité Courtils 31 Orbe Cortailloil

Ouverture du procès von der Weid à Rio

RIO-DE-JANEIRO (AFP). — Le procès de dix-neuf étudiants brésiliens, dont l'un, M. Jean-Marc von der Weid, a la double nationalité suisse et brésilienne, a commencé mercredi après-midi devant un tribunal militaire de Rio-de-Janeiro.

Avant le début de l'audience, pour la première fois depuis septembre 1968, date de son incarcération, M. von der Weid (président de l'Union nationale des étudiants, actuellement dissoute) a pu s'entretenir sans autorisation officielle formelle avec un représentant diplomatique suisse. La demande officielle d'entretien déposée par l'ambassade de Suisse avait été repoussée par les autorités brésiliennes.

Les dix-neuf étudiants sont « coupables », selon l'acte d'accusation, d'avoir commis des attentats à main armée, d'avoir formé ou avoir eu l'intention de former un groupe clandestin d'opposition, d'avoir cherché à détruire, au besoin par la force, les institutions et d'avoir commis — ou cherché à commettre — de nombreux actes de sabotage.

VIGNOBLE

Assemblée générale du football-club de Marin

De notre correspondant : Le football-club Marin -Sports a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Georges Lehnerr en présence d'une soixantaine de membres dont un tiers de vétérans. Dans son rapport, le président a relevé la bonne marche du club et a souligné l'ascension en 3me ligue de son équipe fanion qui a, en outre, obtenu le titre de champion cantonal. Le grand tournoi à six s'est déroulé avec son succès habituel tandis que le tournoi des juniors n'a pas pu être organisé. M. Jean-Victor Lovat, caissier, a présenté les comptes qui bouclent par un bénéfice de 1056 fr. grâce au tournoi à six et au match au 10/10 et aussi au dévouement des membres. Le budget prévoit un modeste boni et les cotisations restent les mêmes pour chaque catégorie de membres.

L'entraîneur, M. Tonio Todeschini, a passé à la loupe le travail de chaque équipe, relevant les aspects positifs et les améliorations à apporter. M. Georges Lehnerr a été réélu président par acclamation. Quelques nouveaux membres ont été nommés au comité pour remplacer des départs, notamment celui du caissier. M. Jean Ceschini continuera à s'occuper des juniors et M. Michel Kohler des vétérans.

Sur proposition du secrétaire, M. André-Pierre Jeanneret, une commission a été désignée pour procéder à une révision des statuts. M. Gilbert Droz a annoncé que M. Willy Guder fonctionnera désormais comme arbitre en première ligue et il sera remplacé par M. Bruno Jakobser. M. Michel Kohler a présenté un rapport sur le problème du terrain, le club ne pouvant plus, dès l'année prochaine, disposer de celui de Bellevue. Le Conseil communal étudie la création d'un terrain à proximité de la Tène, dans le cadre d'un projet général de centre sportif. On a renoncé à une solution provisoire et il faudra bien compter une année avant de pouvoir disposer d'un nouvel emplacement. De nombreuses primes d'assiduité ont été distribuées ainsi que des récompenses pour services rendus au club.

Informations horlogères



Visiteurs étrangers à Saint-Imier

A l'occasion des séminaires organisés en Suisse par la Fédération horlogère pour les chefs de ses centres techniques à l'étranger, les participants ont été reçus à Saint-Imier au foyer Longines. Des exposés leur furent faits, notamment sur la montre-bracelet Longines « Ultra-Quartz ». Venus

d'une vingtaine de pays du monde entier, les responsables des centres techniques de la FH ont porté beaucoup d'intérêt à tout ce qui leur fut dit et montré à Saint-Imier et se sont déclarés enchantés de l'accueil qui leur y fut réservé.

Avis mortuaires

Monsieur et Madame Gilbert Quartier, à Boudry; Monsieur Philippe Quartier, à Coire; Madame Louise Quartier, à Areuse; Monsieur et Madame Jean-Claude Quartier, leurs enfants et petite-fille, à Areuse; Mademoiselle Hélène Quartier, à Boudry; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Gottlieb Schwab-Anderes,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Ulysse Quartier
née Marguerite SCHWAB

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie, dans sa 87me année.

Boudry, 19 août 1970.

Que votre cœur ne se trouble point... Je leur laisse la paix, je leur donne ma paix. Jean 14 : 1, 27.

L'incinération aura lieu vendredi 21 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Prêtre de ne pas faire de visites

On ne touchera pas

53604 ou 31720



Transports en Suisse et à l'étranger

Le comité de la section du Parti socialiste des Hauts-Geneveys a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis le décès de leur camarade,

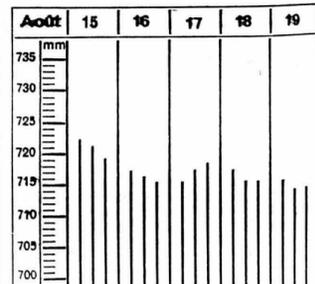
Monsieur Roger PAREL

membre de la section.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 19 août 1970. — Température : moyenne : 18,9; min. : 14,2; max. : 24,3. Baromètre : moyenne : 715,3. Eau tombée : 11,6 mm. Vent dominant : direction : sud, sud-est; force : faible jusqu'à 3 heures, ensuite ouest, sud-ouest, faible jusqu'à 8 heures, puis nord, nord-ouest, faible, modéré le soir. Etat du ciel : couvert jusqu'à 10 heures, ensuite nuageux à très nuageux. Soir, couvert. Pluie de 2 à 6 heures et dès 21 h 15. Orages à 20 h 15, proches dès 21 heures.



Niveau du lac du 19 août, à 6 h 30 : 429.53

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : La nébulosité sera variable, mais le plus souvent forte. Des averses ou des orages se produiront. La température, comprise entre 11 et 15 degrés en fin de nuit, atteindra 18 à 24 l'après-midi. Vents du sud-ouest en montagne. Rafales possibles en cas d'orages. Sud des Alpes, Engadine : A part quelques éclaircies, le ciel sera très nuageux ou couvert. Des précipitations intermittentes et en partie orageuses se produiront. Température : 15 à 19 degrés tôt le matin, 19 à 24 l'après-midi. En montagne, vents forts du sud-ouest. Evolution prévue pour toute la Suisse : Nébulosité variable à forte. Par moments, couvert, avec quelques précipitations régionales, en partie orageuses. Température en légère baisse.

Plein de force

MIGROL est "Super"!

Essence, lubrifiants, diesel
Demandez la liste de nos points de vente auprès de votre station MIGROL

A Neuchâtel et dans la région

Le congrès des mathématiciens à Chaumont

Chaumont est, pour dix jours, le centre mondial des mathématiciens à l'occasion du congrès international qui s'y déroule sous forme de colloque réunissant une trentaine de spécialistes de topologie. Une vingtaine d'entre eux, qui enseignent dans des universités américaines telles que Princeton, Berkeley ou New-York, sont venus des Etats-Unis, d'autres ont fait le voyage du Japon ou du Canada, les autres enseignant dans divers pays d'Europe: Angleterre, France, Allemagne, et naturellement la Suisse. Quant à l'Université de Neuchâtel, elle est représentée à Chaumont par le recteur Werner Sörensen, et les professeurs Roger Bader, doyen de la faculté des sciences, et François Sigrist.

Pour Neuchâtel c'est, incontestablement, un honneur de recevoir les plus grands savants mathématiciens dont le professeur zuricois Heinz Hopf est, à l'âge de 76 ans, le doyen. C'est d'ailleurs en son honneur que la Suisse a été chargée d'organiser ce colloque mondial et l'Université de Neuchâtel s'est vu confier cette agréable mais délicate tâche.

Le recteur Sörensen, dans son allocution de bienvenue, lors de l'ouverture de ce congrès, a relevé qu'il y avait un peu plus d'un an qu'était né le projet de profiter de la présence en Europe de topologues du monde entier pour les convier à une rencontre hautement spécialisée qui ferait le point dans la théorie des espaces du Suisse Heinz Hopf. Ce projet, appuyé par des professeurs étrangers, a immédiatement trouvé un partisan enthousiaste en la personne du professeur François Sigrist, de Neuchâtel, qui s'est beaucoup dévoué pour la réussite de cette rencontre en terre neuchâteloise.

De telles réunions « au sommet », devant poursuivre M. Sörensen, contribuent de manière indispensable à l'avancement de la science. Et, ajouta le recteur, Neuchâtel est heureux de montrer qu'une université petite par le nombre de ses professeurs et de ses étudiants peut y contribuer lorsqu'elle accepte de prendre ses responsabilités. L'appui de l'Etat de Neuchâtel et des milieux économiques de la région ont soutenu cet effort.

En rendant hommage au professeur Hopf, M. Sörensen a souligné l'ampleur de son œuvre scientifique et sa force d'inspiration, tout autant que le rayonnement de son enseignement à l'Ecole polytechnique fédérale où il fascinait ses étudiants par l'étendue de sa curiosité, mathématique, la lucidité de ses analyses et, surtout, la vie et la tension qu'il recréait dans chacun de ses exposés.

Et le recteur, en terminant, de dire que l'objectif avoué de ce congrès est l'élabo-

ration d'une sorte de livre noir qui dégagerait les difficultés marquant les limites actuelles de la théorie de Hopf. Et de souhaiter que les projets qui naîtront de ce colloque mondial en fassent aussi un livre blanc, en espérant que chacun emporte de Chaumont les meilleurs souvenirs.

C'est parce qu'en 1941 dans les « Annals of Mathematics » paraissait un article de Heinz Hopf intitulé « Über die Topologie Gruppen-Mannigfaltigkeiten und ihre Verallgemeinerungen », dira ensuite le professeur Sigrist, en rendant lui aussi hommage au professeur zuricois, que les mathématiciens du monde entier sont à Chaumont pour dix jours. Il est difficile, ajoutera-t-il, de trouver exemple plus éloquent de la pérennité de vos travaux!

Cette conférence, ajoutera M. Sigrist, a un but précis: la confrontation. Il est en effet relativement rare de réunir des mathématiciens spécialisés. Si ceux-ci ont une prédilection pour la théorie des espaces de Hopf, c'est que cette discipline a subi un essor considérable, et a fait irruption dans bien des domaines des mathématiques où la topologie n'avait jusque-là rien apporté.

L'histoire des espaces de Hopf est jalonnée de découvertes importantes. Bientôt, cette discipline sera libérée de ses mystères internes et acquerra un rayonnement très vaste.

Le cycle des exposés inscrits au programme de ce colloque a été ouvert hier après-midi, à l'hôtel Chaumont et Golf, où se tient ce congrès, par une brillante conférence du professeur Peter Hilton, de l'Université Cornell, de New-York, qui fut suivie d'une discussion fort animée qui augure bien du succès de cette session de travail.

Le soir, dans les salons de l'hôtel, une réception a réuni les participants du colloque et les invités de l'Université.

Le directeur Gilbert Paccozzi, enfant de Brigue, a d'ores et déjà prévu une surprise pour ses hôtes étrangers: il leur fera goûter, en guise de divertissement, aux délices de la vraie raclette dans les jardins de l'hôtel, si le temps le permet.

G. Mt



Pour les sept premiers mois, 1970 est sensiblement meilleure que 1969. Le tourisme neuchâtelois est-il à l'aube d'années sinon fastes, du moins plus favorables?

Tourisme neuchâtelois: amélioration en 1970

Si, comme nous le disions hier, l'année passée n'a pas été favorable au tourisme neuchâtelois, en général, et du chef-lieu en particulier, en revanche les sept premiers mois de 1970 marquent une nette amélioration quant aux arrivées d'hôtes et au nombre de nuitées. Du 1er janvier au 31 juillet, les arrivées de Suisses et d'étrangers dans tout le canton ont totalisé 66,050, alors qu'elles étaient de 64,406 en 1969.

La différence est donc de 1644 arrivées en plus pour les sept premiers mois de l'année en cours.

Tous les mois sont bénéficiaires à l'exception d'avril (-1481) et juillet (-184).

Voici les chiffres des différents mois (entre parenthèses 1969): janvier 5519 (5379), février 6281 (6139), mars 7829 (6974), avril 7685, mai 12,173, juin 11,922, juillet 14,641.

En ce qui concerne les nuitées également, les sept mois écoulés sont meilleurs que ceux de l'an passé. Le nombre des nuitées accuse une augmentation de 8044: 1970: 139,275; 1969: 131,231.

Les mois de mars, mai, juin et juillet

1970 sont bénéficiaires, tandis que janvier, février et avril sont moins bons que ceux de 1969.

A NEUCHÂTEL

A Neuchâtel, les constatations sont identiques: par rapport à 1969, le nombre d'arrivées d'hôtes a passé, pour les sept premiers mois, de 27,198 à 29,373 (+2175) et le nombre des nuitées de 47,940 à 51,524 (+3584). Tous les mois affichent une augmentation, sauf celui d'avril (-86).

Voilà donc des chiffres réjouissants!

Le directeur de l'ADEN, M. Alex Billeter, attribue cette sensible amélioration de l'état de santé du tourisme neuchâtelois à un assouplissement des mesures monétaires françaises et en particulier du contrôle des changes, à l'égard des ressortissants de ce pays qui s'en vont passer leurs vacances à l'étranger. La France est pour le canton de Neuchâtel, une grande pourvoyeuse de touristes estivaux. Or, depuis la dévaluation du franc français, des mesures draconiennes avaient détourné de la Suisse des milliers de tou-

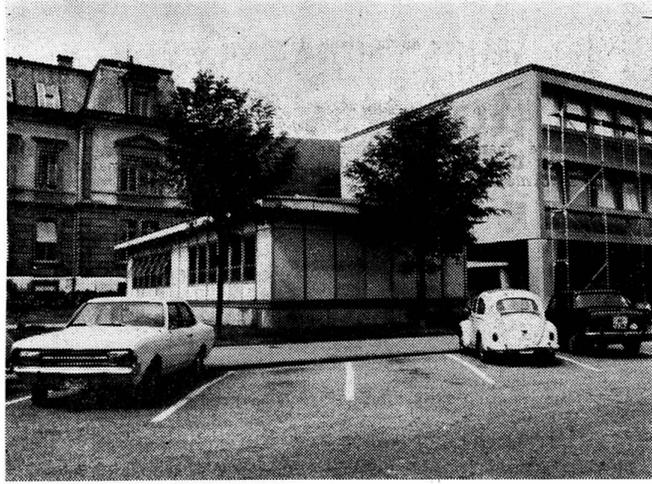
ristes d'outre-Jura. L'atténuation de ces mesures, sinon légèrement du moins dans les faits, a incité de nombreux Français à revenir en Suisse, un pays qu'ils affectionnent.

FACÉTIE TYPOGRAPHIQUE

Une ou deux lignes tombées à la mise en page, hier, ont rendu incompréhensible le troisième paragraphe de notre information sur la baisse des arrivées et des nuitées en 1969, à Neuchâtel.

Il fallait lire que le nombre des nuitées a, l'an passé, baissé de 8729, soit 4884 pour les étrangers et 3845 pour les Suisses (1968: 93,015 - 1969: 84,286).

Il est évident que si les associations touristiques cantonales et communales notamment avaient des moyens plus importants, la propagande faite à l'étranger et en Suisse même serait plus efficace et cela se traduirait par une augmentation des arrivées et des nuitées. Le tourisme, au demeurant, est un problème plus complexe qu'il ne le paraît de prime abord. Il convient qu'on s'en préoccupe.



DU QUAI OSTERWALD À LA RUE DES BEAUX-ARTS

Les deux pavillons scolaires qui enlaidissaient la façade sud du Collège latin depuis 1963 n'existent plus. Ils ont été rapidement démontés et ce n'est plus qu'un mauvais souvenir. Grâce à la construction du merveilleux centre scolaire du Mail où sont allées des classes de l'ESR logées naguère au Collège latin.

L'un des pavillons était destiné au centre éducatif de Malvilliers. L'autre a été vendu par la commune de Neuchâtel à l'Etat. Et c'est ainsi que l'un des deux pavillons a fait un petit voyage urbain. Des ouvriers sont en train de le remettre debout à

l'ouest du bâtiment de l'Institut de physique, rue des Beaux-Arts, entre l'Université et l'Ecole de commerce.

Attention en quittant les places de stationnement!

A Prébarreau, à 11 h 50, M. H. A., de Colombier, circulait au volant de sa voiture en direction du centre, quand il se trouva en présence du véhicule conduit par M. C. B., de Neuchâtel, qui quittait une place de stationnement. La collision a causé de légers dégâts matériels.

L'ACCIDENT DE MONTMOLLIN: D'AUTRES QUESTIONS

Le nez sous le stylo d'un confrère, évoquant les causes de l'accident de Montmollin, un inspecteur des CFF aurait déclaré: « C'est un drame humain! » Plus loin, dans ce même article, il est fait mention de malaise. Allons! N'avait-il plus tous ses esprits, ce cheminot courageux qui ne cessa, lors des sept kilomètres d'une descente abrupte et durant ce qui dut être pour lui un affreux cauchemar, de klaxonner avec l'appareil avertisseur de son locotracteur? Si défaillance il y a eu, elle doit être d'un autre ordre.

La première série de Tm II a été construite dans les années 1949-1950 par une entreprise zuricoise. Pourquoi ces engins n'ont-ils pas été équipés du freinage à air? C'est à la demande des CFF, répond un technicien.

On veut en savoir plus. A Berne, à la direction générale, les spécialistes reconnaissent déjà que ce genre de locotracteur n'est plus adapté aux conditions actuelles du trafic. Tout au plus restent-ils utilisés pour le service de la voie. Dans ce cas, ils sont accouplés à des wagons, de ballast par exemple, disposant du frein à vis.

Titulaire d'un permis pour conduire ces Tm II, M. Parel devait connaître ces prescriptions. Lorsque, croyant bien faire et, surtout, pensant rendre service, il a dû déplacer le wagon de potasse laissé sur la voie 2, lui a-t-on rappelé? Lui a-t-on remis en mémoire que le wagon de la SNCF n'avait pas de frein manuel?

TRAFIC SUFFISANT

Il n'en reste pas moins que les gares des Hauts-Geneveys et des Geneveys-sur-Coffrane devraient posséder en permanence un locotracteur à frein à air. La première a enregistré en 1969 un trafic marchandises de près de 14,000 tonnes, la seconde de 6514 tonnes. Dans ce cas, c'est la section marchandises de l'arrondissement qui juge de l'opportunité, ou non, d'affecter à ces gares un locotracteur. Aux critères habituels doivent s'ajouter les condi-

L'odeur des gadoues? Des habitants de Corcelles s'en plaignent à leur tour...

On sait qu'à plusieurs reprises, nous avons déploré l'odeur nauséabonde qui, venant des gadoues de Corcelles, monte jusqu'à Montmollin et indispose les habitants de cette commune. Les autorités de Montmollin

COLOMBIER La quarantaine levée

Hier à 7 heures, le service de santé de l'armée, à Berne, a ordonné la levée de la quarantaine frappant la caserne de Colombier à la suite des cas de méningite de la semaine dernière. C'est le colonel EMG Bach, commandant de l'école de recrues d'infanterie, qui avait donné un préavis positif.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Toujours l'épuration des eaux!

Le Conseil exécutif propose au Grand conseil d'accorder une subvention cantonale de 103,500 fr. à la commune de la Neuveville pour sa prochaine installation de déshydratation des boues, en relation avec les travaux d'épuration des eaux usées. En outre, le canton assumera une garantie des risques pour un montant de 79,500 fr. au cas où l'installation présenterait des défauts imprévisibles.

ont déjà signalé le fait à celles de Corcelles, mais attendent toujours une réponse. Faute de pouvoir régler cette question à l'amiable, une pétition au Conseil d'Etat devra-t-elle être lancée? Ce serait en tout cas l'intention d'une vingtaine d'habitants du haut de Corcelles qui « bénéficient », lorsque le jour se lève des mêmes avan-tures que ceux de Montmollin... On cite notamment le cas de jeunes mères n'osant plus laisser sécher les langes de leurs bébés parce que les tissus s'imprègnent rapidement des odeurs nauséabondes.

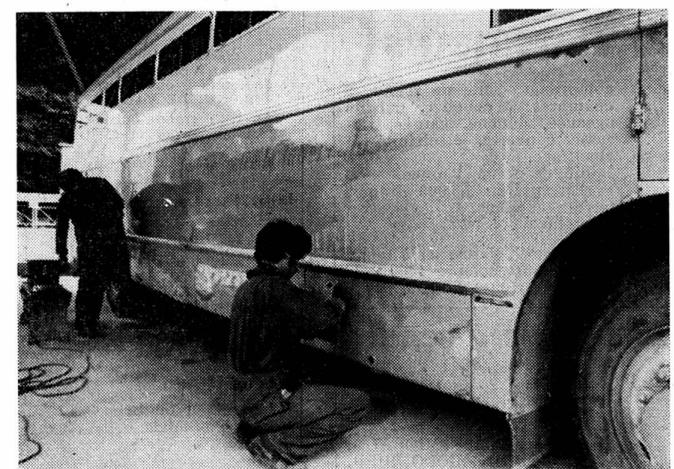
Toujours sans nouvelles des deux alpinistes

Hier on était toujours sans nouvelles des deux alpinistes, l'un neuchâtelois, M. Pierre Baillod et l'autre français, M. Yves Menthonnet, de Marseille. Portés disparus dans le massif du Grosshorn depuis dimanche, ils n'ont pas encore été aperçus par les colonnes de secours composées d'une quinzaine des guides, des hélicoptères de la Garde aérienne suisse de sauvetage, d'avions d'Air-Glaciers et d'Air-Zermatt et d'amis alpinistes de Neuchâtel partis hier rejoindre les premiers sauveteurs.

Alors, à quand ce locotracteur? LE « CATCH-POINT »...

Dans une précédente édition, nous avons critiqué la disposition des voies de la gare. Dans ce même ordre d'idées, on pourrait s'étonner d'un autre lacune. Pourquoi n'avoir pas équipé l'aiguillage aval d'un « catch-point » c'est-à-dire une déviation de sécurité qui se jette, du côté de la pente, contre un heurtoir et contre le talus? Un tel dispositif n'existe-t-il pas à Vauseyon? Mardi, le locotracteur et son wagon de potasse viennent de franchir l'aiguillage aval. Soudain, M. Parel ne peut plus stopper le convoi qui, progressivement, prend de la vitesse. S'il y avait eu un « catch-point » quelques mètres ou dizaines de mètres plus bas, l'aiguillage serait sans doute resté en position « talus », puisque le mouvement de manœuvre ne devait pas dépasser les limites de la gare. Le convoi aurait alors été dévié côté montagne et se serait écrasé contre le talus à une vitesse assez réduite. M. Parel aurait peut-être pu sauter dans l'herbe, ce tronçon de voie étant dépourvu de repères métalliques. Il serait sans doute encore en vie. Hélas, il n'y a pas de « catch-point » aux Hauts-Geneveys... Erreur!, diront les CFF. Il y en a un. Il est branché sur la voie 3. Bon. Mais alors, que faisait le wagon sur la voie 2? Cl.-P. Ch.

Peinture neuve pour le car de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose



Soins de beauté au car de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose.

Le « Latil » de onze tonnes avec lequel la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose prend, dans tout le canton, 50,000 clichés par an depuis douze ans, avait besoin d'une peinture neuve. De passer l'année en plein air et à la belle étoile est le néaste à la carrosserie! Jeune encore de cœur, ce camion français habillé d'une carrosserie chaux-de-fon-

nière n'a que 20,000 kilomètres dans les roues, autrement dit son état physique est très bon. Mais l'émail bleu et crème qui le recouvre a déjà été refait deux fois, en 1963 et 1966. Actuellement, dans une carrosserie de la cuvette du Vauseyon, il subit sa troisième cure de rajeunissement, avant de reprendre la route des villes et villages neuchâtelois.

La Fête des vendanges « On va bien rigoler... »

Au premier week-end d'octobre, la ville de Neuchâtel change de visage. L'eau des fontaines se transforme en moût ou en vin, les vitrines des magasins disparaissent derrière les comptoirs en plein vent, les guinguettes ou les orchestres. Les voitures ont abandonné les rues pour faire place à des milliers de promeneurs en balade qui se saluent à coups de confetti, dansent sur les trottoirs, suivent une bandelle joyeuse ou grignotent des saucisses jusqu'à l'aube. Pendant que, sur la place du Port, tournent et chantent les manèges et que partout bals et chansons transforment la coquette cité de pierre jaune en capitale de la bonne humeur.

Alors que, le vendredi déjà, la ville s'est animée, le samedi, à 15 heures, des hérauts à cheval proclament l'ouverture de la fête puis, à 16 heures, c'est le défilé joyeux, bigarré, souriant et parfois satyrique du cortège des enfants qui évolue dans le cœur même de la ville décorée.

Et le dimanche, à 15 heures, un coup de canon précis comme une horloge atomique, donne le départ au cortège en circuit qui, chaque année, attire de tout le pays, de France et d'ailleurs, plus de 70,000 spectateurs conquis par son style, sa somptuosité, sa vitalité et son humour. A chaque fois, un nouveau thème inspire les artistes et fleuristes, qui, ce jour-là, débordent d'imagination. Après « Ciné-parade », « Des châteaux », et « Eurêka » la devise chansons dans l'air... « Balade autour 1970 sera « Humour à gogo ».

On verra les butes de Mexico, les enzymes gloutons, des têtes à l'envers,

des merveilles sous-marines, des mon-tres à quartz, les folies du cirque et les mille objets d'un inventaire folache et prestigieux où triompheront les fleurs, les couleurs, les drapeaux, les chevaux, les délicieuses figurantes, les trompettes et les saxophones.

N'oublions pas qu'aux orchestres et aux meilleurs corps de musique du pays viendra se joindre la très célèbre fanfare royale de l'armée néerlandaise. Elle occupera la place d'honneur qui fut naguère réservée aux « Gordons Highlanders », à la fanfare du régiment de la reine d'Angleterre, au « Usafe Band » ou à la « Garde républicaine » sans oublier la fanfare de l'Armée suisse qui, en 1968, fit à la Fête des vendanges l'honneur de participer pour la première fois à une grande fête populaire.

La Fête des vendanges de Neuchâtel est l'héritière des mascarades et des bals qui, de tout temps, animèrent la période des vendanges dans tout le vignoble neuchâtelois.

En 1925, une pléiade de citoyens entrepreneurs et d'artistes lui donnèrent un nouveau visage. Marchand allègrement vers son cinquantenaire, grâce à l'enthousiaste participation de tous, elle est devenue la fête de la ville entière, d'une ville qui est heureuse d'accueillir ses amis de partout pour la manifestation la plus marquante de l'automne helvétique.

Avec les vigneron du Landeron, le vieux bourg qui délèguera au cortège l'ambassade du vin, nous vous disons: à cet automne et à votre santé.

Le Landeron et Cernier se sont rencontrés au Lac Noir

De notre correspondant: Dimanche dernier quelque cent cinquante personnes du Landeron et de Cernier se sont rencontrées au Lac-Noir, pour rendre visite à leurs enfants. Dans les parois de ces deux localités, un groupement de « Cœurs-Vaillants et d'Ames-Vaillantes » est particulièrement actif. Sans le concours d'adultes, les responsables de ces deux mouvements ont réuni leurs efforts et réussit à mettre sur pied un camp de vacances qui groupe plus d'une centaine d'enfants avec une dizaine de très jeunes dirigeants. La responsabilité de cette colonie est assumée par Paul Frochaux (junior) du Landeron, assisté par l'abbé Jean-Claude Piloud, aumônier, et entièrement desservie par un groupe d'adolescents.

devant le chalet. Durant cette première semaine, l'organisation du camp a fait ses preuves. Effectivement, tout a bien fonctionné. Les activités n'ont pas manqué. Outre de belles marches dans les montagnes, les feux de camp, les jeux multiples, la cohorte a réussi à mettre un sympathique petit spectacle au point au cours de ces quelques premières journées et soirées. Chaque groupe a été présenté de façon tout à fait originale et joyeuse. Diverses productions ont agrémenté l'après-midi, tantôt en plein air, tantôt à la salle de récréation pour défier la pluie. Avant de se séparer, les invités eurent aussi la possibilité de voir dans quels locaux fort bien aménagés la colonie a trouvé son gîte.

Cette journée a débuté par la messe célébrée en la pittoresque église de Saint-Nicolas-de-Flüe, dans ce cadre idéal de détente. Parents et amis se dispersèrent ensuite dans la nature pour le pique-nique les rejoignant pour quelques bons moments avec leurs enfants. Ce fut ensuite la grimpe d'un raidillon pour se retrouver

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE FLEURIER

Mise au concours



Permis de construction

Demande de M. André Chappuis d'apporter des transformations à son immeuble situé sur l'article 1103 du cadastre d'Hauterive, au lieu-dit « les Prises ».

Demande de MM. Monbaron et Moser de construire 3 maisons terrasses et un immeuble locatif de 6 logements, sur les articles 1146, 1148, 1149, 324, 452, 312, et 282 du cadastre d'Hauterive, au lieu-dit « Les Longs-champs ».

CONSEIL COMMUNAL

CONTREMAÎTRE
au service du gaz et des eaux

Traitement selon règlement communal.

Caisse de retraite.

Entrée en fonctions immédiate ou pour date à convenir.

Les personnes titulaires d'un certificat d'installateur en sanitaire ou de ferblantier-appareilleur, sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et certificats, au Conseil communal de Fleurier, jusqu'au lundi 31 août 1970, à midi.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Daniel Cornuz, chef des Services Industriels, tél. 9 10 59.

IMMEUBLES

A vendre à CHEYRES, près d'Estavayer-le-Lac, avec une vue splendide sur le lac et le Jura,

chalets neufs

comprenant salle de séjour, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, douche, garage, terrasse couverte, électricité et chauffage. Habitable toute l'année. Prix : environ 83,000 francs, terrain compris. Hypothèque : 50 %.

Pour visiter, s'adresser à Louis Perrin, constructeur, 1462 Yvonnand. Tél. (024) 5 12 53.

A vendre dans la région d'Yverdon, situation très tranquille,

GRANDE MAISON

de 18 pièces avec jardin-terrasse et place de jeux. Convientrait comme WEEK-END pour groupe de familles ou société ou comme COLONIE DE VACANCES.

Au rez : grande cuisine et grande salle modernes et atelier de bricolage. Prix : 145,000 fr., partiellement meublée. Faire offres sous chiffres P 42-2159 à Publicitas, 1401 Yverdon.

A vendre, à 15 km de Fribourg, **domaine de 10¹/₄ poses**

attenant avec maison d'habitation de 4 chambres et cuisine, belle vue, à 10 m du village, eau intarissable.

Ecrire sous chiffres P 17-27.508 F à Publicitas S.A., 1700 Fribourg.

Fonctionnaire retraité **cherche**

APPARTEMENT

à **Peseux**

3 à 4 pièces, confort (chauffé), vue, ensoleillement. Entrée à convenir ou au terme le plus proche. Éventuellement échange contre un 4 pièces mi-confort très ensoleillé à la Chaux-de-Fonds. Loyé modéré. Tél. (039) 2 82 34 de 11 à 15 heures, ou le soir.

Je cherche, région **Corcelles-Peseux-Neuchâtel**,

petits locaux

pour industrie ; électricité et eau installées, éventuellement buanderie claire désaffectée conviendrait. Urgent.

Faire offres à case postale 56, 2034 Peseux.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

coiffeur pour messieurs

Salon moderne. Bon salaire.

E. Berger, salon Sporting, Bienne, tél. (032) 2 35 66.

La **RADIO SUISSE ROMANDE** cherche, pour son département des actualités internationales,

une secrétaire

horaire irrégulier de 44 heures par semaine.

Nationalité suisse. Entrée à convenir.

Faire offres de service détaillées, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, au département administratif de la Radio Suisse Romande, Maison de la Radio, 1010 Lausanne.

HOTEL TOURING AU LAC
Neuchâtel — Tél. 5 55 01

cherche :

SOMMELIÈRES

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Ecole d'aides médicales engagée, pour octobre 1970 ou date à convenir,

CANDIDAT MÉDECIN

pour l'enseignement de l'anatomie et de la pathologie 1 journée ou 2 demi-journées par semaine. Frais de voyage payés.

Ecole d'aides médicales Panorama, 8, rue du Collège, 2500 Bienne. Tél. (032) 3 92 94.



cherche

personnel féminin

pour travaux divers en atelier.

Faire offres à OGIVAL S.A., Colombier. Tél. (038) 6 31 68.



Vous désirez travailler dans une entreprise moderne, à l'avant-garde du progrès, aussi bien technique que social ?

Vous aimeriez mettre en valeur vos connaissances professionnelles ?

Enfin, vous cherchez un poste de travail stable, bien rétribué, avec un horaire en équipes alternatives ?

Alors, vous êtes la personne que nous cherchons en qualité

d'ouvrier

Les candidats de nationalité suisse, ou étrangers au bénéfice du permis C ou ayant plus de 3 ans de séjour en Suisse, sont priés de prendre contact avec notre chef du personnel, tél. (038) 5 78 01, interne 220, ou de se présenter à notre service du personnel.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A.
2003 Neuchâtel.

Commerce d'importation de vins

CHEF CAVISTE

Entrée à convenir. Faire offres sous chiffres PQ 907.370 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

SOMMELIÈRE

ainsi que

VENDEUSE

(débutante serait mise au courant). Heures régulières. Fermé le soir. Bon salaire.

Confiserie Progin, rue de Morat 35, 2500 Bienne, tél. (032) 2 62 63.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

une fille de salle

connaissant bien le service de restaurant ;

un cuisinier seul

habitué au service à la carte ;

un commis de cuisine

une aide femme de chambre
un garçon de cuisine

Faire offres à l'hôtel de l'Aigle, 2108 Couvet, tél. (038) 9 61 32.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

Le développement constant de notre entreprise nous oblige à compléter notre effectif et nous offrons, pour entrée immédiate ou période à convenir, les places suivantes :

MÉCANICIEN EN ÉTAMPE
(Construction)

MÉCANICIEN DE PRÉCISION
(Montage ou entretien, réparation)

RÉGLEURS DE MACHINES
(seraient recyclés par formation rapide)

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise. Tél. (038) 7 22 22.

Maison affiliée à EBAUCHES SA Neuchâtel
Entreprise d'horlogerie de format international

Institut financier de la place de Genève engagerait

employés (ées) de banque

pour différents services.

Chaque poste offre une activité intéressante, susceptible de développement.

Rémunération et prestations sociales avantageuses.

Les candidats de nationalité suisse, frontaliers ou permis C, sont invités à adresser leurs offres complètes sous chiffres R 920.687 - 18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

A LOUER

EN VALAIS, pays du soleil, des vacances d'automne à prix avantageux

C'est à Verbier, à 1500 m, que 2 très beaux et confortables appartements de chalet sont encore libres pour septembre, octobre.

3 chambres avec terrasse (7 lits) 28 fr. par jour ; 2 chambres avec jardin (4 lits) 15 fr. par jour, tout compris. Tél. (038) 7 96 45.

A louer

en AJOIE, tout de suite ou pour date à convenir,

HÔTEL-RESTAURANT

bien situé, avec grande salle. Appartement à disposition. Parc d'agrément. Conditions favorables.

Ecrire à case postale 661, 2301 la Chaux-de-Fonds.

A louer, à Auvernier

(à 2 minutes de la station du tram)

studio meublé

avec cuisinette. Adresser offres écrites à HD 2043 au bureau du journal.

Boudry
A louer pour le 31 août **appartements de 2 et 3 pièces**

avec tout confort. Loyer, charges comprises : Fr. 290.- et 315.-. Tél. (038) 4 67 41.

A louer à Colombier **appartement**

de 3 pièces pour le 15 septembre. Adresser offres écrites à GC 2042 au bureau du journal

A LOUER

pour le 1er octobre 1970, dans immeuble actuellement en construction, A GORGIER

appartements de 4 pièces

tout confort, cuisine entièrement équipée, situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes. Garage à Fr. 50.—

S'adresser à l'entreprise COMINA NOBILE S.A., 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 6 71 75.

A louer pour le 1er octobre 1970, à la Neuveville, **appartement de 2 1/2 pièces**

2me étage. Tout confort. Loyer mensuel 235 fr. plus charges.

S'adresser au concierge, tél. 7 85 98 ou à la gérance R. Pfister, Berne, tél. (031) 22 02 55.

A louer à Cernier magnifique **2 pièces** pour le 1er octobre. Tél. (038) 7 07 59.

DEMANDES À LOUER

DEMANDE A LOUER

Nous cherchons studio de 2 pièces, avec confort, non meublé, à proximité de la gare de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres AW 2036 au bureau du journal.

Cortailod

A louer appartements de 4 pièces, pour les 24 septembre et 24 octobre. Tél. (038) 5 69 21.

Les Brenets

A louer deux appartements remis à neuf, de 4 et 2 chambres, salle de bains, chauffage général. Libres immédiatement

S'adresser à E. WASSER, Bourg-Dessous 69. Tél. (039) 6 12 52.



NEUCHÂTEL cherche, pour plusieurs employés, à Neuchâtel ou aux environs,

APPARTEMENTS

de 3, 4 et 5 pièces. Téléphoner au 5 37 21.

Engagement

ouvrier

qui serait formé pour la trempe. S'adresser à ADAX, atelier de décolletages, à Peseux. Tél. 8 11 20.

DU BOIS JEANRENAUD S.A.

engagerait

une employée

au courant des travaux de bureau. Place stable, occasion de se créer une situation intéressante. Semaine de cinq jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec photo, aux bureaux de la Place-d'Armes 5, 2001 Neuchâtel.



cherche

personnel féminin

pour son atelier de montage d'articles de précision destinés à la reproduction du son. Mise au courant pour débutantes.

Nous offrons un travail très propre et intéressant et des conditions avantageuses.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres.)



NEUCHÂTEL engage

magasinier
vendeur
charcutière
caissière
boucher
employée de bureau
vendeuse
aide de bureau
manutentionnaire

Veillez retourner le coupon ci-dessous à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 37 21.

Nom : Prénom :
s'intéresse au poste de
Téléphonez-moi au No : à : heures
ou écrivez-moi :
Rue : Localité :

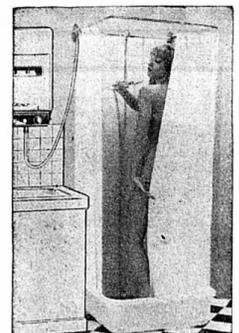
DEPLI-DOUCHE

à installer soi-même — Encombrement minime — Peut s'installer n'importe où. Grâce au vide-tub, aucun problème d'écoulement.

Complet, prêt à l'usage, seulement Fr. **399.-**

ROCHAT
CERNIER

Tél. 7 11 60



Poissons frais
du lac de Neuchâtel
PROFITEZ DE LA SAISON
Palées et filets
ainsi que notre arrivage frais de poissons de mer

Lehnherr frères
POISSONNERIE
Place des Halles
Tél. 5 30 92
Neuchâtel

COGO DISCOUNT Portes-Rouges 20

GIN

Hiram Walker's 47°

la bouteille **17.50**

Valpolicella 1969

la bouteille **2.40**

Pinot del Veneto 1969

la bouteille **2.50**



Ce soir, au souper,
LES BONS CANAPÉS
de votre boulanger-pâtissier

Société des patrons-boulangers

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

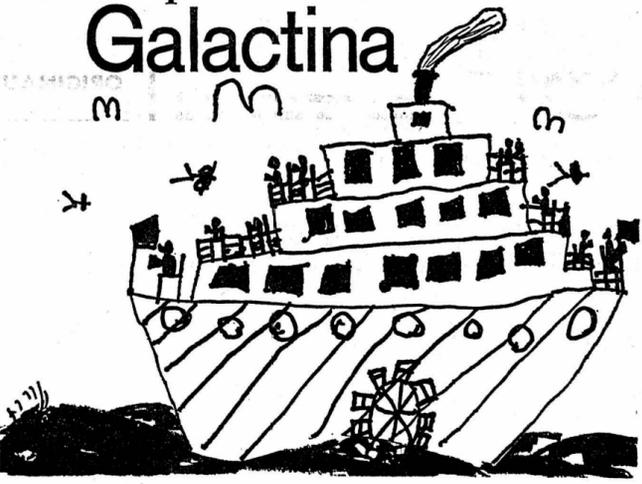
FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR
COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures

VISITEZ A COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour **RIDEAUX et MEUBLES TAPIS DE FOND**

A midi restez donc en plein air, en plein soleil!




Pour bébés et petits enfants il existe les repas* prêts à servir de **Galactina**



* 30 repas complets en bocal, 6 repas instantanés en boîte, prêts à être délayés pour les bébés de 3 mois jusqu'aux enfants de 4 ans

Une nouvelle boisson de table de première classe à base d'eau minérale Aproz pure et naturelle.

NOVA COLA




Le nouveau super Cola! Une fraîcheur toute pétillante qui désaltère, verre après verre... mmmh! La boisson ensoleillée de grande classe à l'arôme exquis. Nova Cola - le super Cola de Aproz!

La bouteille de 7,8 dl - .55 + dépôt
Bottlebridge: 4 bouteilles de 3dl 1.30 + dépôt

en exclusivité à **MIGROS**



Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2 Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53
8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Pontarlier - les Verrières: la route sera plus large, dans trois mois...

Cette fois, c'est vrai! Les travaux d'élargissement et de modernisation du « boulevard Edgar Faure », entre Pontarlier et les Verrières-de-Joux ont démarré. Même assez fort.

— A fin octobre, début novembre, nous dit M. Germain Rivière, ingénieur des travaux publics de l'Etat, tout sera terminé. Sauf, peut-être, si les conditions atmosphériques de l'automne étaient défavorables, la pose du second tapis bitumeux serait renvoyée en mai de l'année prochaine.

Cette route reliant la sous-préfecture du Doubs à la frontière neuchâteloise, a déjà fait parler d'elle à maintes reprises. Elle fut le chemin du salut pour l'armée des Bourbakis, comme il y a trente ans celui des réfugiés français et polonais lors de l'avance allemande. Mais elle était aussi devenue une véritable fondrière, redoutée des automobilistes.

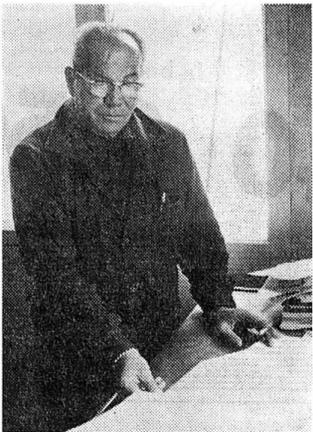
— Pour quelle raison n'a-t-on rien fait avant de la laisser venir en un état aussi lamentable? — A Fleurier, M. Faure avait fait des promesses. A ce moment, aucun plan de modernisation n'existait. Ils ont d'ailleurs été achevés seulement en novembre dernier. Entre-temps on pensait pouvoir obtenir les crédits. Hélas... ils n'ont pas été débloqués avant le début de cet été. Voilà pourquoi rien n'a été entrepris de sérieux depuis bientôt trois ans.

LE NOUVEAU TRACÉ

Actuellement, plusieurs chantiers sont ouverts simultanément entre le Frambourg et les Verrières-de-Joux.

— Nous procédons ainsi, poursuit M. — La chaussée aura une largeur de sept mètres. A droite et à gauche, elle sera

bordée de bandes blanches de vingt centimètres chacune, et d'accotement de 195 centimètres. Côté montage, un fossé sera creusé pour capter l'eau. Des canalisations Rivière, de façon à utiliser en même temps de grosses machines. Cela évite une concentration des engins mécaniques et per-



M. Rivière, ingénieur des travaux. (Avipress - Schelling)

met un travail plus rationnel et plus rapide. — Quelle sera la configuration générale de la route?

— La modernisation et l'élargissement de la route portera sur quelle distance? — Exactement 6190 mètres. Les travaux s'arrêteront juste en face de la maison du maire, aux Verrières-de-Joux.

— Et dans les villages? — L'entretien des routes incombe aux autorités locales. Cependant, à la Cluse-et-Mijoux, au Frambourg, et aux Verrières-France, la chaussée sera recouverte de deux tapis bitumeux comme en rase campagne. Dans les localités, il serait souhaitable d'avoir des trottoirs. Cela ne paraît pas réalisable dans l'immédiat, car les communes intéressées ont présentement de grosses charges financières en perspective, à propos de l'électricité et de l'adduction d'eau.

PLUS DE VIRAGES TROP COURTS

L'une des mauvaises caractéristiques de la route actuelle, était sa sinuosité.

— De ce point de vue, nous améliorerons tous les virages. Il n'y en aura plus de trop courts, ou sans visibilité. Il y aura 56,500 mètres cubes de déblais et 31,000 mètres cubes de remblais à manipuler.

— Le fait de faire sauter des rochers impliquera-t-il une interruption momentanée du trafic?

— Absolument pas. Pour faire sauter les mines, nous choisirons des heures creuses, c'est-à-dire de préférence vers 9 heures du matin. Les ouvriers se sont déjà rendus à leur travail, les enfants à l'école, les voyageurs à leurs affaires. D'ailleurs, au Creux, les explosions se produiront à 45 mètres de la route utilisée maintenant. Celle-ci ne risque pas d'être atteinte par de gros blocs. Nous poserons, certes, pendant un certain temps, des signaux lumineux pour canaliser le trafic dans un sens ou dans l'autre, mais rien de plus.

TRAVERSÉE DES VILLAGES

Un point reste encore à trancher, mais

il ne saurait tarder de l'être: celui des lignes électriques, téléphoniques et des câbles.

— La modernisation et l'élargissement de la route portera sur quelle distance? — Exactement 6190 mètres. Les travaux s'arrêteront juste en face de la maison du maire, aux Verrières-de-Joux.

— Et dans les villages? — L'entretien des routes incombe aux autorités locales. Cependant, à la Cluse-et-Mijoux, au Frambourg, et aux Verrières-France, la chaussée sera recouverte de deux tapis bitumeux comme en rase campagne. Dans les localités, il serait souhaitable d'avoir des trottoirs. Cela ne paraît pas réalisable dans l'immédiat, car les communes intéressées ont présentement de grosses charges financières en perspective, à propos de l'électricité et de l'adduction d'eau.

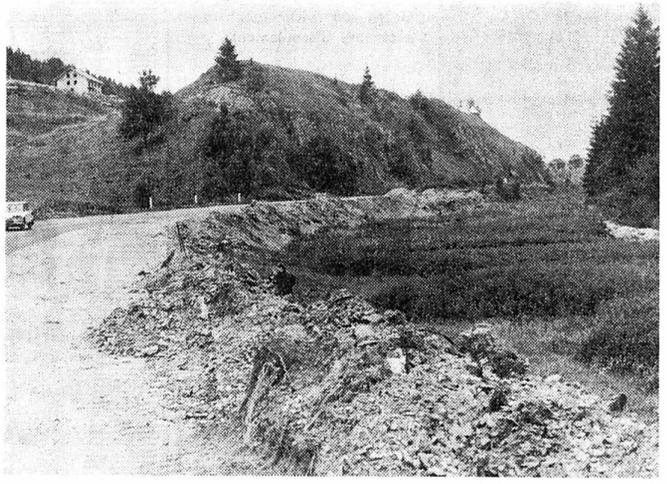
LA NOTE A PAYER

Quand on pense au coût des travaux en Suisse, on reste assez pantois d'entendre M. Rivière articuler la somme nécessaire à cette modernisation:

— Nous nous en tirerons, dit-il, avec une facture d'un million de francs. Malicieusement, il ajoute: Cela n'est pas comparable avec les prix pratiqués en votre pays. En définitive — grâce, il faut le dire, à un terrain assez solide — nous aurons fini avant vous, surtout bien avant l'ouverture du tunnel de la Clusette...

Ce million de francs sera entièrement pris en charge par l'Etat français, l'axe Pontarlier - les Verrières étant classé dans la catégorie des routes nationales.

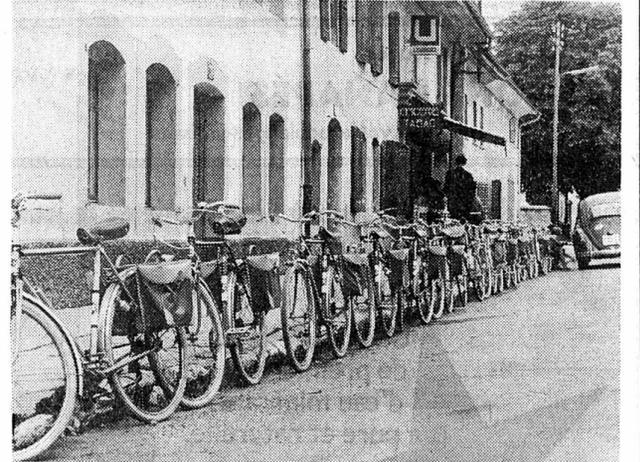
Georges DROZ.



Les travaux vont bon train.

(Avipress - Schelling)

La petite reine n'a pas encore abandonné ses droits



Les vélos de futurs coureurs cyclistes?

(Avipress - Schelling)

De notre correspondant: Actuellement, le roi Eddy Merckx est la grande vedette du sport cycliste. Anquetil, lui, trait ses vaches et fauche le foin. Mais le souvenir de maître Jacques et de Louison Bobet n'est pas mort chez nos amis français. Et la petite reine reste toujours, pour eux, un roitelet de la route. La preuve? On pourrait la fournir par de multiples exemples. L'un d'entre eux ne suffit-il pas? C'est celui de cette colonie de vacances installée à Oye-et-Palet, où les gosses enfourchent leur bécanne et viennent se ravitailler aux Verrières (Suisse).

G.D.

Pendant les temps d'arrêt, ils alignent leurs vélos à la file indienne au bord du trottoir avec une discipline que certains Suisses feraient bien d'imiter. Et alors, les enfants prennent d'assaut, gentiment, la boulangerie pour acheter du chocolat et autres friandises qu'ils seront heureux, le soir venu, de savourer, avec la satisfaction d'avoir bien roulé... Et que peut-être parmi eux, d'ici à quelques années, un nouveau Bobet ou un nouvel Anquetil, fera triompher les couleurs nationales au Tour de France...

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Concert de l'« Harmonie »

(c) Mardi soir, la fanfare « L'Harmonie » des Geneveys-sur-Coffrane a donné un concert fort apprécié de la population, sur la place de l'hôtel de la Gare.

FENIN

Dérapiage: deux blessés

(c) M. Jean-Marc Meylan, âgé de 24 ans, de Chézard, circulait en voiture à 6 h 15 de Chézard en direction de Neuchâtel. Au virage au-dessus de la carrière de Fenin, son véhicule a dérapé sur la chaussée mouillée et a terminé sa course contre un arbre. Dans sa voiture avaient pris place Mlle Christine Rosset, 18 ans, de Neuchâtel, et M. Pierre-Joël Jost, 25 ans, de Peuseux. La jeune fille fut éjectée du véhicule lors du choc, mais ne fut pas blessée, alors que M. Jost souffrit d'une fracture au pied gauche. Le conducteur, M. Meylan, a le fémur droit cassé et des contusions au visage. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital des Cadolles. Quant à la voiture, elle est pratiquement hors d'usage.

Avant l'hiver, Saint-Martin prendra congé de son administrateur postal et de l'ancien bureau de poste

A la fin du siècle passé, le bureau postal de Saint-Martin était situé dans l'immeuble que Fritz Girard, décédé en 1902, légua à l'Etat pour le fonds des vieillards. Alors, dans le village, c'était la mère Cordier qui distribuait le courrier à tous ses « administrés » avec une pointe d'humour plutôt piquante. Lorsqu'il fut décidé d'aménager dans la maison d'habitation de Fritz Girard le premier établissement cantonal destiné aux vieillards-femmes, on dut installer le bureau de poste ailleurs. On lui trouva une place dans l'immeuble qui, aujourd'hui, salue de la main l'actuel bureau de poste.

Le dernier buraliste-facteur du siècle défunt, Lucien Mosset, ayant quitté ses fonctions officielles en 1904, l'administration des postes de Neuchâtel fit appel, pour le remplacer, à Ernest Blandenier, facteur à Renan, mais originaire de Villiers. Celui-ci décida de construire,

à proximité de l'ancienne poste, un immeuble au rez-de-chaussée duquel fut aménagé le petit bureau postal actuel.

DE PERE EN FILS

Ernest Blandenier était né en 1877 à Evillard. Ses parents étaient horlogers et Ernest, qui avait une mauvaise vue, dut renoncer à travailler à l'établi. Il entra alors dans l'administration des postes qu'il ne quitta qu'à l'âge de la retraite, en 1942. Son fils Raoul, l'actuel buraliste, lui succéda et, après 28 ans d'activité au service de la Confédération, doit à son tour prendre sa retraite.

Raoul Blandenier aurait bien aimé entrer dans les postes après avoir accompli sa scolarité obligatoire. Mais du fait de la crise des années vingt, il était difficile pour un jeune homme d'embrancher cette carrière. Le jeune Raoul entra alors comme ouvrier ébéniste à la fabrique de meubles du chef-lieu sans

pour autant désespérer de ne pouvoir satisfaire ses premières ambitions.

Quand il en avait le temps, il remplaçait son père. Lorsque celui-ci prit sa retraite, Raoul fut tout désigné pour le remplacer. Ainsi, le bureau postal de Saint-Martin ne serait pas déplacé une nouvelle fois puisque la maison restait entre les mains de la famille Blandenier.

UN NOUVEAU LOCAL

Mais pour Raoul Blandenier, l'heure de la retraite vient de sonner. Mais il mettra définitivement la clé sous le paillason. Le nouvel administrateur, M. Freddy Stauffer, de Vilars, a décidé de construire une maison familiale tout près de la poste actuelle, mais de l'autre côté de la route. Au rez-de-chaussée sera aménagé le nouveau bureau postal, moderne, beaucoup plus vaste que l'ancien. Il sera ouvert, on l'espère, avant les grands froids.

Les grands Blandenier, père et fils, auront donc été au service de la communauté pendant soixante-six ans. Pendant plus de six décennies, le petit bureau aura suffi à contenir la population d'une part (aujourd'hui 110 ménages), l'administrateur-facteur d'autre part. Cependant, le trafic postal en constante augmentation a eu raison de l'espace vital du bureau. Toutes les coutures du vêtement ont sauté et celui-ci ne tient plus qu'à un fil. Il tiendra encore jusqu'à ce que le nouvel habit soit terminé.

UNE BELLE CARRIERE

Raoul Blandenier a accompli à Saint-Martin une belle carrière. Il a assisté au développement réjouissant de son hameau. Exerçant son métier par vocation, il n'en a cependant pas été l'esclave. Musicien, il a occupé ses soirées et ses dimanches avec profit. Directeur de la fanfare de la Croix-Bleue pendant 45 ans, de la fanfare « La Constante » de Dombresson pendant 10 ans, organisateur de l'église de Saint-Martin pendant 42 ans, directeur de l'orchestre symphonique du Val-de-Ruz avant la dernière guerre, Raoul Blandenier a apporté aux habitants du haut Vallon davantage que des « tout ménages » impersonnels, des lettres d'amour d'un genre particulier. De ces messages qu'on reçoit avec joie et qu'on relit tout en bas de l'année pour ne pas en perdre la saveur.

Bonne retraite! A. S.



Marche populaire du Mont-Racine patronnée par la FAN

(c) Une grande partie des inscrits de l'ancien ont fait savoir leur participation à cette nouvelle édition de la Marche du Mont-Racine, enthousiasmés qu'ils ont été l'an dernier par ce magnifique parcours jurassien. Des inscriptions de Zurich, Bâle, Winterthur sont parvenues. Le service samaritain sera assuré par la section locale. Plusieurs cantines seront réparties sur le parcours; au milieu du parcours, un ravitaillement chaud sera servi aux participants. C'est M. J.-L. Glauser, à Montmollin, qui s'occupe des inscriptions (tél. (038) 82817). Le Marche du Mont-Racine aura lieu les 5 et 6 septembre.

VAUD - VAUD - VAUD

Lausanne privée d'électricité

De notre correspondant: Vers 17 heures, pour une cause que les services industriels de Lausanne s'efforcent d'établir dans la soirée, plusieurs débranchements se sont produits simultanément, privant de courant électrique tout le centre et de la ville. Au même instant, dans l'obscurité (tout au moins dans les locaux sans fenêtres), les projections cinématographiques s'arrêtèrent, les trolleybus s'immobilisèrent, les feux cessant de fonctionner, les ascenseurs demeurant bloqués.

Dans les rues, les colonnes de voitures et de camions s'allongèrent démesurément en quelques minutes. Des agents furent envoyés aux points les plus importants. Les usagers des trolleybus patientèrent puis, les uns après les autres, continuèrent leur route à pied, sauf ceux qui devaient aller très loin.

Vers 17 h 45, le courant revint à certains endroits. Dans d'autres il n'était toujours pas rétabli à 18 heures. Certains grands magasins, les établissements hospitaliers, disposant de générateurs de secours, purent parer à la situation assez rapidement. Mais ce ne fut pas le cas de la plupart des lieux publics. Aux services industriels, à notre dernier appel, on cherchait toujours la ou les causes de la panne.

Musique expérimentale au Musée

Le Musée cantonal des beaux-arts présentera dans ses salles et dans le cadre du 3^{me} Salon international de galeries-pilotes, une manifestation intitulée « musiques exposées à 1, 2, 3, 4... jours ».

Pierre Marietta, Giuseppe Englert, Urs-Peter Schneider et Christian Wolf, qui forment l'un des ensembles de musique contemporaine les plus novateurs, exécuteront dans l'espace de l'exposition des œuvres pour pianos, cor et bandes magnétiques.

Deux évadés à Bochuz

(c) Deux Italiens, Q. L. et B. L., qui purgeaient une peine pour vol aux établissements de la plaine de l'Orbe, sont parvenus hier, vers 15 heures, alors qu'ils travaillaient aux champs, à fausser compagnie à leurs gardiens. Les gendarmes de toute la région, sitôt alertés, sont partis en chasse pour tenter de retrouver les fuyards.

D'après certains renseignements, ils se sont évadés en voiture. Celle-ci aurait été vue en direction de Corcelles-sur-Chavornay.

Les évadés sont âgés de 26 et 40 ans et portaient, au moment de leur fuite, les habits blancs de l'établissement.

YVERDON

Les fillettes vont bien

(c) L'état des deux fillettes Rose-Marie et Claude Plumet, blessées lors du grave accident qui fit trois morts au passage à niveau des Tuileries-de-Grandson, est aussi satisfaisant que possible. La cadette, âgée de 11 ans, qui souffrait d'une plaie au cuir chevelu, et d'écchymoses diverses, est en bonne voie de guérison. Quant à sa sœur, Claudine, 14 ans, qui souffrait de plusieurs fractures aux jambes, son état est jugé très bon. L'une des jambes a déjà subi une opération d'ostéosynthèse; pour l'autre, l'intervention chirurgicale a été volontairement remise à un de ces prochains jours.

Voleur et escroc

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. S. Contini, a condamné, par défaut, un ressortissant espagnol, F. S., à trois mois d'emprisonnement pour abus de confiance. L'accusé, qui avait acheté une voiture d'occasion à tempérament, n'avait payé qu'une ou deux mensualités et l'avait revendue huit mois plus tard à un camarade pour 400 francs.

Le même tribunal a encore condamné pour vol un ressortissant vaudois, R. D., actuellement détenu à Yverdon, à septante-cinq jours d'emprisonnement, sous déduction de quarante-cinq jours de détention préventive. Condamné déjà à cinq reprises pour de semblables délits, l'intéressé déroba, le jour de sa libération de prison, une paire de lunettes médicales à un co-détenu. Quatre jours plus tard, il emportait une tirelire renfermant une somme de plus de 200 fr. qu'il s'était appropriée dans un établissement public d'Yverdon.

Recours rejeté

La Cour de cassation pénale du tribunal cantonal, présidée par M. Tailleur, a rejeté le recours de R. B., domicilié à Meyrin. Le prévenu avait été condamné le 3 juin 1970, par le tribunal correctionnel d'Yverdon, pour violation grave d'une règle de la circulation et conduite d'un véhicule automobile en étant pris de boisson, à quarante-cinq jours d'emprisonnement ferme, ainsi qu'un paiement de frais. Rappelons les faits: le 18 octobre 1969, R. B., qui avait beaucoup bu d'alcool dans la journée et après une dispute qu'il avait eue avec sa femme, circulait en voiture sur la route Sainte-Croix - Yverdon. Déporté dans un virage qu'il avait pris à une vitesse excessive, il entra en collision avec une auto circulant normalement en sens inverse. La prise de sang opérée révéla un taux d'alcoolémie de 1,67‰. R. B. et les occupants de l'autre voiture furent blessés.

ORBÈ

Cyclomotoriste blessé

(c) Mercredi vers 16 heures, à la sortie de Montcherand, le jeune Philippe Laurent, 18 ans, domicilié à Orbe, roulait à cyclomotoriste lorsque, probablement à la suite de l'éclatement d'un pneu, il tomba et dévala un talus. Il a dû être hospitalisé, souffrant d'une commotion.

YVONAND

Le char dépasse: un blessé

(c) Hier, vers 13 heures, un accident s'est produit sur la route cantonale entre Rovray et Yvonand, avant la croisée d'Arriossoules. Un char-atrappé de l'armée qui se trouvait dans une colonne de véhicules militaires, entreprit de dépasser un camion. Au moment où il se trouvait à sa hauteur, les roues gauches du char mordirent sur la banquette, ce qui eut pour effet de faire perdre la direction au chauffeur. L'engin dévala un talus et traversa une haie, pour finir sa course dans un champ de céréales. La recrue Fridolin Bieler, de la compagnie anti-chars 216, qui se trouvait dans la tourelle, voyant le danger, sauta du char et se blessa en tombant. Souffrant de contusions lombaires et d'une plaie au menton, il a été hospitalisé à Yverdon.

OLLON

Dépassement manqué: deux blessés

(c) Un accident s'est produit vers 14 h 25, à Ollon, au lieu dit « Bruy ». Un 20^{me} mobiliste vaudois roulant en direction du Valais a, au cours d'une tentative de dépassement, heurté une borne lumineuse. Sous le choc, ses passagers, M. et Mme Claude-Alain et Nicole Rochat, âgés respectivement de 23 et 22 ans et domiciliés à Cossonay, ont été blessés, et transportés à l'hôpital d'Aigle. Ils souffrent respectivement de blessures diverses et d'une forte commotion.

PAYERNE

Remise de drapeau de l'école de recrues

(c) Mercredi 16 heures, une brève cérémonie s'est déroulée sur la place du Marché, à Payerne, à l'occasion de la remise de drapeau de l'école de recrues trp rav 43, de Sion, commandée par le major Amiet. Forte de cinq cents hommes, cette école prendra fin le samedi 29 août prochain. Au cours de la manifestation, des allocutions ont été prononcées par le capitaine Camenzind, M. Broys, municipal, et par le commandant Décolle. La fanfare de l'école était également présente. Après la remise du drapeau, les quatre compagnies ont défilé devant le major Amiet.

Concours de groupes du Tirage

(c) Le Tirage de Payerne s'est terminé par le traditionnel concours de groupes, qui a vu accourir les tireurs de toute la Suisse romande. Ce concours mettait en compétition le challenge de la section de Payerne de la Société vaudoise des cafetiers et restaurateurs. Voici les principaux résultats: 1. « Armes de guerre », Cheseaux-Lausanne, 2230 points; 2. « Police Lausanne », 2180; 3. Les « Colombettes », Vuadens, 2134; 4. Cercle de Coppet, 2109; 5. « Armes de guerre I », Pully, 2103; 6. Les Aiglons, Châtel-Saint-Denis, 2102; 7. Les « Mousquetaires », Boudry, 2101; 8. Les « Vagabonds », le Landeron, 2099; 9. « Général-Guisan », carabiniers, Lausanne, 2096; 10. à Lausanne-Sport », Lausanne, 2075; etc.

NOIRAIGUE

Dimanche: la fête de l'Ours

(c) La traditionnelle Fête de l'Ours dont la date avait été fixée au 16 août a dû être renvoyée, étant donné le temps incertain. Elle aura lieu avec le programme prévu dimanche, pour autant que les conditions atmosphériques soient favorables, ce que souhaitent ceux de la région et de l'extérieur qui en grand nombre viennent chaque année assister à cette manifestation du souvenir qui est maintenant connue loin à la ronde et qui a eu les honneurs de la radio et de la télévision.

Course des aînés

(c) L'itinéraire exact de la course des aînés qui aura lieu le 5 septembre prochain est maintenant connu. Le Collège des anciens qui organise cette rencontre vient, en effet, de lancer ses invitations et d'adresser un appel aux automobilistes du village. On y apprend que le trajet passera par la Chaux-de-Fonds, Saignelégier, la Joux, Bellay, où aura lieu un arrêt qui permettra la visite de l'église abbatiale et Bienné où un goûter sera servi. La fanfare l'Espérance ne manquera pas, ainsi qu'elle en a pris l'habitude, d'accueillir au centre du village les participants à leur retour.

FRANCE VOISINE

Hold-up à Besançon

En plein midi, une agence du Crédit lyonnais de Besançon, celle des Chaprais, a été délestée du contenu de sa caisse, soit 7650 francs français.

Cinq minutes avant la fermeture des grilles, deux hommes masqués et armés, l'une d'une mitrailleuse, l'autre d'un revolver, pénétrèrent dans les locaux de cette agence et placèrent dos au mur, le gérant et le dernier client avec lequel il conversait.

Tout se déroula très vite. La caisse fut vidée en quelques instants et les deux hommes s'enfuirent à bord d'une voiture sans doute volée. Aussitôt l'alerte fut déclenchée, mais malgré les barrages de police établis sur toutes les routes de Franche-Comté, les deux gangsters courent toujours.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

LES VERRIERES

Aide fédérale pour les travaux d'adduction d'eau

(c) Si la subvention cantonale de 40% était acquise depuis longtemps déjà, tel n'était pas le cas jusqu'à ces derniers jours de celle de la Confédération. Or, sur la base d'un devis finalement ramené à 200,000 fr., l'autorité fédérale accordera 35,000 fr., c'est ce que vient d'apprendre avec satisfaction le Conseil communal des Verrières.

COUVET

Les ruines romaines: vers une solution?

(sp) Le Conseil communal convoquera prochainement tous les intéressés à propos des « ruines romaines » près de la gare de Couvet, Ruines qui subsistent depuis cinq ans et qui ont donné lieu à une pétition. Le but de la prochaine réunion est de trouver (enfin) une solution qui satisfasse chacun le plus rapidement possible.

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet) 20 h 30: Custer, homme de l'Ouest. Médecin et pharmacien habituels. FERMÉE: Pharmacie Vermot, Travers.

AVIS DIVERS

CANON FT Objectif 1:1.8 50 mm Cellule de Type Gds avec mesure de la lumière à travers l'objectif Dispositif QL pour chargement automatique du film Fr. 598.— Schelling photo ciné tel. 9 18 38 Fleurier Prix STOP-DISCOUNT Magasin spécialisé

Le président a tenu compte de circonstances atténuantes LÉGÈRE AMENDE À L'AUTEUR D'UN ACCIDENT MORTEL DE LA CIRCULATION AUX ÉPLATURES

C. R. est borgne. Est-ce à sa cécité totale de l'œil gauche qu'il le doit, alors qu'il circulait au volant de sa voiture, boulevard des Éplatures, d'avoir, à la hauteur de la fabrique Häfeli, renversé deux passantes qui traversaient la chaussée ? Faut-il incriminer l'éclairage public, scandaleux aux dires de chacun en ce 14 janvier 1970, à 6 h 50 ? Les passantes ont-elles commis une imprudence ou bien est-ce l'automobiliste qui s'est rendu coupable d'inattention ? Toujours est-il qu'une femme a perdu la vie dans l'accident et qu'une autre a été grièvement blessée. Dès lors, le jugement qu'allait prononcer, hier, le président du tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, M. Pierre-André Rogon, devenait-il important. Il l'était d'autant plus que les circonstances de l'accident étaient entourées de nombreux points d'interrogation.

Mais, même si l'éclairage public était nul, C. R., selon le juge, aurait dû, quel que soit le point de choc qui resta contesté par la défense, apercevoir à temps les passantes qui avaient déjà parcouru six mètres en traversant la chaussée, et tenter une manœuvre afin de les éviter. Le défenseur du prévenu eut beau faire valoir que sur une route à grande circulation les piétons n'avaient pas la priorité. Si C. R., dit-il, n'a pas aperçu les passantes, ces dernières ont forcément aperçu la voiture ; elles auraient donc pris un risque en poursuivant leur route.

Pour le président, le doute n'entre pas en ligne de compte sur un point bien précis au moins : C. R. a commis une faute d'inattention. Aussi, pour homicide par négligence, mais avec de fortes circonstances atténuantes, dues en particulier aux conditions d'éclairage et à l'infirmité de C. R., qui lui supprimaient 30 % du champ visuel sur le côté gauche, il l'a condamné à 400 fr. d'amende et à 600 fr. de frais.

INATTENTION

Le conducteur, lui, affirme ne les avoir vues que deux ou trois mètres avant que l'avant gauche de sa voiture ne les heurte. L'une d'elles fut projetée sur le côté. L'autre, traînée sur vingt-cinq mètres, devait mourir de ses blessures. Il est cependant établi que la voiture roulait à vitesse normale (55 km/h) compatible avec la visibilité que lui accordait les feux de croisement.

RESPONSABILITÉS

— A côté du prévenu, dira son avocat, devraient se trouver les responsables de l'éclairage et de la sécurité en ville. Et en effet, à l'endroit où s'est pro-

Voiture contre trolleybus : plus de peur et de dégâts que de mal



Hier, à la Chaux-de-Fonds, vers 17 h 30 une voiture locloise conduite par Mme Francine Henry qui circulait rue de la Paix s'est arrêtée au stop, mais est repartie sans prendre garde aux véhicules qui descendent la rue des Amies-Réunies. De ce fait, la voiture fut violemment heurtée par un trolleybus au volant duquel se tenait M. Germain Courbey. Sous l'effet du choc, le véhicule de Mme Hen-

ry fut projeté contre un immeuble. Alors que l'on crût un instant à plusieurs blessés graves (trois enfants se trouvant dans la voiture), seule, en définitive, Mme Henry dut être hospitalisée souffrant de diverses contusions. Les dégâts atteignent 8000 fr. et le permis de conduire de la conductrice lui a été retiré.

(Avispress-Calame)

Gros dégâts

(c) Un automobiliste français S. C., qui circulait hier après midi à 15 h 30, avenue Léopold-Robert à la Chaux-de-Fonds, a embouti l'arrière d'un véhicule conduit par F. R. du Locle, qui précédait et qui s'était arrêté avant un passage de sécurité pour piétons. Les dégâts aux deux véhicules atteignent 7000 francs.

Conducteur imprudent : son permis est saisi

En début de soirée hier, sur la route qui mène au Bas-Monsieur à partir de la route cantonale, en venant de la Chaux-de-Fonds, un automobiliste V.M., qui circulait à une vitesse excessive, a perdu la maîtrise de son véhicule dans une courbe à droite, peu avant le collège. Le véhicule a alors dérapé et heurté l'arrière de la voiture de P.B. qui circulait en sens inverse, puis il a dévalé un talus et s'est arrêté contre un arbre. Dégâts : 8.000 francs et le permis de conduire du conducteur imprudent séquestré.

Passante renversée sur un passage clouté

(c) Hier matin, à 11 heures, un hôtelier de la Chaux-de-Fonds, M. Julien Boraine, 1919, qui circulait au volant de son automobile, rue de la Balance, en direction nord a renversé une passante qui traversait la chaussée en empruntant le passage de sécurité situé à la hauteur du bar « Cario-ca ». La passante, Mme Léa Améz-Droz, qui est âgée de 69 ans, a été transportée à l'hôpital. Elle souffre d'une commotion, d'un traumatisme crânien, d'une fracture du bassin et de la main droite, ainsi que de contusions multiples. Le permis de conduire du conducteur a été retiré.

La Société de gymnastique des Ponts-de-Martel va avoir cinquante ans et une nouvelle bannière

La Société de gymnastique « l'Amitié » des Ponts-de-Martel fêtera le samedi 22 août son cinquantième anniversaire.

A cette occasion, le village tout entier prendra un air de fête pour acclamer et soutenir ses nombreux gymnastes, pour encourager ses cadres, et surtout pour féliciter les fervents sportifs à qui l'on doit aujourd'hui les 50 ans d'existence de « l'Amitié ».

Un demi-siècle d'activité ne doit pas être pris à la légère, c'est pourquoi un comité d'organisation jeune d'esprit et dynamique a été créé. Il se compose de la façon suivante : MM. F. Mojon, président ; A. Perrin, vice-président ; Mlle C. Perrin

et Mme O. Ducommun, secrétaires ; W. Jean-Mairet, caissier ; Mme O. Ducommun, tombola ; J. Montandon, cantine ; G.-A. Guermann, police ; R. Haldimann et R. Dängeli, danse ; H. Steiner, matinee jeunesse ; J.-C. Perrin, journée gymnique ; J. Perret et J. Montandon, bannière.

DES PERTES

Ce comité hélas a déjà été amputé d'un de ses membres en la personne de M. John Perret, ancien président de commune décédé subitement en juin dernier. M. Perret a œuvré tout au long de sa carrière pour le développement du sport aux Ponts-de-Martel, et c'est encore plein de

dévouement qu'il accepta d'aider la Société de gymnastique. Samedi prochain, la société inaugurera sa nouvelle bannière. Malheureusement, l'un des promoteurs de cet emblème ne sera pas présent.

Nous devons encore relever la disparition de M. Edgar Feutz. M. Feutz, disparu depuis 1968, assura 20 ans de présidence, 10 ans de monnarat avec les actifs, 8 ans avec les pupilles et 8 ans avec la section de la gym-hommes. En plus de cette activité débordante, M. Feutz fit partie du comité de l'Association régionale du Locle, ce qui lui valut la nomination de membre honoraire de sa section et de l'Association cantonale. Aujourd'hui encore, tous les gymnastes des Ponts se souviennent de son dévouement.

CÉRÉMONIE

Samedi, en fin de matinée aura lieu l'inauguration de la bannière, puis après un repas, place sera faite aux jeux et tournois, ainsi qu'à une démonstration artistique offerte par 3 couronnés fédéraux membres de l'équipe suisse B : MM. Michel Froidevaux et les deux frères Claude et Gilbert Josseval.

Après la proclamation des résultats, un grand bal mettra un point final à cette journée du cinquantenaire.

Une nouvelle saison théâtrale avec Comoedia : Crime, suspense et beaucoup d'humour

Ainsi que de coutume, en cette veille de saison théâtrale, la société théâtrale « Comoedia » du Locle a tenu à présenter à la presse son programme. Le président, M. Marcel Calame, et les deux directeurs, MM. René Geyer et Pierre Brossin, ont exposé en détail ce que seront 1970-1971 et leurs deux troupes. En effet, par un heureux présage, la direction avait dû envisager il y a de cela quelques années de scinder en deux les effectifs devenus trop nombreux et de créer en fait deux troupes réunies sous un même nom et par un même amour du théâtre.

L'une et l'autre montent chaque année une pièce différente, ce qui permet à Comoedia d'offrir sous un même drapeau deux compositions, souvent fort différentes, mais qui ont toutes un point commun : être du style de boulevard et surtout plate, tant aux acteurs amateurs qu'au public. Actuellement, la société compte 31 membres qui cumulent parfois les rôles de machinistes ou de secrétaires. Deux répétitions par semaine, éventuellement des répétitions particulières ont lieu simultanément dans les salles du tribunal et des témoins, qui se prêtent parait-il fort bien à ces activités... imprévues !

Comoedia a fêté l'année dernière le 25ème anniversaire de sa fondation avec un éclat tout particulier. Mais cette année, que réserve-t-elle ?

D'abord une pièce de Robert Thomas, créée en 1966 à Paris : « La Perruche et le poulet », du genre policier comique. L'in-

trigue tourne autour d'un cadavre ! Ce qui vaudra au public de passer de délicieux moments dans une ambiance plus que délirante. Car ce n'est pas encore aujourd'hui que la troupe abandonnera le genre pour un style austère ou méditatif...

Quant à la seconde œuvre, « Blaise », de Claude Magnier, créée elle aussi à Paris en 1960, c'est l'histoire d'un jeune homme sympathique qui a des ennuis. Beaucoup d'ennuis. Trop...

Mais il n'est pas question de dévoiler l'intrigue et ses nombreux rebondissements. Comoedia dans la ligne qu'elle s'est tracée il y a de nombreuses années, saura apporter le talent d'une troupe de comédiens amateurs qui jouent pour leur plaisir. Et pour le nôtre.

Et les engagements ? Il y aura bien sûr les traditionnelles soirées au Locle ou dans les villages des environs. Et peut-être que cette fois, l'une des équipes s'arrêtera dans le Val-de-Travers, cette région où elle n'est jamais allée. En fait, dix représentations sont prévues pour chaque troupe. Cette saison sera aussi sans doute l'occasion de réaliser un vieux rêve : monter un spectacle entièrement seul. Alors qu'un général, il s'inclut dans une soirée musicale ou familière. Une expérience qui mérite d'être tentée.

Ph. N.

Jardins d'enfants : des entrées à l'improviste !

De notre correspondant :

Une modification de l'âge d'admission à l'école primaire, au printemps 1971, a été rendue nécessaire par la prochaine entrée en vigueur de la réforme scolaire romande et notamment par le fait que le début de l'année a été fixé en automne, c'est-à-dire le 1^{er} septembre.

Ainsi, l'année prochaine seront admis pour commencer leur scolarité obligatoire les jeunes nés entre le premier mai 1964 et le 30 juin 1965. C'est pourquoi le comité des jardins d'enfants du Locle a décidé d'admettre ceci dans la mesure du

possible et au vu de la place disponibles, les enfants nés également en juin 1965 et de les faire entrer cette année encore, donc en cours d'activité dans les classes. Afin d'éviter que cette différence de deux mois (le début de l'année commençant auparavant en mai, seuls les adolescents nés jusqu'au 30 avril pouvaient s'y intéresser) ne défavorise pas trop certains jeunes.

En ville, on compte neuf jardins d'enfants avec environ 220 places. De nombreuses inscriptions pour cette entrée improvisée ont déjà été enregistrées et toutes les classes seront sans doute bientôt occupées à cent pour cent.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

EGATEC S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

diplômé (e) et de langue maternelle française pour seconder sa collaboratrice au service du personnel.

Nous offrons une place stable, possibilité de travailler de façon indépendante pour personne capable.

Prière de faire parvenir offres de service ou de téléphoner à Egatic S.A., 47, rue des Pianos, 2500 Bienne. Tél. (032) 3 73 32 ; en dehors des heures de bureau, tél. (032) 2 68 03.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique, cherche, afin de faire face à son expansion :

outilleurs

pour son atelier de fabrication de moules pour matières plastiques ;

mécanicien

pour l'entretien de son parc de machines et pour la fabrication d'outils et de gabarits.

Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à :

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry (NE), tél. (038) 6 42 46.

METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

METAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel

cherche pour son service d'entretien

CONTREMAÎTRE

qui sera chargé de diriger l'atelier de mécanique d'entretien. Il sera notamment responsable de travaux d'installation et d'entretien du parc de machines.

Nous demandons :

— une personne dynamique ayant une formation de mécanicien qualifié, avec maîtrise ou connaissances de préparation du travail, capable de diriger du personnel.

Nous offrons :

— une activité variée et intéressante
— un salaire correspondant aux exigences de la fonction
— une place stable avec les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au 5 72 31, interne 58. Discretion assurée.

GALLAY

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir :

Service exportation

Deux secrétaires capables de prendre la sténographie en allemand et en français, éventuellement en anglais et en italien. Les candidates doivent être aptes à exécuter des travaux variés et intéressants, notamment : correspondance, rapports, offres, télex, statistiques commerciales, divers travaux de bureau, etc. Contacts fréquents avec la clientèle.

Caisse

Une personne capable et consciencieuse, ayant de bonnes notions de la langue allemande et si possible une formation comptable.

Comptabilité

Un ou une comptable, ayant une bonne formation de base (comptabilité clients, fournisseurs et analytique). Langue allemande indispensable.

Bureau des devis

Un deviseur connaissant parfaitement la tôlerie et les soudages à l'autogène, à l'arc et à l'argonarc.

Ce nouveau collaborateur devrait également être au courant de l'emboutissage, du pliage, de l'estampage, du découpage et du poinçonnage de la tôle. Pratique d'ateliers et du devis de pièces en tôle exigée.

Département montage

Un monteur-installateur-metteur au point pour notre département spécialisé dans l'extrusion des matières plastiques.

Nous proposons à un candidat ayant une formation de mécanicien et quelques notions d'électricité, parlant l'anglais et si possible l'allemand, un travail intéressant, faisant appel à beaucoup d'initiative personnelle, d'esprit d'observation et d'analyse.

Après un stage de formation dans nos usines, le candidat devra se déplacer fréquemment à l'étranger.

Nous offrons, à chacun et chacune, une place stable aux conditions de travail agréables, des avantages sociaux et la semaine de cinq jours.

Si l'un des postes précités est susceptible de vous intéresser, veuillez envoyer vos offres complètes aux Usines Jean Gallay S.A., à l'attention de M. Fischer, chef du personnel, 17, chemin Frank-Thomas, 1211 GENEVE 6.

TRAVAIL DES METAUX EN FEUILLES
ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE
MACHINES PLASTIQUES - EMBALLAGES



EBAUCHES SA
DÉPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 5 85 01

En vue de l'extension de notre fabrique d'appareils électroniques à Neuchâtel, avec l'ouverture d'une section

AU LANDERON

nous engageons

DAMES ET DEMOISELLES

pour des travaux d'assemblage et de montage de quartz pour montres.

Ne vous laissez pas impressionner par les termes « quartz ou électronique », les travaux que nous vous confierons sont faciles ou adaptés à vos aptitudes.

Formation par nos soins dans nos ateliers.

CHERCHER-VOUS un travail varié, simple et propre ? Alors adressez-vous sans tarder à

EBAUCHES S.A., Département OSCILLOQUARTZ, Brévard 16, 2001 Neuchâtel, ou appelez-nous au (038) 5 85 01, interne 22, tous les jours ouvrables jusqu'à 19 heures.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

L'avenir de la « Ville de l'Avenir »

Parmi les nombreux phénomènes irréversibles que notre génération et la suivante devront affronter à leur corps défendant, ceux qui touchent à la transformation des villes ne sont pas les moindres.

Vivant d'abord orgueilleusement racoquillées sur elles-mêmes, à l'écart de la paysannerie, dont elles daignaient échanger les produits contre des articles manufacturés, elles devinrent (avec le développement des communications et de l'industrie) des pôles d'attraction. Ce fut l'ère des « villes tentaculaires » et de la désertion des campagnes. Mais leur hypertrophie provoque depuis quelques années un mouvement inverse: congestionnées, malsaines, dangereuses, elles sont délaissées par un nombre croissant de familles plus ou moins aisées, qui vont s'établir dans les quartiers extérieurs, dans la grande banlieue ou même plus loin.

Incertitudes

Pour ne considérer que le côté financier, leurs obligations augmentent proportionnellement beaucoup plus que leur population, alors que leurs ressources s'amenuisent sans cesse, et elles s'empêchent de plus en plus dans des problèmes insolubles dont les métropoles américaines fournissent des exemples hallucinants. Et comme en démocratie on avance avec un lentour qui n'a plus rien de « sage », nos cités suisses aussi vont au-devant de difficultés croissantes.

Celles-ci sont probablement plus grandes encore dans le cas de Bienne, ville de paradoxes et d'antinomies, coincée entre la plaine et la montagne, le Seeland et le Jura, alémanique et romande, ouvrière et bourgeoise, progressiste et retardataire, caractérisée par une population instable.

Déjà on s'attaque timidement à quelques-uns de nos problèmes, dont la solution est souvent freinée par l'immobilisme des nostalgiques

du passé: entre autres, la nécessité d'un aménagement urbanistique à inspirer le plan Trudinger, et une commission du Conseil de ville, créée sur l'initiative de M. A. Ory, s'occupe depuis quelque deux ans du problème complexe de la régionalisation.

C'est évidemment l'évolution démographique qui doit concentrer l'attention de quiconque se préoccupe de l'avenir singulièrement incertain de la « Ville de l'Avenir ». Il est indispensable de disposer à cet égard de données précises, valables tout au moins pour l'immédiat, permettant de tirer des conclusions pratiques.

La science au service d'une «restructuration»

A ce propos, un ouvrage fondamental va paraître prochainement sous le titre de « Bienne, son agglomération, sa région » étude géographique structurelle d'une zone urbaine et de son expansion territoriale.

Il s'agit d'une thèse qui, le 9 juillet passé, valait à M. Raymond Bruckert, Jurassien et Biennois, professeur à l'Ecole commerciale, le titre de docteur ès sciences à l'Université de Berne, avec la plus haute distinction (« summa cum laude »).

Dans ce livre de trois cents pages, M. Bruckert étudie tout d'abord la situation géographique de Bienne, évoque l'histoire de cette petite cité qui vécut longtemps à l'écart, frustrée dans sa volonté d'expansion par les frontières d'Etats rivaux. Il montre ensuite comment, entrée dans la Confédération, elle devint une ville industrielle et commerciale dont on connaît le spectaculaire essor après 1960.

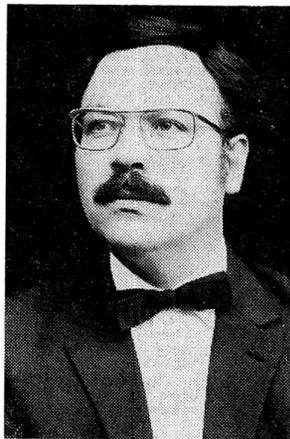
Cette évolution aboutit à un véritable éclatement des structures, à une extension de la ville au-delà de ses frontières, à un « redéveloppement » de la population en direc-

tion des zones limitrophes. En guise de conclusion, M. Bruckert tente une synthèse des modalités de développement de la zone urbaine, ainsi qu'une définition de la « Regio biennensis ».

Pendant longtemps, en matière de développement, on s'est laissé vivre, considérant les phénomènes de croissance comme des facteurs organiques qu'on ne pouvait influencer. On commence à comprendre que l'évolution doit faire l'objet d'études scientifiques approfondies si, en matière d'organisation et de gestion des villes, on veut prendre judicieusement les décisions inévitables.

A ce point de vue, « Bienne, son agglomération, sa région » constituera sans doute une étude fondamentale et, peut-être, un point de départ.

R. WALTER



M. Raymond Bruckert montrera-t-il une voie à suivre?

Concours de peinture

La « Tratellanza », société de secours mutuels fondée en 1944, qui compte plus de deux cents membres, organise pour le 13 septembre un concours de peinture intitulé: « La Palette ». Ce dernier est ouvert à tous les artistes professionnels ou amateurs, suisses et étrangers, passionnés de peinture.

Le sujet imposé est: « Vue pittoresque de la ville de Bienne ». Chaque participant emportera avec lui son matériel et au gré de ses affinités choisira, à Bienne, l'endroit qu'il désire reproduire. Jusqu'à ce jour, une trentaine d'inscriptions provenant de toute la Suisse sont parvenues au comité d'organisation.

Toutes les œuvres et travaux seront réunis et exposés dans la Cave du Ring, propriété de la société des beaux-arts de Bienne. Elles seront jugées par des personnes compétentes en la matière, puis vendues. Une partie du bénéfice sera octroyé aux œuvres sociales de la ville. Des médailles d'or, d'argent et de bronze récompenseront les gagnants du concours.

Un enfant blessé

(c) Hier, à 15 h 20, une automobile circulant à la route de Boujean a renversé le jeune Alfred Pressant, né en 1962, domicilié à la route de Reuchenette 110. Blessé à la tête, il a été hospitalisé à Wildermeth.

Collision

(c) Hier, vers 15 h 30, une collision s'est produite entre deux automobiles au carrefour rue de Morat - rue Veresius. Dégâts.

Triplés: la police des étrangers a ajouté son propre cadeau à tous les autres...

Excellente nouvelle pour la famille Saolino. En effet, Don Bove, le président de la Mission catholique italienne de Bienne nous a précisé que la police des étrangers venait d'accorder le permis de séjour pour tous les enfants de cette famille. Toutefois,

lorsque les triplés auront trois mois, la mère devra quitter son travail et rester à la maison. Jusque'à cette date, c'est-à-dire à la fin de cette année, les triplés seront accueillis à la pouponnière de la ville. Le prix de pension pour les trois bébés,

soit 1800 francs pour ces trois mois, sera payé par le consulat d'Italie, l'Association des cercles italiens et la Mission catholique italienne. Quant à l'aîné des enfants, qui est âgé de deux ans, il sera reçu gracieusement à la crèche de la Mission.

Reste le problème de l'appartement. Le bureau des œuvres sociales de la ville s'en occupe activement.

Enfin, le 29 août à la Rotonde, lors du troisième festival de la chanson sous le thème « l'Italie chante après le travail », une tombola sera organisée dont une partie du bénéfice ira à la famille Saolino. On peut signaler aussi qu'à la suite de la campagne de solidarité lancée par l'Express en faveur des triplés biennois, la « Fatellanza » de Bienne a fait parvenir des layettes à la famille.

A propos de cette souscription, c'est une somme de 266 fr. qui a été versée hier au compte de chèques postaux de l'Express (20-373), ce qui donne un montant total de 4554 francs. Voici la liste des nouveaux donateurs:

Anonymous, Auvernier; A.D., Bâle; C. Lang, Bôle; anonyme, la Chaux-de-Fonds; A.R., Cressier; Jean et André, M.A.T., B.X.; M.C., trois anonymes, tous de Neuchâtel; un grand-maman et M.S., Peseux; anonyme, Saint-Blaise.

IPSACH

Blessé par une automobile

(c) Hier, vers 13 heures, le jeune Peter Hiltbrandt, âgé de 9 ans, s'est aventuré sur la rue principale à Ipsach, sans prêter attention à la circulation. Il a été renversé par une automobile. Souffrant d'une commotion, il a dû être hospitalisé à Wildermeth.

JURA - JURA - JURA

COURTÉTELLE

Grièvement blessé

(c) M. Emile Bernasconi, âgé de 70 ans, qui se trouvait lundi sur le chantier d'une maison en construction à Courtételle, a glissé et a fait une chute de 6 mètres. Il a subi une forte commotion. Transporté d'abord à Delémont, il a dû être transféré hier soir dans une clinique de Bâle, en raison de la gravité de son état.

METTEMBERG

Accrochage

éc- Le car postal de Pleigne et une automobile de la même localité qui se croisaient entre Mettemberg et Soyhières, à un endroit où la route est particulièrement étroite, se sont accrochées au passage. Dégâts: 1000 francs.

DEVELIER

Enfant blessé

(c) Hier, à 19 heures, un enfant de 5 ans, le petit Rolph Stebler, s'est détaché d'un groupe d'enfants qui se tenaient à l'entrée de Develier, et s'est élançé sur la route au moment où survenait une voiture qui l'a happé. Il a subi une fracture de la cuisse. Il a été hospitalisé à Delémont.

Priorité coupée

(c) Un autre accident s'est produit à Develier, hier matin, lorsqu'un conducteur français qui arrivait sur la route principale, coupa la priorité à une automobile qui traversait le village. Dégâts: 4000 francs.

SONCEBOZ

Festival des fanfares

(c) C'est vendredi que sera donné à Sonceboz-Sombeval, le feu vert aux festivités du 51ème festival des fanfares du bas Vallon. Une soirée dansante est prévue pour cette ouverture.

MOUTIER

Candidature

(c) Le comité directeur de la Fédération du parti chrétien-social du district de Moutier s'est réuni récemment à Moutier, sous la présidence de M. Louis Kramatter de Courrendlin. Il a été décidé de proposer la candidature de M. Jean-Paul Friat, de Tavannes, comme juge suppléant au tribunal du district de Moutier, en remplacement de M. Léon Rebetz, des Genevez, récemment décédé.

Un jeune homme de Boncourt se noie en France

Hier après-midi, vers 14 h 15, le jeune Bernard Frelechoux, 14 ans, domicilié à Boncourt, s'est noyé dans le lac artificiel de Champagny, en Haute-Saône (France). Son corps a pu être retrouvé quelques heures plus tard, après l'intervention d'hommes-grenouilles appelés de Vesoul.

Le jeune homme avait pris place avec sa sœur, Mlle Véronique Frelechoux, 20 ans, sur un matelas pneumatique qui chavira soudain à quelque 15 mètres de la rive. Le fiancé de la jeune fille, qui prenait des photos au bord du bassin, plongea et parvint à ramener celle-ci, inconsciente, sur la rive. Il réussit à la ranimer. Le jeune Bernard, en revanche, avait coulé à pic. Cet incident est dû à l'imprudence puisque les deux jeunes gens ne savaient pas nager.

COURTEDOUX

Voiture dans un fossé

(c) Hier, à 18 h 45, une automobile française qui circulait entre Courtédoux et Chevèze, a été déportée dans un virage. Elle a traversé la route et est allée heurter la banquette droite avant de finir sa course, démolie, au fond d'un talus. La voiture valait 8,000 francs.

Lorsque la police arriva sur les lieux, le conducteur avait disparu. Les gendarmes récupérèrent alors le véhicule et le transportèrent dans un garage où son propriétaire pourra le reprendre après s'être fait connaître.

DELÉMONT

Deux femmes au Conseil communal

(c) Pour des raisons professionnelles, M. Jean Haas vient de donner sa démission de conseiller communal, poste qu'il occupait depuis 1963. Le premier des « viennent-ensuite » de la liste socialiste est M. Jean-Pierre Boegli, maître secondaire, qui ne pourra pas siéger, son frère étant secrétaire municipal. C'est donc Mme Eva Siegenthaler qui accédera au conseil. L'exécutif delémontain comptera donc dorénavant deux femmes, Mme Tschoumi, qui a le dicastère des écoles, et Mme Siegenthaler qui reprendra probablement les œuvres sociales.

FRIBOURG - FRIBOURG

« Bonjour du pays de Fribourg »



De notre correspondant: La campagne « Bonjour du pays de Fribourg », conduite avec succès par

Des cadeaux inattendus.

L'Union fribourgeoise du tourisme, vient de prendre fin. A Bellegarde (Gruyère), la Société de développement locale a offert aux derniers touristes arrêtés une et d'autres délicatesses. (Avipress - Fleury)

CHABLE

Tué en France

Un habitant de Châble, Fribourg, M. Joseph Liardet, âgé de 65 ans, célibataire, a trouvé hier une mort tragique en France. Alors qu'il circulait à vélo sur la route de Vichy, il se jeta contre un camion et fut tué sur le coup. Le défunt était bien connu dans la région d'Estavayer où il travaillait à l'Institut Stavia et à l'Hôpital de la Broye. M. Liardet sera enterré aujourd'hui à Vichy.

MOLÉSON - VILLAGE

Trois appartements cambriolés

(c) Hier, trois cambriolages ont été constatés à Moléson-Village. Ils avaient été perpétrés dans la nuit de mardi à mercredi, vraisemblablement. Les entrées de trois appartements superposés ont été forcées. Deux d'entre eux ne contenaient que du mobilier, tandis que le troisième, appartenant à un Lausannois, recelait des objets personnels.

La police de sûreté de Bulle et la gendarmerie de Broc se sont rendues sur place.

PROMASENS

Jeune conducteur grièvement blessé

(c) Hier, vers 14 h 45, M. Fernand Monney, 23 ans, domicilié à Gillarens, circulait, au volant de sa voiture, de Rue en direction d'Oron-la-Ville. Peu avant la sortie de Promasens, dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise du véhicule, vraisemblablement à la suite d'un excès de vitesse. La voiture sortit de la route et alla s'écraser contre le mur du jardin de M. Albert Crausaz. Le conducteur fut transporté à l'hôpital de Billens. Il avait la moelle épinière sectionnée. On dut ensuite le transférer à l'hôpital de l'île, à Berne. La voiture, valant 5000 fr., est démolie.

FRIBOURG

Issue fatale

(c) Hier ont eu lieu, au cimetière Israélite de Saint-Léonard, à Fribourg, les obsèques de Mme Hélène Lifschutz, âgée de 58 ans, qui était la bibliothécaire de l'Institut de l'Europe orientale de l'Université de Fribourg. Mme Lifschutz, née Friedmann, était originaire de Ponikwa, en Pologne orientale. Elle était domiciliée à Botterens (Gruyère).

Le 28 juillet dernier, la voiture de Mme Lifschutz était allée s'écraser contre un arbre, à Courtépain. Souffrant de nombreuses fractures et blessures, elle avait été hospitalisée à Fribourg, où elle est décédée.

ESTAVAYER

Championnat d'Europe des korsars

(sp) Cet après-midi commence le championnat des « Korsars ». Il est organisé par le Cercle de la voile d'Estavayer, et compte 116 concurrents inscrits, ce qui est un record sur notre lac.

Ce dérivéur léger de haute compétition ne doit pas être confondu avec le Corsaire, qui est un bateau de croisière à trois équipiers.

Le « Korsar » est de conception allemande, et tente de concurrencer les séries françaises telles que le 470 ou le 485. Il est en bois moulé ou en plastique et possède un trapèze. Il est donc réservé aux équipages qui désirent faire de la régate et de la volige.

La construction du centre de jeunesse va commencer

De notre correspondant:

Comme ils l'avaient promis, les membres du Centre de jeunesse, après avoir reçu le 18 juin dernier le permis de construire et un crédit de 60,000 fr. qui vient s'ajouter aux 12,000 fr. récoltés par souscription se sont mis au travail. Une assemblée est convoquée pour le 22 août au restaurant du Ruschli. Il s'agira de remanier le comité, de former les groupes de travail et de prendre des décisions quant à l'orientation du futur Centre autonome.

LES FAITS

Le 4 décembre 1969, après de longues discussions avec la direction des écoles, de la police, des travaux publics, le groupe des jeunes déposait une demande de permis de bâtir. Délai d'opposition: 8 janvier 1970. Aucune opposition n'était déposée. Le 27 février 1970, l'office d'architecture proposait d'accorder un crédit provisoire et demandait certains compléments de plans. Entre-temps, la demande fut soumise à la police de l'artisanat et de l'industrie qui fit ses remarques et posa certaines exigences: mesures de sécurité telles que deux portes de secours, un éclairage de secours, des extincteurs, un poste d'hydrant.

Aux dires de certains jeunes gens, ces exigences auraient été formulées l'une après l'autre et non toutes ensemble, ce qui occasionna d'inutiles pertes de temps.

Le 21 mars 1970, la police de l'artisanat était satisfaite et proposait l'acceptation de la demande. Le 26 mars 1970, une demande de remise à la police municipale, le centre de jeunesse étant à proximité immédiate de la grande place de parc pour autos, il s'agissait d'étudier le problème de l'accès de la coupole, suppression des places de parc, clôture, etc.

Le 5 mai 1970, la demande de construction revenait à l'inspecteur de police, à la direction des travaux publics, avec un préavis favorable et un plan de remplacement pour les places de parc sacrifiées au projet de l'entrée du centre. Le 19 mai 1970, le Conseil municipal décidait d'approuver la demande de construction et de transmettre avec proposition d'acceptation à l'autorité cantonale compétente: la préfecture. Après ultimatum lancé par les jeunes de Bienne, en date du 18 juin, le Conseil municipal accordait: 1. Le permis de construire; 2. Un crédit de 60,000 francs, à condition que des devis soient présentés. Les crédits pour les manifestations à venir seront discutés de cas en cas. Le centre doit fournir un budget sur ses activités.

On se souvient que les jeunes furent d'accord sur les points 1 et 2: quant au point 3, il reste encore à discuter. Ils désirent avant tout l'entière autonomie de leur centre.



Dans le vent!

La chemise Jersey cintrée

en coton mercerisé, diverses couleurs mode.

25.-

MARCHÉS MIGROS

Elan IGNIS



Fini le dégivrage!

Une technique de réfrigération parfaite, voilà ce que vous offrent les modèles ELAN. Dégivrage automatique dans la partie réfrigération! Vous n'avez plus à vous occuper de rien!

Grand choix de toutes grandeurs en magasin. A partir de Fr. 298.-

ELECTRICITÉ



Place-d'Armes 1, Neuchâtel Tél. 5 18 36
Cortailod 1 Cortailod Tél. 6 40 86

Maxi-place à mini-prix!



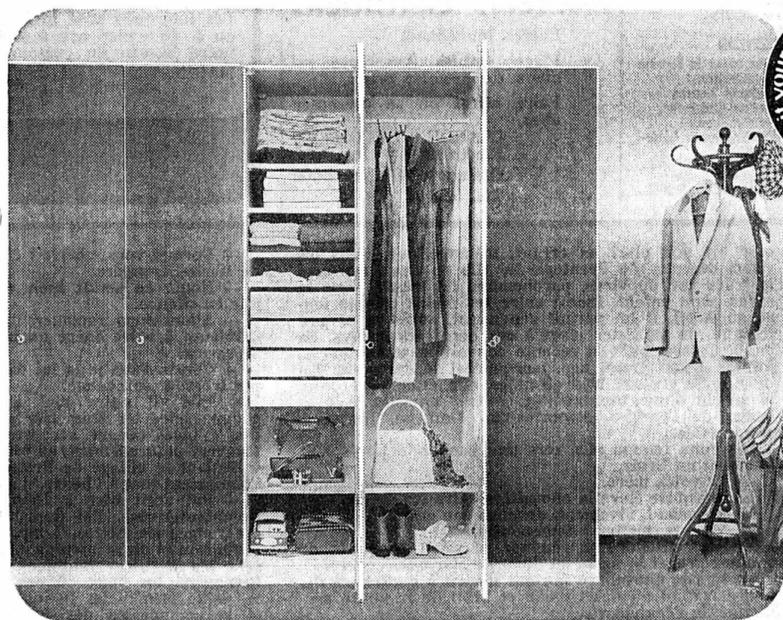
Vous pouvez résoudre le problème de la place dans votre appartement en fonction de vos besoins: les bibliothèques murales et les armoires hautes peuvent être agrandies par la suite selon le système des boîtes de construction. En outre, il vous est possible d'adapter ces meubles au style de votre intérieur. Grâce à ce système ingénieux, le montage est plus facile qu'on s' imagine!

Bibliothèque murale

Rayons pour livres et revues, armoires pour bibelots, verres, etc., secrétaires pour la correspondance, les documents, etc.

Encore plus avantageux!

Pièces détachées (contenu d'un paquet)	Blanc, vernis poli, arêtes recouvertes de résine synthétique	Noyer véritable plaqué mat	Palissandre véritable plaqué mat	Limba, plaqué, brut, poli
Parois de l'élément de base:				
2 parois latérales 181 x 26 x 1,9 cm	65.-	80.-		
1 fond 88 x 26 x 1,9 cm	au lieu de 80.-	au lieu de 98.-		
1 socle 88 x 5 x 1,9 cm				
1 haut 88 x 26 x 1,9 cm				
Parois d'un élément additionnel:				
1 paroi intercalaire 181 x 26 x 1,9 cm	48.-	60.-		
1 fond 88 x 26 x 1,9 cm	au lieu de 55.-	au lieu de 68.-		
1 socle 88 x 5 x 1,9 cm				
1 haut 88 x 26 x 1,9 cm				
1 paroi arrière (non emballée) 175 x 90 cm	22.-	22.-		
		noyer imprimé		
3 rayons 88 x 24 x 1,9 cm		33.-	73.-	25.-
1 rayon incliné avec rebord massif 88 x 30 x 1,9 cm		18.-	38.-	14.-
1 bloc suspendu avec 2 portes coulissantes et paroi arrière plaquée 88 x 39 x 27 cm		75.-	125.-	55.-
1 bloc au sol avec 2 portes et paroi arrière plaquée 88 x 39 x 37,5 cm		125.-	160.-	78.-
1 secrétaire avec tablette intérieure, 1 abattant et paroi arrière plaquée 88 x 39 x 33,5 cm		110.-	150.-	78.-
Supports de rayonnage en matière synthétique:	horizontaux, blancs ou bruns		la paire 2.30	
	inclinés, blancs		la paire 2.50	
Exemple de prix: 1 élément de base avec paroi arrière, 3 rayons et 1 bloc au sol, en noyer				266.90
1 élément additionnel avec paroi arrière, 3 rayons et 1 secrétaire				234.20



Armoire haute

pour le linge, les vêtements, les chiffons, comme garde-robe, ou comme armoire d'archives. Dimensions des éléments: hauteur 210 cm, profondeur 58 cm, largeur 52 cm (élément additionnel: largeur: 50 cm)

Paquet no	Contenu	A Fenéau brut arêtes recouvertes de résine synthétique blanche	B Surfaces et arêtes recouvertes de résine synthétique blanche	C Comme B, mais avec porte en résine synthétique, imitation noyer
1	1 porte 1 fond 1 socle 1 haut Garnitures et vis Instructions pour le montage	58.-	88.-	98.-
2	2 parois latérales extérieures	60.-	115.-	115.-
3	1 paroi médiane (paroi de séparation) nécessaire pour le montage d'armoires à plusieurs portes	38.-	65.-	65.-
4	3 rayons 54,5 x 48 x 1,9 cm y compris 12 supports	16.-	32.-	32.-
5	1 tiroir 44 x 54 x 10 cm, surface frontale en résine synthétique blanche, avec 2 liteaux			15.-
Pour 1 élément de base, vous avez besoin de 1 paquet no 1 et 1 paquet no 2				
Pour 1 élément additionnel, vous avez besoin de 1 paquet no 1 et 1 paquet no 3				
Exemple de prix:				
1 élément de base, sans rayons, en résine synthétique blanche				203.-
1 élément additionnel, sans rayons, en résine synthétique blanche				153.-

Do it yourself
MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

LA MAISON POUR JEUNES FILLES, à la Chaux-de-Fonds, cherche

UNE CUISINIÈRE

Nous offrons :
— des conditions de travail agréables dans une institution entièrement renouée ;
— des congés réguliers ;
— une ambiance sympathique ;
— la possibilité de s'affilier à une caisse de retraite.

Adresser offres manuscrites, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, à la direction de la Maison pour jeunes filles, rue du Parc 69, 2300 la Chaux-de-Fonds.



Nous cherchons :

vendeuse-caissière

qualifiée, pouvant assumer la responsabilité d'une succursale ;

vendeuses

pour nos rayons de charcuterie ;

aide de cuisine

pour notre département traiterie ;

commissionnaire

Horaire de travail régulier. Semaine de 5 jours, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres à Bell S.A., Treille 4. Tél. 4 01 03.



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

Nous offrons à des

mécaniciens

et à des

serruriers

des postes intéressants, dans nos départements de production avec perspectives d'avenir pour les candidats capables.

Nous demandons : certificat fédéral de capacité, quelques années de pratique dans l'entretien ou le réglage, esprit de collaboration.

Nationalité suisse, âge idéal 25 à 40 ans.

Nous offrons : formation approfondie, activité intéressante et bien rémunérée, travail en équipe, alternative de jour et de nuit, transports par nos soins en cas de non-concordance avec les moyens de transports publics.

Prière d'adresser offres ou de se présenter au chef du personnel, téléphone (038) 5 78 01, interne 220. FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A. 2003 NEUCHATEL

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :

SERVICE DU PERSONNEL

TEL. 038/5 78 01 2003 NEUCHATEL

Importante fabrique d'assortiments pour la boîte cherche, pour sa succursale, région de Neuchâtel :

1 mécanicien

avec surveillance de la fabrication ;

1 étampeur - 1 manoeuvre qualifié

Ambiance agréable, caisse maladie, caisse de retraite.

Ecrire sous chiffres AV 2025 au bureau du journal, où l'on peut obtenir tous renseignements utiles.

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels

engagerait, pour le montage et le câblage de tableaux de commande :

ÉLECTRICIEN

et

AIDE-ÉLECTRICIEN

Personne professionnellement non préparée à ce genre de travail sera instruite.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A., 2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 83.

Nous désirons nous adjoindre pour notre siège social, à Neuchâtel, la collaboration d'un jeune

comptable

expérimenté, pour un poste intéressant et varié de la branche des produits pétroliers.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae, références et copies de certificats, à CICA Comptoir d'importation de combustibles S.A., case postale, 2001 Neuchâtel.



fbg du Lac 43

On engage

jeunes filles

ou

jeunes hommes

pour le service et le buffet.

Se présenter ou téléphoner au 3 36 03

On cherche

mécaniciens

aide-mécaniciens

pour travaux de petite mécanique, intéressants et variés.

Bons salaires. Tél. (038) 8 23 86.

sommelières
garçons de buffet
filles de buffet

Horaire de travail agréable et congés réguliers. Téléphoner au (038) 5 66 15, de 10 à 14 h et de 17 à 24 h.

Restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel cherche, pour le 1er septembre ou date à convenir

sommelière

et

filles de buffet

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.

Entreprise de Vevey cherche

JEUNE EMPLOYÉ (E) DE COMMERCE

Travaux variés et intéressants. Faire offres à LUXAR S.A., case postale, 1800 Vevey.

Entreprise de Vevey cherche :

mécaniciens

pour travaux sur prototypes, outillages et machines spéciales ;

tôlier-serrurier

pour travaux intéressants et variés (travail en atelier) ;

dessinateur (trice)

en machines et pour travaux de haute précision sur coordinatograph.

Faire offres manuscrites à LUXAR S.A., case postale, 1800 Vevey.

Nous engageons

poseur-empoiteur

Travail uniquement en atelier. Villard Watch, fabrique d'horlogerie

2035 Corcelles Tél. (038) 8 41 48

On cherche

dame

pour aider la femme de chambre, quelques heures chaque dimanche, éventuellement d'autres jours également.

Téléphoner dès 11 heures au 5 20 21.

On cherche à engager à Neuchâtel, pour chef compétent et dynamique,

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

habile sténodactylographe ayant quelques années d'expérience professionnelle. Niveau : secrétaire de direction.

Traitement et conditions de travail correspondant aux exigences.

Faire offres sous chiffres P 900 225 N à Publicitas, Neuchâtel.



L'IMPRIMERIE

PAUL ATTINGER S.A. NEUCHÂTEL

cherche à engager

DAMES ou DEMOISELLES

pouvant être formées à différents travaux dans ses ateliers d'impression.

S'adresser au service du personnel, 7, avenue Rousseau, Neuchâtel.

Je cherche

coiffeuse

capable de travailler seule. Entrée immédiate ou à convenir. Possibilité d'avoir un studio ou un appartement de 3 pièces.

Faire offres au Salon Ed. JAKUES, Fahys 81, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 35 57. Privé 4 27 80.

On demande

jeune homme

pour aider au laboratoire et faire les courses.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier. Tél. 6 34 24.

HOTEL TOURING AU LAC

Neuchâtel — Tél. 5 55 01

cherche

LINGÈRE

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Nous cherchons

monteurs-électriciens

Entrée immédiate.

Places stables. Avantages sociaux de premier ordre.

Faire offres ou se présenter chez

CLAUDE DUCOMMUN Electricité — Ing. EPZ Orangerie 4 Neuchâtel Tél. 5 28 00

Entreprise de Neuchâtel cherche

OUVRIÈRES

pour travaux d'atelier faciles. Bons salaires.

Se présenter à la fabrique Biedermann, Rocher 7. Tél. (038) 5 16 31.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux sur machines à écrire. Formation dans l'entreprise.

Service : 21 heures en 5 jours. Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi.

Salaire intéressant dès le début. Horaire à convenir. Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous :

Tél. (038) 5 65 01 (Interne 278).

CASPA Camille Piquerez S.A.

ASSORTIMENTS D'HORLOGERIE

LA NEUVEVILLE tél. 7 96 91

engage

personnel féminin

pour travail en atelier avec notre nouveau système de prime à la production (pas de tarifs aux pièces). Des personnes habiles et rapides peuvent réaliser des salaires supérieurs.

Transport par Minibus

pour le personnel venant de l'extérieur, ainsi que

ouvrières

pour le travail à domicile. Travail facile et propre. Région limite, plateau de Diesse, Saint-Blaise, Cerlier.

Se présenter :

34, route du Château, ou téléphoner au 7 96 91 ou 7 96 77.



Nous engageons, pour notre département création de réveils et pendulettes électroniques,

jeune homme

ayant de bonnes dispositions manuelles pour collaborer à la réalisation de maquettes et prototypes.

Cette personne se verra confier des travaux de dessins, décalques, modelage et mécanique.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 3 37 69, MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA

Entreprise d'horlogerie de format international

DEBY SWISSONIC

NOTRE FEUILLETON

LES DIAMANTS DE PRETEGARDE

par

53

GERMAINE BOUSSIE

— Ma chère marraine, murmura Marie-Béregère, bouleversée, merci, merci !

Des larmes coulaient sur ses joues. — Ce faisant, précisa Sibylle, ma cousine ne fit que rendre à César... et plus encore qu'elle ne le croyait alors, puisque, grâce à votre union, mes chers enfants, les deux descendants de l'émigré vont reprendre possession d'un bien qui leur revenait de droit.

— Enfin, dit sourdement Renaud, enfin vais-je savoir ce qu'il advint du malheureux Bérenger et de Bénédicte.

— Oui, car l'horrible secret s'était transmis de bouche en bouche. Ils avaient effectué la traversée sans encombre et abordé la terre de France. L'homme et la fillelette arrivèrent un soir en vue de Pretegarde.

— Je vois interrompit Renaud. Il tenait l'enfant par la main et, au dernier tournant, celui après lequel on aperçoit la forteresse s'élançant en plein ciel, il dut, voyageur harassé, entraîner la petite sur le talus et lui crier : « Voilà Pretegarde, ma fille ! ».

Ainsi était-il arrivé lui-même, au soir d'une brûlante journée d'été...

— Peut-être, dit la marquise en hochant la tête. Ils durent aussi, pleins d'espoir, gravir la rude côte. L'accueil qu'ils reçurent à Pretegarde fut pire encore que celui qu'ils redoutaient. Aymeric, insolent, refusa de les recevoir, jurant que son frère était mort et qu'ils étaient des imposteurs. Pour le convaincre, Bérenger eut un geste qui devait lui être fatal, car il lui enlevait la seule preuve qu'il put donner de son identité : il fit glisser de son doigt la chevalière portant cordelière dénouée et la confia au laquais chargé de lui donner congé. Ce domestique revint au bout d'un moment et, sans répondre à leurs supplications, referma sur les voyageurs la lourde porte de la barbacane. La chevalière était demeurée entre les mains d'Ayme-

ric. Il ne resta plus aux deux exilés à bout de forces, qu'à tourner le dos à Pretegarde et à se réfugier au village dont les humbles lumières scintillaient dans la nuit.

Au pied du rocher, Marie-Béregère, se trouvait déjà la maison des Langlade. C'était, comme aujourd'hui, une bien modeste hostellerie. Là, cependant, on accueillit les voyageurs exténués. Là vivait encore une vieille grand-mère qui avait connu Bérenger au temps de sa jeunesse. Ils se cachèrent avec son enfant, afin de le soustraire à la vindicte d'Aymeric. Mais, le soir même de son arrivée, le malheureux proscrit avait perdu connaissance et, victime de sa cruelle destinée, il devait mourir au bout de peu de jours.

La petite Bénédicte était bien jeune et parlait à peine français. Elle ne put sans doute fournir aucune précision utile qui permit de retrouver sa famille et d'ailleurs, qu'auraient pu faire de pauvres gens pour la rejoindre, dans un pays avec lequel nous étions en guerres incessantes ! De plus, une extrême prudence s'imposait vis-à-vis du château, isolé dans son inhumaine grandeur. Bénédicte ne sortit guère de la modeste demeure où des simples au grand cœur l'élevèrent avec respect et amour, la virent grandir, devenir une belle jeune fille qui fut toute heureuse de rester chez eux en épousant leur fils. De ce jour, elle ne se cacha plus et circula hardiment dans le pays. De ce jour peut-être aussi, les Roquebrune entrevirent ce qui avait dû se passer à leur insu et malgré eux.

Ainsi la descendante de la branche aînée vécut-elle, ignorée, parmi les paysans, au pied de la haute forteresse qui eût dû être sienne ou, du moins, l'accueillir.

Peu à peu Poubli se fit sur cette affaire, mêlée à celles innombrables des temps troublés de la Révolution. Nul, dans le pays, ne se souvient de l'origine maternelle des Langlade ; nul, si ce n'est la branche cadette des Roquebrune qui, peut-être sourdement rongée par le remords, s'est passé de génération en génération, ce lourd secret.

Hermengarde de Roquebrune, dernière du nom, en fut, comme celles qui l'avaient précédée, la dépositaire. Sans doute se fut-elle tue, comme les autres, si elle n'avait été touchée, je vous l'ai dit, par le charme, l'affection de Marie-Béregère. Aussi, après avoir rédigé en compagnie de Me Lissac, le testament qui faisait de sa filleule son unique héritière, vint-elle me confier ce qu'elle ne voulait dire à nul autre : votre origine, mon enfant, et me remettre, pour vous être rendu après sa mort, l'anneau de votre aïeul, qui est aussi le vôtre, cher monsieur.

Marie-Béregère baissa les paupières. Elle était encore faible et ces révélations la bouleversèrent.

— Cet anneau, pour plus de sécurité, avait été caché par elle avec le trésor. Car inopinément, après la

mort de son mari, et errant, mélancolique, dans les salles désertes de Pretegarde, elle en avait retrouvé la trace sur de vieux parchemins. Ce trésor, vous le savez, mon enfant, fondit entre ses mains comme neige au soleil. Il lui permit cependant, après sa propre fortune, de subsister jusqu'à ces dernières années. Sa jambe brisée, puis sa récente congestion pulmonaire, jointes à son grand âge, marquèrent le début de son déclin. Se sentant très affaiblie, elle était allée, avec la sûreté d'une somnambule, retirer dans la tour la bague de l'émigré. Apportez-moi l'anneau, Hermine, ajouta-t-elle.

La jeune femme alla vers une commode Louis XVI et ouvrit un tiroir.

— Le voici, mère.

La marquise éleva la chevalière entre ses doigts. Mais Renaud, vivement, devança son geste :

— Vous permettez ? demanda-t-il.

— Et sans attendre la réponse, il saisit la bague de son ancêtre, et la passa au doigt de Marie-Béregère.

La lourde chevalière portant blason à cordelière dénouée brillait au doigt menu et brun de la petite gardienne de Pretegarde.

« Roquebrune suis », pouvait-elle maintenant dire, et par le cœur et par le sang.

— Je vous bénis, chers enfants, au nom de ma cousine, de ma folle, avare et prodigue, hautaine et téméraire et très chère Hermengarde.

— Mémoire vénérée de ma marraine, vous nous serez chère à jamais, dit pieusement et ardemment la jeune fille. Comment vous remercier, madame ajouta-t-elle en se tournant vers la marquise, du rôle bien-faisant que vous avez joué, de votre délicate bonté, de votre exquise compréhension ?

— En ne m'oubliant pas tout à fait, répondit Sibylle, lui prenant les mains. Venez me voir souvent tous les deux. Allez maintenant, mes enfants, ne vous attardez pas car la nuit tombe. Allez vers Pretegarde, non seulement avec tout votre amour, mais avec le pieux souvenir de l'émigré dont vous êtes, par un juste retour des choses d'ici-bas, la superbe revanche.

La nuit était complètement venue.

Renaud conduisait, sans forcer la vitesse de la voiture, sa main gauche appuyée sur le volant et la droite tenant fermement contre lui le corps abandonné de Marie-Béregère.

Les genoux recouverts par une souple fourrure, la jeune fille reposait, confiante, les yeux clos, sur l'épaule de celui qu'elle aimait.

Elle eût voulu que la route fût sans fin, qu'elle ne menât nulle part, et demeurer ainsi, délicieusement bercée dans les bras de l'aimé.

Route douce et harmonieuse sous les étoiles, symbole de celle où tous deux se préparaient à s'engager, étroitement unis.

— Dormez-vous, chérie ? chuchota Renaud à l'oreille de Marie-Béregère.

— Non... ce serait bien dommage. Je savoure ma joie en silence.

— Allons-nous raconter dès ce soir cette histoire fabuleuse à votre chère maman Janie ? Elle a le droit de savoir.

— Certes. Mais je la lui dirai peu à peu, je ne veux pas troubler son calme.

— Elle vit entre ciel et terre. Elle l'acceptera comme seuls les êtres très simples ou ceux qui sont très évolués savent accepter le merveilleux : ils s'y meuvent naturellement, en toute sérénité.

Brillant le village de Pretegarde vers lequel ils reviendraient tout à l'heure, il s'engagea dans la côte.

J'ai écrit hier à John, dit-il, mon fermier de Beechlane-House. J'ai donné l'ordre d'abattre la double rangée de hêtres. L'air, le soleil, entrèrent dans la maison et au printemps, chérie, votre présence chassera les derniers fantômes. Vous connaissez, Marie-Béregère, les lieux où ont vécu Bérenger l'exilé, et la petite Bénédicte. Pendant ce temps, l'ami Suarez et la commission des Beaux-Arts donneront ici les ordres nécessaires afin que nous puissions y séjourner pendant les vacances. Mais je crois, mon amour, que vous penserez comme moi : nous devons nous marier dans l'Oratoire de Pretegarde, malgré le délabrement de la vieille forteresse.

— Certes, dit vivement Marie-Béregère. C'était d'ailleurs le désir de ma marraine.

— Et comme le printemps est proche, ajouta Renaud en souriant, peut-être une hirondelle viendra-t-elle, pendant la cérémonie, tourner au-dessus de la tête de l'héritière des Roquebrune épousant le descendant de l'émigré.

— Non, Renaud, de la petite gardienne de Pretegarde, car c'est elle que vous avez distinguée, aimée et choisie ! J'en suis heureuse et fière.

Ils approchaient de la forteresse qui se détachait superbement sur le ciel piqué d'étoiles. La nuit caillait ses blessures. Elle n'était plus, aux yeux des amoureux qui, descendus de voiture, marchaient vers elle étroitement enlacés, qu'un mystérieux et fantastique château de rêve dans un décor de légende.

Ils arrivèrent devant la porte ouverte de la barbacane.

Mais au moment de la franchir, Renaud sentit Marie-Béregère qui, tout à coup, se dégageait de son étreinte.

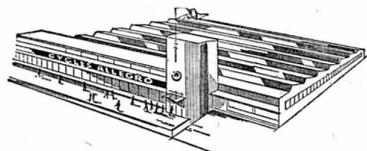
D'un mouvement spontané et ardent où il retrouva la Passionaria de Pretegarde, elle s'agenouilla sur la pierre et lentement, avec ferveur, posa ses lèvres chaudes sur le seuil de ce lieu qu'elle avait tant aimé et qui devenait sien.

FIN

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Pour notre département
DÉCORATION

nous cherchons

dame ou demoiselle

qui serait mise au courant de travaux faciles de décoration et pose de décalques.

Travail propre, très intéressant pour personne consciencieuse, ayant du goût.

Se présenter ou téléphoner :

Etablissements
Tél. (038) 3 29 77



A. Grandjean S.A.
Marin - Neuchâtel



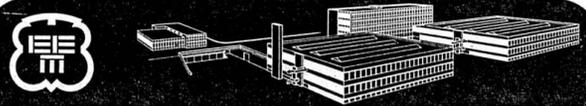
FROIDEVAUX S. A. HORLOGERIE

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

PERSONNEL FÉMININ

pour posage de cadrans (formation éventuelle).

Prière de faire offres à la Direction de Froidevaux S.A., ruelle Vaucher 22, 2001 Neuchâtel. Tél. 5 70 21.



Nous engageons, pour notre département d'outillage :
**FAISEUR D'ÉTAMPES
MEULEUR**

sur machine à profiler.

Faire offres, accompagnées de la documentation usuelle, ou demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 3 37 69, MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international



Fabrique d'horlogerie offre à
jeune fille

**formation d'employée
de fabrication**

Bonne situation.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres XN 2015 au bureau du journal ou téléphoner au (038) 3 35 61.



Elevage des Visons de l'Orée

Bornand & Cie
2206 les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 7 63 67

cherche, pour entrée immédiate
ou date à convenir

**HOMME ou
JEUNE HOMME**

comme AIDE-ELEVEUR.

Menuiserie André Morel, cherche

OUVRIERS QUALIFIÉS

(étranger hors plafonnement accepté). Entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser: Favarge 107, tél. (038) 5 58 30, ou chemin des Vignes 4, Marin, tél. (038) 3 16 81.

Atelier mécanique à Corcelles
cherche, pour entrée immédiate
ou à convenir

ouvrière

habile et consciencieuse, pour
travaux faciles.
Bon salaire. Caisse de retraite.
Tél. 8 13 05.

Nous cherchons,
pour notre bureau technique
de Neuchâtel,

**jeunes dessinateurs
qualifiés**

désireux de compléter leurs
connaissances dans le domaine
particulier de la construction
de machines destinées à la
production en série d'articles
du secteur du chauffage.

- Climat de travail agréable dans entreprise jeune et en pleine expansion.
- Semaine de 5 jours, 3 semaines de vacances, conditions et avantages sociaux d'une maison d'avant-garde.
- Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae, à Runtal S.A., service du personnel, route des Falaises 7, 2000 Neuchâtel.

**Votre
personnel
vous fait
momentanément
défaut?**

**Adia Interim
vous tire
d'embaras.
Téléphonez
au
4 74 14**



Faubourg de l'Hôpital 13 - Neuchâtel
Tél. (038) 4 74 14

On demande

PERSONNE

pour le ménage et pour aider
au magasin.
Eventuellement quelques heures
par jour.

Faire offres à la boucherie
E. Dubois, Colombier.
Tél. 6 34 24.

Restaurant cherche
sommelière
Travail agréable
avec deux horaires.
Tél. (038) 8 12 12.

Importante clinique,
privée cherche,
pour entrée
immédiate ou date
à convenir, une
JEUNE FILLE
intelligente en
qualité

d'aide pour les
infirmières

Agente

pour le Jura.
Toutes clientèles.
Offres à case gare
168,
2002 Neuchâtel.

Nous offrons travail
régulé, 2 jours de
congé, etc.
Faire offres détaillées,
avec photographie, à
l'infirmière-chef de la
clinique Hirslanden,
8008 Zurich,
Witellikerstrasse 40.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45
à 18 h 10, sauf le samedi.**

Tous nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et
de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de
ces heures, une permanence est ouverte,
du dimanche au vendredi soir de 20 h 30
à 0 h 30. La rédaction répond ensuite
aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délai de réception
de la publicité:**

Annances
Les annonces reçues l'avant-veille à
17 heures peuvent paraître le surlende-
main. Pour le numéro du lundi, les
grandes annonces doivent parvenir à
notre bureau le vendredi avant 9 heures
et les petites annonces, le vendredi éga-
lement avant 11 heures. Pour le mardi,
le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance
et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mor-
tuaires sont reçus à notre bureau jus-
qu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glis-
sés dans la boîte aux lettres du journal
située à la rue Saint-Maurice 4, dans
le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jus-
qu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à
23 heures, nous n'acceptons plus que
des avis tardifs dont la hauteur est
fixée au maximum à 50 millimètres et
de 50 millimètres pour les réclames.

**Délais pour les
changements d'adresse
(minimum 1 semaine)**
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi
avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse
sont gratuits. L'étranger: frais de
port en plus.

L'EXPRESS

Seriez-vous le

**COLLABORATEUR
AU SERVICE EXTERNE**

que nous cherchons pour notre maison vendant
des produits métallurgiques spéciaux ?

Votre travail consisterait à maintenir la clien-
tèle existante et à établir de nouvelles relations
d'affaires.

Votre but serait de vendre, certes, mais surtout
d'assister techniquement notre clientèle et d'éta-
blir, par vos visites dans toute la Suisse, le flux
d'informations entre la clientèle et le service de
vente.

Nous demandons une formation technique (cons-
tructeur, laborant, bureau technique, etc.) ou
que cette branche vous soit familière (achat
matières premières, etc.), d'être âgé de 27 ans
ou plus, de parler l'allemand et le français.

Nous vous prions de vous mettre en rapport
avec la maison GLUCYDUR S.A., 2500 Bienne,
30, rue du Viaduc, tél. (032) 3 73 35.

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels

engagerait :

SERRURIERS

pour la fabrication de bâtis de fours.

UN AIDE-SERRURIER

pour le débitage des fers profilés et divers
travaux de serrurerie.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A.,
2034 Peseux (NE). Tél. (038) 8 27 83.

Entreprise en plein développement, située à 12
km de Neuchâtel, engage, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

**un radio-
électricien**

ou, personne s'intéressant à la branche et pou-
vant être formée par nos soins.
Locaux ultra-modernes. Ambiance agréable dans
une petite équipe jeune et dynamique.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de
certificats, sous chiffres P 900,226 N à Publi-
citas S.A., 2000 Neuchâtel.



cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue française, pour travaux de corres-
pondance et d'administration.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae
et références, à PAUL KRAMER, usine de
Maillefer, Neuchâtel. Tél. (038) 5 05 22.

L'entreprise Simonin, à Saint-Aubin,
tél. (038) 6 73 29, cherche :

**monteurs en chauffage
aides-monteurs
manœuvres**

Nous cherchons, dans une boutique de mode, à
Bienne,

VENDEUSE

très qualifiée dans cette branche. Travail exclu-
sif et intéressant, bon salaire.
Ambiance très couture.
Keller, 16, rue du Marché, Bienne.
Tél. (032) 2 37 72.

CAS PA Camille Piquerez S.A.
ASSORTIMENTS D'HORLOGERIE
LA NEUVEVILLE tél. 7 96 91

Pour nos départements décollage et mécanique,
nous engageons :

un décolleteur ou aide-décolleteur

qualifié sur machines modernes, Escomatic, Peter-
mann, Bechler ;

un jeune ouvrier

désirant acquérir une formation complète dans le
décolletage ;

un aide-mécanicien

pour travaux très variés d'entretien et de répa-
ration.

Transport par Minibus

pour le personnel venant de l'extérieur.

Se présenter:

34, route du Château, ou téléphoner au 7 96 91
ou 7 96 77.

Bata



Faubourg du Lac 2, Neuchâtel
engagerait

1 VENDEUSE À LA DEMI-JOURNÉE

ou éventuellement

1 VENDEUSE AUXILIAIRE

Ambiance de travail agréable et bonnes condi-
tions.
Faire offres ou téléphoner au 5 23 74.

Auriez-vous du plaisir à travailler
dans cette belle ville de Berne ?

Nous cherchons, pour le 1er octobre ou date
à convenir, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant de bonnes connaissances de la langue
allemande et sachant travailler seule.
Il s'agit d'un poste indépendant avec responsa-
bilités. Notre future collaboratrice doit être à
même de liquider la correspondance française
et allemande de même que les travaux de
bureau en général.

Nous offrons une place stable, semaine de
5 jours, avec salaire correspondant.

Faire offres sous chiffres A 901,144 à Publicitas
S.A., 3001 Berne.

FAN

Gain accessoire est offert

à personne pouvant assurer le remplacement
d'une

porteuse de journaux

du 1er au 19 septembre.

Secteur : Rosière, fin des Parcs, Brévards,
Valangines, avenue des Alpes jusqu'au rond-
point.

Horaire : 5 heures à 7 h 15.

Bonne rétribution.

S'adresser à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL Tél. 5 65 01

MOVOMATIC

désire engager :

**MÉCANICIENS
DE PRÉCISION**

**RECTIFIEURS
QUALIFIÉS**

**OUVRIERS
DE FABRICATION**

M. Bercher attend votre appel téléphonique
et vous donnera avec plaisir tous les rensei-
gnements désirés. Tél. (038) 8 44 33, MOVO-
MATIC, case postale, 2034 Peseux.

Electronique - PRÉCISION - Mécanique



LE LOCLE

cherche, pour son département
« VENTES ÉTRANGER »,

secrétaire

de langue française connaissant bien
l'anglais, pour travaux de correspon-
dance et secrétariat dans ces deux
langues.

Excellente ambiance de travail et con-
ditions intéressantes.

Entrée au plus tôt ou à convenir.

Prière d'adresser offres à la fabrique
d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A.,
le Locle, bureau du personnel.
Tél. (039) 5 36 34.

Nous cherchons, pour notre siège de Bâle, un jeune **collaborateur dynamique** de langue maternelle française, pour occuper **un poste offrant des possibilités de perfectionnement** dans notre **service de placement**

Nos spécialistes ne se contentent pas de suivre journallement les tendances boursières internationales. Ils analysent en profondeur la position et les perspectives des entreprises de tous les secteurs de la vie économique.

Si vous possédez une solide formation commerciale et si, en plus, vous avez de bonnes connaissances d'anglais, éventuellement d'allemand, et que les problèmes de l'économie mondiale vous intéressent, alors prenez contact avec nous, aujourd'hui même!

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Service du personnel
Aeschenvorstadt 1, 4002 Bâle
Tél. (061) 25 02 00, interne 2330.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous désirons engager

UNE AIDE DE BUREAU

de langue maternelle française, ayant si possible quelques années de pratique dans un bureau.

Débutante sachant dactylographier pourrait également être formée pour ce poste.

Age minimum : 18 ans.

Nous offrons : — place stable
— avantages sociaux modernes, caisse de retraite
— semaine de 5 jours.

Entrée : immédiate ou pour date à convenir.

Horaire : éventuellement à mi-temps.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à :

La Neuchâteloise
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

A. ORTLIEB
Ferblanterie
Installations sanitaires
CORTAILLOD / COLOMBIER

cherche :
**FERBLANTIERS
INSTALLATEURS SANITAIRES
AIDES-MONTEURS**

Tél. (038) 6 45 55.

HOTEL TOURING AU LAC
Neuchâtel — Tél. 5 55 01

cherche
**COMMIS DE CUISINE
AIDE DE CUISINE**

Faire offres ou se présenter à la Direction.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 8 11 51

SPÉCIALISTE

dans la fabrication de fraises en métal dur, ou **OUVRIER QUALIFIÉ**

s'intéressant à cette spécialité, que nous formerions ;

OUVRIÈRES

pour nos départements contrôle et fournitures.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique, 34, rue de Neuchâtel, tél. (038) 8 11 51.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

armourins

Pour compléter notre équipe de collaborateurs et collaboratrices, nous cherchons :

CAISSIÈRE-VENDEUSE

MANUTENTIONNAIRE

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Places stables, bien rétribuées

Semaine de 5 jours

Avantages internes et sociaux d'une entreprise moderne

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel (tél. 5 64 64).



Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir,

dames ou demoiselles

pour travaux faciles d'horlogerie électronique. Une formation rapide est assurée par nos soins.

Téléphoner ou se présenter à nos bureaux, tél. (038) 3 37 69, MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

Femme de ménage

expérimentée est demandée pour faire des heures régulières du mardi au samedi

Tél. 5 40 47, pendant les repas, et le soir. Tél. 5 54 28.

Dem. d'emplois

Travail à la demi-journée

Dame ayant l'habitude de différents travaux de bureau, cherche place pour date à convenir. Adresser offres écrites à BX 2037 au bureau du journal.

**GARÇON OU FILLE DE BUFFET
GARÇON OU FILLE D'OFFICE**

S'adresser à L. Gétaz, buffet de la Gare, Neuchâtel. Tél. 5 48 53

EMPLOYÉE DE MAISON

de 8 h 30 à 14 heures. Semaine de 5 jours. S'adresser au foyer Dubied DSR, Marin. Tél. (038) 3 23 39.

Dem. de 20 ans, présentant bien, cherche place en qualité de

demoiselle de réception

ou travail correspondant, du lundi au vendredi. Adresser offres écrites à FB 2041 au bureau du journal.

d'employé de commerce

jeune Suisse Allemand, bilingue, ayant obtenu son diplôme à l'Ecole supérieure de commerce, cherche place jusqu'à fin janvier 1971 (ensuite militaire), à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à CY 2038, au bureau du journal.

DEMANDES A ACHETER

Nous cherchons à acheter

JULES VERNE

de la collection Hetzel, ainsi que livres anciens, livres à gravures sur la Suisse, lots, collection de gravures anciennes et modernes, gravures de Suisse.

Nous cherchons aussi les anciens cadres de tableaux et dessins. Faire offres à Arts anciens, case postale 324, 2001 Neuchâtel, ou tél. (038) 4 65 45.

PIANO

On demande à acheter piano brun en bon état, pour pension de jeunes gens de la montagne. Faire offres en indiquant prix et marque, sous chiffres P. 11-460194 à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Urgent
A donner, contre bons soins, à personne disposant d'un jardin très gentil **chat castré** amis des bêtes, tél. 3 30 02, de 9 h à 11 h, de 13 h à 14 h, de 19 h à 20 heures.

La location d'une **machine à calculer** (additionneuse ou calculatrice automatique) n'est pas chère. Reymond, 11, fbg du Lac, à Neuchâtel, fait actuellement un effort en vous proposant son système location-vente.

L'annonce reflète le marché

A vendre, pour cause de départ outre-mer, **cheval de sport** jument irlandaise 8 ans, garrot 162 cm, beaucoup de sang. Tél. (031) 44 27 22.

A vendre **bergers belges** chiots de 2 mois. Père champion de travail. Tél. (037) 61 44 35.

La location d'une **machine à calculer** (additionneuse ou calculatrice automatique) n'est pas chère. Reymond, 11, fbg du Lac, à Neuchâtel, fait actuellement un effort en vous proposant son système location-vente.

RESTAURANT REBSTOCK, TSCHUGG
Famille R. Dupont, près de Certier

CONCERT OPEN-AIR
chaque soir, dès 20 heures, excepté le lundi, avec l'excellent

ORCHESTRE KITZECKER
(ensemble austro-yougoslave) bien connu à la radio et par ses disques.

AUTO-ÉCOLE
Avec la nouvelle FIAT 128 (petite voiture) + DAF automatique FRANÇAIS - ALLEMAND Tél. (038) 5 66 77

G. ULRICH - Neuchâtel
Convention chrétienne de Morges du samedi 22 au dimanche 30 août. Des orateurs divers. Un même message : Celui dont vous avez besoin Programmes chez : MM. Paul Cartier, 20, rue de la Gare, 1110 Morges Roger Cherix, 66, rue de la Côte, 2000 Neuchâtel

PARQUET SOL
Philippin & Rognon
PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**
TAPIS DE FOND
tendus ou collés
Moquette — Bouclé — Tufting
Tapisom - Siftor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
☎ 5 52 64

Veuf

sérieux, affectueux, possédant avoir, désire faire la connaissance d'une gentille dame de 48 à 58 ans, aimant la nature. Situation identique. Adresser offres écrites à MI 2048 au bureau du journal.

GODET VINS
Auvier

Myrtilles

5-10 kg 3 fr. 10, 20 kg 3 fr. le kg b.p.n. et port. Giuseppe Pedrioli 6501 Bellinzona

Monsieur

Monsieur, retraité ayant fortune et appartement plaisant aimerait connaître dame libre, de 55 à 65 ans pour amitié, sorties et voyages. Adresser offres écrites à EA 2040 au bureau du journal.

Mariages

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. 3001 Berne. Case postale 2289,

aux p'tits soins
chez votre
opticien
Jahus
RABUS NEUCHÂTEL TEL. 5 11 38

**MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT
DIVERS**
Jean-Louis Décosterd
2003 Neuchâtel
Tél. 5 15 52

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
**BANQUE
COURVOISIER & CIE**
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

ON ÉCHANGERAIT CUISINIÈRE à gaz contre électrique, ou achat d'occasion. Tél. 8 77 40.

BELLE POUSETTE, modèle français, cédée à moitié prix. Tél. (038) 3 31 72.

SALLE A MANGER en noyer, bas prix. Tél. 5 00 62 heures des repas.

POUR BÉBÉ, lit avec voile et literie, baignoire, cuvette, youpala, baby-hop. Le tout en parfait état. Tél. 4 39 79.

STUDIO AVEC TABLE en bon état. Tél. 6 31 05.

CUISINIÈRE A GAZ 3 feux, parfait état. Tél. 8 20 63.

TELEVISION Loewe Opta, 4 normes. Tél. 5 19 17.

TELEVISION 4 normes, 59 cm, 350 fr. Tél. 6 48 96.

MACHINE A COUDRE Elna, superautomatique, avec garantie. Tél. (038) 6 45 03, après 19 heures.

ROBE DE MARIÉE longue, modèle Pro-nuptia. Taille 38. Tél. 5 16 73.

POUSETTE DÉMONTABLE blanche. Tél. 8 44 06.

MACHINE A COUDRE Turissa. Valeur 780 fr., cédée à 500 fr.; gril électrique Sarrapat, achat 280 fr., cédé 150 fr. Tél. 4 12 17, heures des repas.

CHAMBRE A COUCHER (2 lits avec tables de nuit, armoire 3 portes, coiffeuse avec miroir) 600 fr. Salle à manger (buffet de service avec bar, table à rallonges, 4 chaises rembourrées, tissu violet) 500 francs. Le tout en bon état, éventuellement vente au détail. Tél. (038) 5 65 01 (interne 293).

UN LOT D'ARMATURES TL 2 x 40 m, complet, la pièce 15 fr., une cuisinière électrique Therna 50 fr., un frigo à encasturer 130 l, neuf, 120 fr. Tél. (038) 7 18 91.

A louer

PRÈS D'ALLASIO (Méditerranée), dans petite villa, quartier tranquille, à 2 km de la mer, appartement, 2 pièces, cuisinette, jardin, bains, frigo. 4 ou 5 lits. Libre : 29 août au 19 septembre. 125 fr. par semaine. Renseignements : Tél. (038) 5 00 66.

VAL-DE-RUZ, logement meublé de 3 chambres, douche, cuisine équipée (frigo), chauffage mazout automatique. Parking. Eventuellement non meublé. Conditions avantageuses. Tél. 7 21 00, entre 19 et 21 heures.

CHAMBRE TOUT CONFORT, à monsieur sérieux (Suisse). Tél. 5 90 26.

RIVIERA ITALIENNE Borghetto (près Loano) Dans immeuble neuf, 8 minutes plage, septembre, octobre, à louer meublé tout confort 1 appartement (2 pièces, 4 lits), 1 studio (2 lits). Prix raisonnables. Tél. (022) 47 04 88.

CHAMBRE TOUT CONFORT à jeune fille sérieuse, pour fin août. Tél. 5 85 32.

CHAMBRE près de l'université, à monsieur. Tél. 5 57 93.

DEUX LOGEMENTS de 5 grandes chambres meublées, vue, tout confort, à personne qui s'occuperait de louer des chambres. Convendrait aussi pour pension. Case postale 49, Serrières.

CHAMBRE MEUBLÉE, tout confort, part à la salle de bains, Colombier, près de la gare. Tél. 6 38 25.

AGREABLE CHAMBRE INDÉPENDANTE, 1 ou 2 lits. Bien chauffée. Salle de bains, douches. Possibilité de cuisiner. Ne fournit pas le linge. Tél. 5 53 87 de 9 à 17 heures.

GENTIL ÉTUDIANT finlandais partagerait grande chambre avec étudiant. Etude chez la maîtresse de maison. Tél. 5 53 87 de 9 à 14 heures.

A COUPLE JOLIE CHAMBRE avec part à la cuisine. Tél. 5 89 89.

STUDIO MEUBLÉ, tout confort, libre immédiatement, à Cressier. Tél. 7 76 12 ou 7 73 54.

CHAMBRE A JEUNE FILLE, participation à la cuisine à Areuse. Tél. 6 11 82.

Demandes à acheter

COMMODE, 1 table de cuisine (simple). Tél. 5 43 53, après 19 heures.

GAZ BUTANE, cuisinière ou réchaud, deux feux, et radiateur. Tél. 8 51 49.

VELO D'OCCASION, en bon état, pour garçon de 10 ans. Téléphoner aux heures des repas au 6 29 57.

ÉTUDIANTE cherche meubles et tapis. Tél. 4 45 53.

GRAVURES SUISSES (Lory, Weibel, etc. vues de villes) sont achetées aux meilleurs prix. Tél. 4 65 45, le matin 10 - 13 heures.

CADRES ANCIENS de tableaux et dessins sont recherchés pour nos encadrements. Tél. 4 65 45.

Demandes à louer

100 FR. DE RÉCOMPENSE à qui procurera appartement, 2-3 pièces, à institutrice haut de Colombier. Tél. 4 55 41.

S.O.S. couple propre et sérieux cherche appartement de 3 pièces au soleil, confort, à l'ouest de la ville pour le 24 septembre. Tél. 5 76 07.

JEUNE COUPLE cherche appartement 3 pièces, même ancien, région Hauterive-Saint-Blaise, au plus tôt. Tél. 3 29 41.

APPARTEMENT de 2 pièces, confort, région Colombier - Neuchâtel. Tél. 8 77 90, bureau 6 31 51.

APPARTEMENT de 2 pièces, Neuchâtel ou environs. Tél. 4 45 53.

DAME propre et tranquille cherche appartement pour époque à convenir ou pour le 31 octobre 1970, région indifférente. Adresser offres écrites à IE 2044 au bureau du journal.

ÉTUDIANT cherche chambre indépendante ou non au centre ou aux environs de l'université, pour le 1er septembre. Ecrire à 208 - 379 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 1/2 OU 3 PIÈCES éventuellement 2 grandes chambres (région Saint-Blaise à Colombier) est cherché, pour date à convenir par couple tranquille sans enfants. Faire offres écrites sous chiffres DY 2028 au bureau du journal.

Offres d'emplois

JEUNE FILLE est cherchée pour garder 2 enfants pendant 3 jours de la semaine. Tél. 6 24 07.

JEUNE FILLE est cherchée pour garder 2 jeunes enfants. Tél. 3 22 28.

QUELLE DAME conduirait fillette de 5 ans au jardin d'enfants et la garderait entre les heures ? Quartier Vauseyon ou centre de la ville. Tél. 6 64 28.

Demandes d'emplois

JE DONNE LEÇONS de français et d'anglais. Tél. 4 55 41.

SECRETARE sténodactylo qualifiée avec plusieurs années d'expérience, cherche emploi à temps partiel. Adresser offres écrites sous chiffres 208-382 au bureau du journal.

TRAVAIL A DOMICILE est cherché par jeune femme. Région Peaseux. Tél. 8 61 45.

ÉTUDIANT cherche place comme chauffeur-livreur à la demi-journée. Tél. 4 45 53.

EXTRA cherche travail 3 à 4 jours par semaine. Adresser offres écrites à DZ 2039 au bureau du journal.

MÉCANICIEN INDÉPENDANT cherche travail complémentaire, atelier et local de vente à disposition. Offres et renseignements à KG 2046 au bureau du journal.

ASSISTANTE MÉDICALE-LABORANTINE expérimentée cherche place dans cabinet médical, hôpital, laboratoire privé, à Neuchâtel. Horaire régulier, salaire intéressant, avantages sociaux désirés. Adresser offres écrites à LH 2047, au bureau du journal.

DAME GARDERAIT ENFANT du lundi au vendredi. Tél. 5 99 57.

JEUNE FILLE anglaise cherche travail au pair dans famille, pour garder des enfants et faire le ménage. Adresser offres écrites à 198-380 au bureau du journal.

Divers

CHATTE à donner contre bons soins. Tél. 6 32 29.

A DONNER PETITE CHATTE contre bons soins, propre. Tél. 4 29 56.

football

Des essais concluants à Neuchâtel Xamax

NEUCHÂTEL XAMAX - SUISSE AMATEURS (BLEUS) 3-0 (1-0)

MARQUEURS: Kroemer 39me; Brunnenmeier 48me et 50me (penalty).

NEUCHÂTEL XAMAX: Jaccottet; Egli, Mantoan II, Paulsson, Monnier; Wiedmer, M. Favre; Claude, Kroemer, Brunnenmeier, Bonny. Entraîneur: Garbani.

SUISSE AMATEURS: Tinturier; Cortésy, Ruprecht, P.-A. Huguenin, Mingard; Buffoni, F. Huguenin; Bosshard, Meury, Weber, Messerli. Responsable: Gehri.

Les amateurs suisses s'entraînaient hier soir à la Maladière

Des essais concluants à Neuchâtel Xamax

ARBITRE: M. Droz, de Marin. NOTES: stade de la Maladière. Terrain en bon état. Température agréable. 800 spectateurs. MM. Rappan, directeur technique de l'ASF, et Maurer, entraîneur de Suisse A assistent à la rencontre. Coup de coin de Meury sur la latte à la 24me minute. Coup de tête de Weber contre le poteau à la 37me. A la mi-temps, Rub remplace Kroemer et Meury cède son poste à Bula. A la 49me, Ruprecht commet une faute sur Brunnenmeier dans le carré fautive sur Brunnenmeier dans le carré fautive. L'Allemand ne rate pas le penalty. A la 61me, Jaquet remplace Claude et

va jouer à l'aile gauche, Bonny passant à droite. Dans la même minute, Meury rentre à la place de Buffoni. Kroemer réapparaît à la 67me. Mantoan II quitte le terrain pour permettre à Favre d'évoluer au poste de balayeur. A la 70me, Tschopp remplace Tinturier. Coups de coin: 9-6 (5-3).

UNE DEMI-HEURE

Cette seconde partie de la soirée a permis à Paul Garbani de procéder à quelques essais en vue du match de dimanche prochain, à Mendrisio. L'entraîneur aura retiré des enseignements intéressants de cette

confrontation, l'adversaire s'étant montré d'un assez bon niveau, en première mi-temps particulièrement. C'est, d'ailleurs, justement au cours de cette même période de jeu que Garbani a aligné ce qui pourrait bien être l'équipe qui défendra les chances neuchâteloises dans trois jours.

Neuchâtel Xamax a mis une demi-heure pour prendre la mesure des amateurs qui, aux mouvements amorcés par les Brunnenmeier, Claude, Kroemer et Wiedmer, répondaient par des essais très dangereux du Delémontain Meury. Il fallut attendre le premier tir de Brunnenmeier (31me) pour assister à une domination soutenue des gars de Garbani. Depuis lors, malgré les contre-attaques bien amorcées (mais manquant de mordant) des visiteurs, Neuchâtel Xamax tint les rênes du jeu en main. En dépit des changements intervenus dans son équipe en seconde mi-temps, Neuchâtel Xamax est resté maître du terrain, mais sa domination est allée en « s'éffilochant » au fil des minutes. La rentrée de Kroemer, qui venait de minutes avant la fin de la partie, a redonné de l'efficacité à la ligne d'attaque mais, à vrai dire, ce n'était plus le moment de prendre des risques inutiles.

PROGRES

Sans convaincre totalement, Neuchâtel Xamax a marqué des progrès par rapport à son match de Vevey, en défense et au milieu du terrain, notamment où Paulsson, Wiedmer et Favre ont accompli un bon travail. La ligne d'attaque a paru en amélioration également, grâce à la présence de Kroemer qui sut se montrer altruiste quand il le fallait et « tranchant » lorsque l'occasion se présentait de tirer au but. Pour le reste, il n'y eut rien de bien nouveau.

Chez les amateurs, Meury s'est mis en évidence par des tirs redoutables. Buffoni, à un degré moindre, et Messerli, en seconde mi-temps, ont également posé des problèmes aux Neuchâtelois. Cette formation a plu par son homogénéité, mais elle n'a pas fait suffisamment « souffrir » les joueurs locaux pour qu'un jugement définitif pût être porté définitivement sur elle comme sur les Neuchâtelois. La tâche des sélectionneurs ne sera pas facile et nous pouvons nous demander si, en définitive, Garbani n'a pas appris plus de choses, hier soir, que Bernard Gehri.

F. PAHUD

Rencontre animée en lever de rideau

NEUCHÂTEL XAMAX RÉSERVES - SUISSE AMATEUR «Jaune et Noir» 3-5 (2-1)

MARQUEURS: Payot Ite; Degen 17me; Stutz (penalty) 43me; Mathez 47me; Althaus 49me; Bosset 51me; Griesemer 57me; Dirac 81me.

NEUCHÂTEL XAMAX RÉSERVES: Turberg; Stauffer, Merlo, Fischer, Mantoan I; Stutz, Payot; Amstutz, Gruter, Mathez, Junod. Entraîneur: Garbani.

SUISSE AMATEUR «Jaune et Noir»: Soldati; Schaller, Ouevrav, Gœtz, Adam; Merlin, Mabilard; Degen, Griesemer, Neuschwander, Bossel. Entraîneur: Péguiron.

ARBITRE: M. Guider, de Serrières. NOTES: Stade de la Maladière. Pelouse en excellent état. Peu de spectateurs pour

ce premier match. Plusieurs changements interviennent en cours de rencontre dans les deux équipes; c'est ainsi que Hurry, Ph. Favre et Jaquet entrent pour les Neuchâtelois alors que Mathier, Althaus, Dirac et Tschopp prennent place au sein de l'équipe suisse amateur. A la 41me minute, Mathez, seul devant Soldati, ne peut battre le gardien suisse; une minute plus tard, il est fauché dans le carré des 16 mètres; c'est penalty que transforme Stutz. Coups de coin: 14-4 (10-2).

MATHEZ ET RUDINSKI

«Vous avez vu ce garçon, quelle classe. Quel âge a-t-il?» demande l'entraîneur montheysan Rudinski en parlant de Mathez. A 17 ans, le Delémontain — il joue maintenant à Neuchâtel — a conquis une partie du public. Et pourtant, dans ce match il allia — comme son équipe du reste — le bon avec le moins bon. Le numéro neuf de Garbani marqua un but admirable après avoir raté deux occasions en or (40me et 41me). Toutefois, il fit étalage de sa classe, de sa prestance et de sa vista. «Il faut le polir», conclut Rudinski, qui ne cache pas sa déception de ne pas l'avoir sur les bords de la Vièze.

REACTIONS

Cette rencontre plut par l'esprit qui l'anima. Par son rebondissement aussi. Après que Payot eut battu d'un tir sec et raz de terre Soldati, les «poulaîns» du capitaine Merlo prirent les opérations en main. Leur cohésion, les déboulés du junior Junod à gauche, les coups de boutoir de Gruter mirent à rude épreuve une sélection helvétique à la recherche de son équilibre. Une fois l'orage passé, les joueurs de Péguiron réagirent. Merlin fut le premier à sonner la charge; il intercepta une passe latérale, plongea dans la défense et manqua de peu l'égalisation. Peu après, Griesemer obligea Turberg à détourner la balle en coup de coin pour sauver son camp.

PLUS DE MORDANT

Une fois la pause passée, on pouvait tout craindre des Suisses. Après le penalty marqué par Stutz, ce fut au tour de Mathez de porter la marque à deux buts

● Championnat d'Angleterre de 1re division: Everton - Burnley 1-1; Huddersfield Town - Southampton 3-1; Ipswich Town - Coventry City 0-2; Nottingham Forest-West Bromwich Albion 3-3.

athlétisme

Morat-Fribourg 1970

PARTICIPATION RECORD

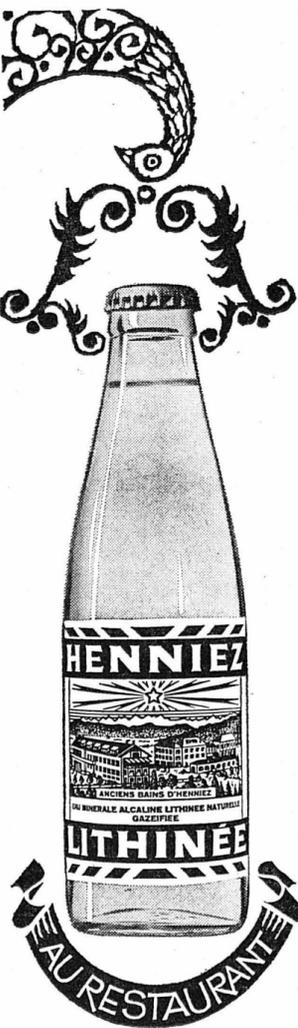
Le dimanche 4 octobre prochain se déroulera la traditionnelle course nationale pédestre commémorative Morat-Fribourg. Vu le grand nombre de demandes de règlement que reçoit le Club Athlétique Fribourg, organisateur de l'épreuve, nous assisterons cette année à un nouveau record de participation. C'est avec plaisir que les organisateurs voient chaque année un nombre grandissant d'hommes vaincre les 16 km 400 d'un parcours vallonné, et une médaille-souvenir sera remise à tous les athlètes ayant parcouru la distance.

automobilisme

Dimanche aux Rangiers

Six Neuchâtelois en compétition

Plusieurs pilotes de la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, titulaires de la licence nationale, participeront dimanche à la 27me course internationale de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers. Catégorie tourisme de série: Jean-Jacques Paolini (la Chaux-de-Fonds), Renault Gordini 1255; Fredy Freitag (la Chaux-de-Fonds), Opel Kadett 1900. Catégorie tourisme spécial: Jean-Claude Béring (la Chaux-de-Fonds), Austin-Copper 1275. Ca? de-Fonds), Austin-Cooper 1275. — Cap-Pierre Aeschlimann (Neuchâtel), Porsche 911 TH. — Catégorie course: Gérald Storrer (Neuchâtel), Tecno 998.



1/4 digestive Henneiz-Lithinée S.A. Sources minérales

yachting

Incertitude pour le championnat suisse des Yollenkreuzer au Nid-du-Crô

L'ambiance monte au Nid-du-Crô. Depuis mardi soir en particulier, les Yollenkreuzer s'installent au port. Grâce à l'excellente collaboration de la police du port, une partie de la jetée sud a pu être libérée et les bateaux regroupés sur 28 amarages parallèles.

Hier soir encore, les navigateurs présents se sont entraînés en faisant la régatée du mercredi et ont pu parfaire leur mise au point.

Il y a donc treize bateaux du C.V.N. qui prennent part à ce championnat. Parmi ceux-ci se trouvent certainement des candidats au titre. Nous pensons en particulier à Georvès Baerischi qui prépare ces régates depuis longtemps, avec un sérieux méritant récompense. Accompagné de Walder et Richter, il est décidé à vaincre par tous les temps, et sera, en raison du poids un peu élevé de son bateau, parfaitement à l'aise si le vent est appuyé. Mardi soir encore, leur «Scampolo» a été mis au sec, nettoyé, poncé et poli. Ce qui revient à dire que c'est l'équipage qui a maintenant les cartes en mains. A eux d'achever le travail.

Prêts, eux aussi à tirer leur épingle

du jet, nous trouvons F. Boudry, P. Nagel et Perrenoud. Ce dernier, ancien «bélouliste» chevronné, connaît des hauts et des bas. Son bateau est au point et il marche très vite. Son problème est peut-être fonction du nombre de bateaux présents. Quant à Boudry et Nagel, ce sont des habitués de cette série. Ils ont déjà fait de nombreux championnats dans cette série, ce qui est un atout non négligeable. Relevons encore la présence de Paul Staempfli, ce vieux et fin renard, qui ne s'est jamais gêné de renverser les favoris et de brouiller les cartes des pronostiqueurs.

En plus de cette lutte pour l'attribution du titre de champion suisse des Yollenkreuzer 1970, nous assisterons à une régatée dans la régatée. Trois conceptions différentes s'opposent en effet: l'ancien bateau en bois de construction classique, où le propriétaire choisissait son plan, son chantier et son grément. Il sacrifiait quelques fois le confort à la régatée. Le nouveau bateau en bois moulé, avec une coque standard mais des aménagements personnels et un équipement pensé et prévu à l'avance. Et enfin le monotype en plastique, où seuls

les aménagements ultérieurs à l'achat sont possibles. Dans ce dernier cas, la mise au point de l'accastillage est très importante, de même qu'une vérification totale du matériel livré par le chantier de Grandson. Il semble en effet que pour maintenir un prix compétitif, le constructeur soit obligé de sacrifier certains détails. C'est toujours un argument à double tranchant. Il est donc fort possible que quelques bateaux en plastique aient des avaries malencontreuses au cours de ce championnat.

C'est donc cet après-midi que commence le championnat, les concurrents devant être à disposition du comité de course à 14 heures. Le Cercle de la voile de Neuchâtel a fait son maximum pour que tout soit au point et nous ne doutons pas de la réussite de ces régates.

Y.-D. S.

cyclisme

Après les accusations de Monsere

«C'est une calomnie» dit Gimondi

La presse sportive italienne est en ébullition. L'affaire Gimondi - Monsere tient la vedette dans tous les quotidiens spécialisés italiens.

Gimondi, mis en cause par le vainqueur du circuit de Mallory Park, qui l'a accusé de lui avoir offert six millions de lires pour le laisser gagner, se défend énergiquement, confirmant les déclarations faites à l'agence ANSA et à la télévision. «C'est une calomnie, un véritable coup monté, Monsere est fou», a-t-il dit au journal «Stadio». Peut-être a-t-il fait cela pour chercher un peu de publicité. Rentré chez lui, à Bergamo, après sa malheureuse aventure britannique, Felice Gimondi, extrêmement

mement déçu par la conclusion d'un championnat qu'il croyait bien remporter, tente de retrouver son calme et son équilibre.

«Je suis sûr que les sportifs italiens ne porteront aucun crédit aux paroles de Monsere», a confié Gimondi au «Corriere dello sport». «Je n'ai jamais pensé un seul instant à faire une telle proposition au Belge, et je me réserve le droit de porter plainte contre lui. Monsere a conduit sa course en profitant de tout notre travail. Je n'ai rien dit sur cela, mais maintenant je peux le dire. Il a couru comme un vrai suédois de roues, et je me demande s'il a bien mérité de porter le maillot arc-en-ciel».

natation

Championnats d'Europe à Barcelone Surprenante sélection suisse

Les sélections pour Barcelone sont maintenant connues. Certaines d'entre elles apparaissent comme sujettes à caution. Il semble bien qu'une fois de plus, le comité de sélection de la Fédération suisse (F.S.N.) n'ait pas respecté les décisions qu'il avait prises l'an passé.

Pour aller à Barcelone, il avait été, en effet, décidé, premièrement qu'il serait nécessaire d'obtenir 800 points pour les membres du cadre de préparation, respectivement 830 pour les non-membres, et, secondement, que les performances obtenues en cours d'année devraient être répétées un mois avant les championnats d'Europe, soit aux championnats régionaux ou nationaux.

On peut déjà s'étonner de cette discrimination entre membres et non-membres du cadre de préparation, discrimination qui obligeait un nageur comme Caperonis, résident aux Etats-Unis, à réaliser une superperformance pour nager à Barcelone.

LA «BONNE VOLONTÉ»

Ce qui est encore plus étonnant, c'est que l'on ait retenu des gens comme Alain Baudin, Jurg Strasser ou Jean-Pierre Dubey qui ont tous péniblement obtenu leur qualification en réalisant 799, 801 ou 803 points, qui n'ont jamais renouvelé leur temps en tout cas pas dans les dernières semaines, et qui ne nageront probablement pas (à part Dubey) sur leurs distances qualificatives, ce qui est un comble!

Alors, sur quelles bases réelles a-t-on fait la sélection? Est-ce sur la «bonne volonté» des nageurs ou leurs performances réelles? Certes, personne ne met en cause les sélections d'Alain Charmey et de Pano Caperonis ou celle du quintuple champion suisse justifiée par ses performances récentes par le désir d'avoir une équipe de 4 x 100 m 4 nages présente à Barcelone. Mais, pour les autres? S'il s'agit de «bonne volonté», pourquoi ne pas emmener une Françoise Monod,



BALLE PERDUE. — Griesemer perd la balle contre Merlo au secours duquel vient le numéro 4, Fischer (Avispress - G. C.)

L'affaire Bobby Moore en Colombie Une sombre machination

L'affaire Bobby Moore approche de son dénouement. Il semble maintenant évident que le célèbre capitaine de l'équipe d'Angleterre est innocent de l'accusation de vol portée contre lui en juin dernier et qu'inversement, ses accusateurs se trouvent maintenant sur la sellette, en vertu d'un effet de «boomerang».

La presse colombienne accorde une place de première importance à cette «machination» montée contre Moore et estime que le propriétaire de la bijouterie «Green Fire», M. Danilo Rojas, a suborné le témoin à charge, Alvaro Suarez, pour qu'il accuse

Bobby Moore du vol d'un bracelet de valeur, et que l'employée de la bijouterie, Clara Padilla, était également de connivence avec son patron pour appuyer les accusations contre le Britannique.

On attend dans la capitale colombienne le verdict du tribunal supérieur et on espère qu'il réhabilitera totalement le capitaine de l'équipe britannique et ordonnera l'arrestation de ceux qui, pour reprendre les termes du quotidien de Bogota «El Tiempo», ont monté cette intrigue criminelle.

Les sommes exigées et d'autres éléments ont entravé le marché Peu de transferts ont été réalisés en Italie

La majorité des équipes conserveront leur visage habituel, à l'exception de Juventus et de Rome, seules formations ayant fait des changements dans leurs effectifs respectifs. Comment expliquer ce calme surprenant et si inhabituel au football italien? En premier lieu par le fait que les grands joueurs ne trouvent pas d'acheteurs disposés à verser les sommes mirobolantes demandées par leur club. Il est devenu pratiquement impossible de s'as-

surer les services de Riva, par exemple, car Cagliari exige pour son transfert une somme (plus de 7 millions de francs suisses) qu'aucun club ne veut prendre le risque de verser sous peine de déséquilibrer son budget.

Le second élément, le plus important pourrait-on dire, consiste dans le fait que les joueurs sélectionnés dans l'équipe nationale qui a joué à la coupe du monde en juin dernier, ne sont pas entrés cette saison dans le marché. A la suite du règlement de la Fédération, cette absence a certainement réduit sensiblement le chiffre d'affaires des clubs et l'on peut estimer cette perte à environ deux milliards de lires, puisque aussi bien l'on peut penser que quelques titulaires de la «squadra azzurra» auraient facilement trouvé des clubs disposés à offrir des sommes importantes pour leur acquisition.

PAS D'ETRANGERS

De plus, la fermeture des frontières, qui empêche les étrangers de venir pour des clubs italiens jusqu'à la prochaine coupe du monde de 1974, en Allemagne, a influencé le marché. La «légion étrangère» se trouve, du reste, sensiblement réduite puisqu'il n'y a plus que vingt étrangers dans le «calcio». Ces joueurs sont, pour la plupart, des vétérans, au mieux affirmés et possédant une expérience considérable.

Le chiffre global des affaires du «calcio» s'élève, cette saison, à dix milliards de lires environ, alors que le marché précédent avait fait enregistrer des dépenses générales de douze à treize milliards. Il y a donc une diminution assez nette des dépenses des clubs pour se renforcer.

Juventus fait exception. La formation turinoise, s'est, en effet, assurée les services de trois des meilleurs espoirs de première division: Capello, Landini II et Spinosi, tous appartenant à Rome, contre Zigoni, l'Espagnol del Sol, Vieri et 600 millions.

CAGLIARI SANS CHANGEMENT

Cagliari, champion d'Italie, qui rencontrera

DÉPARTS A NAPLES

Naples a laissé partir trois joueurs comme Montefusco, Bosdaves et Manservigi, respectivement à Foggia, Atalante et Lazio. Du club romain, les Parthénopéens ont, toutefois, obtenu l'avant-cedant Ghio, renfort appréciable pour leur ligne d'attaque. Turin s'est renforcé avec Bui, un excellent «buteur» de Vérone, alors que Bologne se sépare de Mujesan, qui jouera à Vérone, pour prendre Rizzo à Fiorentina. Le club florentin, lui, a donné le feu vert à Maraschi (Vicence), Rogora (Brescia), Rizzo (Bologne), Amarildo (Rome), Bruno Pasaola, l'entraîneur florentin, a pris plusieurs jeunes de division inférieure, ainsi que Vitali, marqueur de buts attiré de Lanerossi Vicence.

Lazio Rome, à part la cession de Ghio conservé intégralement sa formation type et nourrira certaines ambitions. Quant aux nouveaux promus (Foggia et Varese) ils n'ont fait aucune opération importante. Ils essaieront d'en sortir avec les joueurs qui leur ont permis de monter parmi l'élite. Pour eux, le but est simple: il faudra surtout éviter de faire l'ascenseur.

dernière SPORTS dernière

ATHLÉTISME

Si le public avait répondu à l'attente des organisateurs de la réunion de Genève, au stade du bout du monde (plus de 1500 personnes), en revanche, de nombreux formats ont diminué l'intérêt des compétitions.

Menet a surpris dans ligne opposée le shampion suisse Feldmann, qui termina second.

FOOTBALL

● Championnat d'Angleterre de 1re division: Crystal Palace - Manchester City 0-1; Manchester United - Chelsea 0-0; Stoke City - Newcastle United 3-0; Tottenham Hotspur - Leeds United 0-2; Wolverhampton Wanderers - Derby County 2-4.

Le bonheur chez soi commence avec des meubles Meyer. Neuchâtel, fbg de l'Hôpital, tél. (038) 5 75 05

Salami

Typo Milano
la pièce de 200-220 g

2.65
net

Une bonne nouvelle pour tous les amateurs de café:

Il est là, le nouveau café Inca

concentré à froid!
avec beaucoup de points Silva

Café Inca

avec caféine
bocal de 90 g
3.90
prix indicatif 5.20 net

Tomates du pays

le kg **-.90**
net



Rosé d'Anjou
Moc Baril

un vin jeune, agréable, légèrement doux. A servir frais.

3 bouteilles 7 dl **8.75**
prix indicatif 10.50 net

Une «grande huile» à petit prix

Huile d'arachide Vesta

parfaite pour la préparation de toute la gamme des fines sauces à salade.

le litre **2.75**
net

Café Inca

avec caféine
bocal de 90 g
3.90
prix indicatif 5.20 net

Café Inca

bocal de 90 g
sans caféine
4.45
prix indicatif 5.80 net

Via boîte économique de 3 kg
prix indicatif 9.90 **7.15**
net

variopack
chocolat
5 excellents chocolats suisses

Radion boîte économique de 2,5 kg
prix indicatif 7.90 **5.90**
net

5x100 g **3.20**
net

Chez votre détaillant Usego



OCCASIONS

Opel Commodore
Coupé GS
1968 - 55,000 km, rouge, très bon état.
Expertisée. Reprise. Facilités de paiement.

GARAGE DU ROG
MONTRE - NE DIATR. GENERAL MOTORS TEL-TECH

SIMCA COUPÉ 1200 S
Très beau coupé 2 portes, 4 places, couleur blanche, état de neuf. Voiture sportive, mécaniquement très soignée, 12,000 km, équipée radio, pneus XAS, klaxon de route, housses spéciales, etc.; expertisée.

Fr. 8200.-
Tél. (022) 46 01 69

Occasions

ALFA ROMEO 1750, Berline, rouge, 1969
MGB, GT, vert foncé, 1969
MAZDA 1200, LUXE, 500 km, 1970, voiture de démonstration
VW 1500, vert clair, 1963

Reprise éventuelle
Facilités de paiement
Garage TIVOLI 2115 Buttes
Tél. 9 05 22

A vendre **Triumph**
Herald 1200, 42,000 km, 4 pneus à clous, 2800 fr.
Tél. 8 61 45.

A vendre **Fiat 125**
beige modèle fin 1968, 34,000 km, état exceptionnel

Break Citroën ID 19
modèle 1965, 3800 fr.
Auto-Marché, Cornaux, Tél. 7 76 12.

A enlever **FORD**
Anglia en bon état.
Expertisée Fr. 500.-
Tél. 4 03 71.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Armes: infanterie sans lance-mines.

Régions:

1. Les Pradières - Mont-Racine (carte nationale de la Suisse au 1:50,000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232):

Dates et heures:

Mardi	1.9.70 de 0800 à 1700
Mercredi	2.9.70 de 0800 à 2300
Jeu	3.9.70 de 0800 à 2300
Vendredi	4.9.70 de 0800 à 1200
Lundi	7.9.70 de 0800 à 1700
Mardi	8.9.70 de 0800 à 1700
Mercredi	9.9.70 de 0800 à 1700

Zones dangereuses:

Limitées par les régions les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières. No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs:

du 1.9.70 au 4.9.70 = (038) 7 63 20
du 7.9.70 au 9.9.70 = (038) 5 49 15

MISE EN GARDE:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le détail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans les zones dangereuses et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **PROJECTILES NON ÉCLATÉS:**
 - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
 - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
 - Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formulaires nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'observation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés:
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.

Office de coordination de la place de tir des Pradières, Cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15

Les commandants de troupe:
tél. (033) 2 30 47
tél. (038) 5 49 15.

Lieu et date: Neuchâtel, le 14.8.70.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

12 x 12

IL SAIT COMPTER
Il va au quai Perrier

AUTO-LOCATION
A. WALDHERR
Station Mobil
Tél. (038) 4 12 65 - 5 93 55
Quai Perrier, Neuchâtel
Location à partir de Fr. 12.- la journée et 12 c. le km

A vendre **Evinrude 5,5 CV**
1965, parfait état, moitié prix.
Tél. 3 26 04;
Bureau 5 88 41, interne 34.

A vendre **Rover 2000 TC**
Modèle 1966
Limousine 5 places, première main.
Expertisée.
Garantie 3 mois.
Prix 7200 fr.
Grandes facilités de paiement.
Echange.
Garage R. Waser
34-38, rue du Seyon.
Neuchâtel.

A vendre **2 CV**
1967, expertisée.
Tél. 4 27 90.

A vendre **Opel 1700**
modèle 1967, blanche, 40,000 km, 4 portes.
Etat impeccable.
Garage du Val-de-Ruz.
Tél. (038) 6 91 90.

A vendre **Opel 1900**
modèle 1968, blanche, comme neuve.
Garage du Val-de-Ruz.
Tél. (038) 6 91 90.

A vendre **Sunbeam**
1500 S,
1970, rouge, garantie, en parfait état de marche et d'entretien.
Tél. 5 02 34, dès 17 h 15.

Particulier vend **Alfa Romeo**
1600 Sprint.
Moteur neuf.
Expertisée.
Tél. 5 78 56, heures des repas.

A vendre **Citroën Ami 6 Break**
2500 fr.
Tél. 8 18 84, heures des repas.

Porsche 911 S
1970, injection, 2,2 l, 5000 km.
Garage H. Patthey, Neuchâtel
Tél. 5 30 16.

A vendre pour cause de double emploi **MORRIS 850**
Fr. 2800.- Tél. 3 11 76

A vendre **VW 1300 1970**, neuve, prix intéressant
VW Variant 1968, 54,000 km, moteur révisé, très bon état, de particulier.

Cabriolet-Mercedes 190 SL
Facilités de paiement, reprises.
Garage Beau-Site, Cernier. Tél (038) 7 13 36.

Motogodille
Crescent 5 CV, état de neuf.
950 fr.
Bureau: tél. 5 61 31
Domicile: tél. 5 14 39

Au 1er étage de notre garage

VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE DE VOITURES D'OCCASION

Un aperçu de notre choix

FORD 17 M	1967 25,000 km blanche 2 portes
OPEL Kadett	1967 47,000 km grise 4 portes
FORD CORTINA	1969 12,000 km blanche 2 portes
FORD 15 M RS Coupé	1967 47,000 km blanche
FORD 20 M XL	1969 40,000 km brun clair métallisé
LANCIA Fulvia Coupé 1,3	1968 26,000 km blanche
SIMCA 1100 GLS	1968 35,000 km rouge 4 portes
RENAULT 10	1967 56,000 km grise
MORRIS Cooper	1968 30,000 km ivoire, toit noir
FIAT 125	1969 5,000 km grise
VOLVO 144 S	1969 18,000 km rouge
RENAULT 4 Combi	1968 15,000 km blanche
PEUGEOT 404	1968 36,000 km beige
FORD Fairlane	1966 56,000 km bleue, 4 portes, 4 vitesses
VW Scarabée	1967 38,000 km rouge

Reprise au plus haut prix du jour

Crédit immédiat - Essais sans engagement

GARAGE DES 3 ROIS | Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

J.-P. et M. Nussbaumer

Ouvert le samedi toute la journée

Toute la gamme des **TONDEUSES À GAZON**

UNIVERSAL

de fabrication suisse
2 temps, 4 temps et électriques

de Fr. **358.-** à Fr. **585.-**

Si vous tenez spécialement à ce que votre jardin soit tout à fait propre, un **RAMASSE-GAZON** vous rendra de précieux services.

A partir de Fr. **48.-**

Un **POT D'ÉCHAPPEMENT** peut rendre votre machine aussi silencieuse qu'une tondeuse électrique.
Une exclusivité d'UNIVERSAL.

A partir de Fr. **36.-**

En vente chez le spécialiste **ROCHAT CERNIER**
Tél. 7 11 60

OCCASIONS AVANTAGEUSES

VOLVO 122 S B 18 1962 9 CV, limousine blanche, 4 portes, intérieur simili, très soignée.

VW 1500 1963 8 CV, beige, 2 portes, intérieur simili, Fr. 2500.-

OPEL RECORD 1963 9 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

FIAT 1100 1962 6 CV, rouge, 4 portes, intérieur simili, Fr. 2300.-

FIAT 1800 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap.

OPEL 1700 1960 9 CV, gris métallisé, 2 portes, intérieur simili.

CITROËN HY 1966 9 CV, rouge, fourgon 1500 kg.

CITROËN HY 1965 9 CV, FOURGON 1500 kg, gris, simili, Fr. 2500.-

SIMCA 1000 1962 5 CV, bleue, 4 portes, intérieur drap, Fr. 1800.-

SIMCA 1500 1966 8 CV, verte, 4 portes, intérieur drap.

PEUGEOT 403 1958 8 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur drap.

PEUGEOT 404 1961 9 CV, ivoire, intérieur simili, crochet de remorque, Fr. 1200.-

PEUGEOT 404 1961 9 CV, grise, toit ouvrant, intérieur drap, Fr. 2500.-

PEUGEOT 404 1964 9 CV, grise, toit ouvrant, intérieur drap.

PEUGEOT 404 1962 9 CV, beige, toit ouvrant.

PEUGEOT 404 1963, 9 CV, verte, toit ouvrant, radio.

DAF 750 1963 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

VW 1500 1964 8 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

FORD 17 M Combi 1961 9 CV, bleue, 3 portes, une arrière, intérieur simili.

DKW JUNIOR 1963 5 CV, blanche, 2 portes, Fr. 500.-

Facilités de paiement — Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. Segessemann & Cie
DISTRIBUTEUR PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, tél. (038) 5 99 91 / 92

MENUISERIE **DECOPPET et Cie**
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

BIENNE ... 8 étages
Pl. du Marché-Neuf **d'exposition**

Le plus grand choix international de beaux meubles et tapis vous attend!
Choix Pfister aussi à NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Pfister ameublements sa

Une étude hebdomadaire sur le football de ligue nationale

LE CHAMPIONNAT SOUS LA LOUPE

Avec La Chaux-de-Fonds-Zurich et Lugano-Bâle à la clef

Le deuxième acte s'annonce particulièrement croustillant

La première journée du championnat a connu, elle aussi, sa petite tornade et certains clubs en sont sortis amoindris, avec l'espoir de corriger le tir lors des vingt-cinq parties restantes. La marge est grande et de petits fûtes ne manquent pas, en fin de saison, de rappeler le souvenir de la mi-août. La victoire lucernoise au Wankdorf et celle de Lausanne à Zurich ont été les points culminants. Et maintenant : demandez le programme, le croustillant abonde.

La Chaux-de-Fonds - Zurich (2-4, 1-6)
Entre parenthèse, les résultats de la saison dernière.

Un des sommets du jour, La Chaux-de-Fonds s'étant joyeusement défaits de Lugano, alors que le favori traînait des pieds blasés face à Lausanne. L'enthousiasme neuchâtelois tiendra un rôle prépondérant, si bien que ceux du Haut pourraient envoyer leur hôte dans les oubliettes.

Zurich ferait bien de changer de gardien, et les arrières décontenancés face aux agiles avants vaudois se trouveront devant un semblable.

Lugano - Bâle (2-1, 0-4)

Mal parti, Lugano reçoit un Bâle assez tendre, à la recherche de sa forme et heureux de s'en sortir comme aux Charmilles, avec un point. Lugano ne saurait s'en contenter, ses ambitions gargantuesques l'obligeant à réduire à merci un de ses concurrents directs. Ce n'est pas en se retranchant en défense qu'il y parviendra, car Bâle est dangereux sitôt qu'on lui laisse la direction des opérations. Encore un test intéressant pour Sing et Benthaus.

Fribourg - Young Boys (0-3, 1-2)

Fribourg fera-t-il les frais du réveil de Pours surpris dans son sommeil par Lucerne? En tout cas, cette défaite n'arrange pas ses affaires, Skiba n'appréciant que les plaisanteries les plus courtes. Et cette semaine, on entendait claque le fouet sur le Wankdorf.

Lausanne - Winterthur (1-0, 3-3)

Dirigé par Hussy, Winterthur était coriace pour les Lausannois. Les affaires

iront-elles mieux avec Sommer, un Sommer plutôt poussé à la défensive?

Il est vrai que le dernier passage de Winterthur à la Pontaise avait été un sommet dans le genre négatif. Ce sera sûrement pareil cette fois, le cinq à deux de dimanche dernier n'étant pas tombé dans les oreilles de sourds.

Bienne - Sion

Pas de rencontre l'an passé. Pour Bienne, voici le match à ne pas perdre, Sion étant à sa portée et si, d'aventure, il ne l'était pas, les perspectives de garder sa place en ligue A s'en trouveraient rétrécies. Sion a de la classe... et de la chance, du moins contre Fribourg, mais Bienne ne lui convient pas.

Grasshoppers - Servette (1-0, 1-1)

Aucune mastication difficileuse pour les « Sauterelles », à Bellinzone. Hussy a l'air d'avoir trouvé la bonne formule pour redorer un blason terni par des années d'anonymat. Si Servette est encore privé de Pottier, son passage au Hardturn ne lui apportera pas grand-chose et, en huit jours, Snella ne saurait boucher tous les trous.

Lucerne - Bellinzone

Pas de rencontre l'an passé. Lucerne avec deux matches et quatre points, ce serait piquant. D'autant plus que Bel-

linzone serait rejeté à autant de longueurs. Confirmer la victoire du Wankdorf n'ira pas tout seul, Foni étant averti. Il sait, lui aussi, combien la distraction de perdre des points contre certaines équipes est regrettable. Un remis, alors?
A. E.-M.

La deuxième journée confirmera-t-elle les résultats de la première en ligue B? Un « os » pour Neuchâtel Xamax

Vevey (l'un des premiers de ligue B après la première journée de championnat) a fait, pour son retour dans cette catégorie de jeu, une entrée en scène fort remarquée: on s'apercevra sans peine que battre Neuchâtel Xamax par 5 à 2 n'est pas à la portée du premier venu. Les Veveysans vont maintenant avoir une bonne occasion de montrer leurs capacités absolues en se rendant, pour leur deuxième match, à Wettingen



VENGEANCE. — Young Boys, représenté ici par le jeune Schild, cherchera à se venger aux dépens de Fribourg de son affront de samedi dernier. (Keystone)

dont l'équipe est, elle, descendue du monde des « grands » du football suisse. Match inédit dont les enseignements seront précieux, d'autant que les Argoviens n'ont pas fait une impression étourdissante à Chiasso, en réalisant un match nul.

AU MENDRISIOTTO

Neuchâtel Xamax devra de nouveau se déplacer, en l'occurrence au Tessin, où l'attend Mendrisiostar dont les attaquants ont fait piètre figure à Genève, dimanche dernier. La saison dernière, au deuxième tour, les Neuchâtelois essayèrent au Mendrisiotto une nette défaite de 0-3. Ils avaient, d'ailleurs, également perdu à Serrières (1-2). La « ligne » ne leur est donc pas favorable, au départ. Mais en ce début de compétition où bien des équipes sont, malgré tous leurs efforts, encore en rodage, une victoire des « poulaillers » de Paul Garbani reste dans le domaine de possibilités. Sauf défaillance, bien sûr. N'oublions cependant pas que Mendrisiostar n'a perdu qu'un seul match chez lui, la saison passée : contre Lucerne!

Les deux clubs genevois joueront à domicile: Urania Genève recevra Young Fellows tandis que Carouge aura la visite de Bruhl. De ces quatre équipes, c'est surtout la dernière nommée qui a fait impression au cours de la première ronde de championnat. Net vainqueur d'Aarau (3-0), Bruhl viendra en tout cas pour sauver au moins un point à la Fontenette carougeoise. La saison dernière, les visiteurs saint-gallois, y furent battus par 0-2 pendant le deuxième tour. Affaibli en attaque par les départs de Keller et de Piveta, Urania devra lutter ferme pour tenir en respect des « Fellows » qui viennent de battre Carouge, à Zurich il est vrai. La saison dernière, les deux adversaires firent match nul au premier tour.

IMPORTANT

L'attraction principale semble devoir être, lors de la deuxième ronde, le

match Martigny - Granges, à la suite du net succès des Soleurois viennent de remporter (3-0) sur l'ex-club de ligue A, Saint-Gall. Rentré sans trop de dommage (2-2) de son périlleux derby de Monthey, Martigny a une équipe capable de réussir un bon résultat contre l'ambitieux Granges, qu'il battit d'ailleurs en pareilles circonstances (2-1), au premier tour, la saison dernière.

Le benjamin valaisan, Monthey, commencera son périple de ligue B par un voyage à Aarau, où l'équipe locale cherchera à effacer sa déconvenue de samedi dernier. Les Montheyens devront y cravacher ferme!

Le programme se complète du match Saint-Gall - Chiasso, qui semble, a priori bien équilibré mais qui fut rarement bénéfique aux Tessinois.

Sr.

La finale intercontinentale compromise

La municipalité de Buenos Aires a décidé la fermeture de cinq stades de football — ceux de Boca Juniors, de River Plate, d'Huracan, d'Atlanta et de Platense — sous le motif qu'ils ne répondent plus aux règles minima de sécurité et de salubrité.

La fermeture du stade de Boca Juniors pose, de ce fait, un grave problème aux dirigeants de l'Association argentine de football, puisque c'est sur ce stade que le 26 août prochain doit se dérouler le match aller de la finale de la coupe internationale des clubs entre Estudiantes de la Plata et Feyenoord de Rotterdam.

Les dirigeants de l'A.A.F. doivent avoir une entrevue avec les autorités municipales afin de trouver une solution d'autant plus nécessaire et urgente qu'ils sont à une semaine du match et qu'une partie des places a déjà été vendue.

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la première journée

	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts
1. Lausanne	1	1	—	5 2 2
2. Grasshoppers	1	1	—	3 0 2
3. Lucerne	1	1	—	3 1 2
4. Sion	1	1	—	2 0 2
5. Winterthur	1	1	—	2 0 2
6. La Chx-de-Fds	1	1	—	1 0 2
7. Bâle	1	1	—	1 1 1
8. Servette	1	1	—	1 1 1
9. Lugano	1	1	—	1 0 1
10. Young Boys	1	1	—	1 3 0
11. Fribourg	1	1	—	1 0 2 0
12. Bienne	1	1	—	1 0 2 0
13. Zurich	1	1	—	1 2 5 0
14. Bellinzone	1	1	—	1 0 3 0

La saison dernière

	Matches	Buts	J. G. N. P.	p. c. Pts
1. Servette	1	1	—	6 0 2
2. Bâle	1	1	—	4 1 2
3. Grasshoppers	1	1	—	4 0 2
4. Lugano	1	1	—	3 2 2
5. La Chx-de-Fds	1	1	—	4 3 2
6. Bellinzone	1	1	—	1 1 1
7. Lausanne	1	1	—	2 2 1
8. Winterthur	1	1	—	1 1 1
9. Zurich	1	1	—	2 2 1
10. Fribourg	1	1	—	1 0 1
11. Bienne	1	1	—	2 3 0
12. Young Boys	1	1	—	1 3 4 0
13. Saint-Gall	1	1	—	1 1 4 0
14. Wettingen	1	1	—	1 0 6 0

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement:
Victoire = 2 points
Egalité = 1 point
Défaite = 0 point
Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.
Aucun but marqué = 1 point en moins.
Match nul 0-0 = moins 1 point.

	Résultats	Points
1. Grasshoppers	3-0	3
2. Lausanne	5-2	3
3. Lucerne	3-1	3
4. La Chaux-de-Fonds	1-0	2
5. Sion	2-0	2
6. Winterthur	2-0	2
7. Bâle	1-1	1
8. Servette	1-1	1
9. Zurich	2-5	—
10. Young Boys	1-3	—
11. Bellinzone	0-3	-1
12. Bienne	0-2	-1
13. Fribourg	0-2	-1
14. Lugano	0-1	-1

Penalties

Pour	Total	Réussis
Lausanne	1	1
Sion	1	1
Contre		
Fribourg	1	1
Zurich	1	1

Autobuts

Pour	Total
Sion	1
Contre	
Fribourg	1

Douzième et 13ème homme

	Joueurs utilisés
Bâle	11
Fribourg	11
Grasshopper	11
Lausanne	11
Lucerne	12
Sion	12
Zurich	12
Bellinzone	13
Bienne	13
La Chx-de-Fds	13
Lugano	13
Servette	13
Winterthur	13
Young Boys	13

Avis aux écoliers volleyeurs et basketteurs

Les travaux de finition du Panespo n'étant pas terminés, les écoles de volleyball et de basketball prévues du 24 au 29 août sont reportées à une date ultérieure.

VENDREDI = UN PETIT DÉJEUNER POUR LA LIGNE? ALORS DES ABRICOTS DU

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-exprès», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- Bienne - Sion. — Vaincu à Winterthur, Bienne doit se ressaisir devant son public. Sion est, peut-être, plus fort que lui en valeur pure mais il est généralement peu à l'aise face à cet adversaire. 1 1 X
- La Chaux-de-Fonds - Zurich. — Méfions-nous de l'ampleur de la défaite par Zurich dimanche dernier. Les «Meuqueux», bien que souvent à l'aise face aux gars des bords de la Limmat, ne parviennent que rarement à tirer profit de leur visite. X X 2
- Fribourg - Young Boys. — Les «Pinquins» vont au-devant d'une tâche apparemment insurmontable. 2 2 2
- Grasshoppers - Servette. — Les Genevois sont-ils aptes à résister aux hommes de Hussy? En début de saison, ils sont capables d'excellentes choses. 1 X X
- Lausanne - Winterthur. — Les Vaudois sont largement favoris, mais, pour vaincre, ils devront sans doute travailler ferme. 1 1 1
- Lugano - Bâle. — Chez lui, Lugano a les faveurs de la cote. Bâle risque fort de payer le réveil des hommes de Sing. 1 1 X
- Lucerne - Bellinzone. — Déplacement très difficile pour la formation de Foni. Toutefois, Lucerne n'est pas un aigle. X X 1
- Aarau - Monthey. — Les Valaisans nous surprendraient s'ils récoltaient un point lors de leur voyage en terre argovienne. 1 1 1
- Etoile Carouge - Bruhl. — L'explication promet d'être de qualité. Les Saint-Gallois paraissent être redoutables, mais Carouge possède lui aussi de bons atouts. X X 2
- Martigny - Granges. — Les visiteurs ont les dents longues. La tâche de Martigny sera extrêmement difficile. 2 2 X
- Mendrisiostar - Neuchâtel Xamax. — Les Neuchâtelois doivent se reprendre; ils valent mieux que le 2-5 de samedi passé. A Mendrisiostar, cependant, ce ne sera pas facile... X 2 2
- Saint-Gall - Chiasso. — L'avantage du terrain permettra-t-il à Saint-Gall de faire oublier sa défaite de Granges? Avec Chiasso comme adversaire, on ne sait trop que répondre. 1 1 X
- Urania - Young Fellows. — Les Zuricois ne semblent pas être très redoutables. A Frontenex, ils auront la tâche difficile. X 1 1

Dix experts vous proposent...

	1	x	2
1. Bienne - Sion	4	5	1
2. La Chaux-de-Fonds - Zurich	2	6	2
3. Fribourg - Young Boys	1	1	8
4. Grasshoppers - Servette	8	1	1
5. Lausanne - Winterthur	8	1	1
6. Lugano - Bâle	1	7	2
7. Lucerne - Bellinzone	7	2	1
8. Aarau - Monthey	2	2	2
9. Etoile Carouge - Bruhl	5	2	3
10. Martigny - Granges	3	4	4
11. Mendrisiostar - Neuch. Xamax	4	4	2
12. Saint-Gall - Chiasso	7	2	1
13. Urania - Young Fellows	5	4	1

Rien ne vous empêche de boire toujours la même chose. Ou de changer! Avec Moussy. Mmmoussy, cela chante! La nouvelle bière légère pour la soif géante... ou simplement pour le plaisir.

Moussy est de la bière. De la bière fine sans alcool.

Produite par la BRASSERIE DU CARDINAL FRIBOURG

recette éprouvée

saignant ou à point

rôtir 3 min. de chaque côté

pour tous, à toute heure

partout

toujours chez **Bell**

Reprise de nos vols spéciaux vers

LONDRES

qui furent maintes fois un succès.

4 jours: Fr. 239. —

Supplément pour vols en fin de semaine: Fr. 46. —



La ville la plus fascinante du monde
Envol à l'aéroport de Bâle, transfert par autocar moderne dans un bon hôtel de classe moyenne, logement comprenant copieux déjeuner anglais. Voyage jusqu'à l'aéroport et vol de retour. Nous organisons une visite de la ville ainsi que de nombreuses excursions. Pour votre plaisir, spectacles et concerts. Vol du 14 octobre: possibilité de visiter le Motor Show International à Londres.
Vous vivrez tout cela durant vos vacances d'automne. Annoncez-vous assez tôt.

Nos avantages:

Pour tous les participants, logement dans de bons hôtels au centre de la ville. Tous les vols s'effectuent en jet de la BEA-Airtours. Trajet jusqu'à l'aéroport de Bâle effectué par notre propre service de bus. Et vous recevez gratuitement un plan de Londres.



Dates des voyages:

Voyage 1: 2 — 5 octobre
Voyage 2: 5 — 8 octobre
Voyage 3: 8 — 11 octobre
Voyage 4: 11 — 14 octobre
Voyage 5: 14 — 17 octobre

Guide du voyage: Marti!

Renseignements, programmes, inscriptions auprès de:



5, fbg de l'Hôpital,

Tél. (038) 5 80 44

VOYAGES WITTEW EXCURSIONS

JEUDI 20 AOUT	
INSOLITE JURA	Dép. 13 h 30 Fr. 10.— (AVS 8.—)
FERME-ROBERT	Dép. 14 h Fr. 7.50 (AVS 6.—)
VENDREDI 21 AOUT	
LUDERNALP	Dép. 13 h 30 Fr. 17.50 (AVS 14.—)
MONT-DE-BAULMES dans le Jura vaudois	
Dép. 13 h 30	Fr. 12.50 (AVS 10.—)
23.8 Grand-Saint-Bernard	Fr. 32.—
23.8 Franches-Montagnes	Fr. 17.—
23.8 Le Soliat	Fr. 10.—
AUTOCARS WITTEW	
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 5.82.82	

Il est difficile de nous surpasser en TAPIS MUR À MUR

- Le choix
- La qualité
- Le service irréprochable
- Les prix avantageux

Benoit

Maillefer 25 - Tél. 5 34 69 - Neuchâtel
Devis sans engagement - Crédit

Hôtel NOË Torpedrera/Rimini/Adriatique
Au bord de la mer, chambres avec douche, W.-C., balcon, téléphone, ascenseur. Salle à manger avec air climatisé. Hors saison Lit. 2200.-/2400.-. Pour renseignements: Roger Ruprecht, tél. (038) 66-560 Neuchâtel.

GODET VINS
Auvier

CENTRE ROMAND DES UNIONS CHRETIENNES DE JEUNES GENS VAUMARCUS

Camp des hommes et retraités du vendredi 21 au mercredi 26 août 1970

Thème général: En route vers demain

Conférences du samedi:

- 9 h 30 L'Eglise de demain, par M. Ch. Blaser, jeune théologien de Gwatt.
- 15 h L'engagement civique, par M. J.-F. Aubert, professeur à l'Université de Neuchâtel et député au Grand conseil.

Dimanche 23 août:

Journée des familles:

- 10 h Culte présidé par le pasteur W. Gonseth, de Porrentruy.
- 14 h 15 Conférence par Mme Lise Girardin, conseiller administratif de la ville de Genève: «Politique et vie quotidienne.»

Invitation cordiale à toutes les familles de nos paroisses et aux amis de Vaumarcus.

Des repas seront servis au camp le dimanche pour le prix de 6 fr. S'inscrire à l'arrivée. Boissons chaudes et froides.

Dimanche, 20 heures: Soirée musicale, par M. André Jeanret, violon, et Mlle Colette Juillard, piano.

ELECTRICITE D'EMOSSON SA MARTIGNY VS

EMISSION D'UN EMPRUNT 6 1/2 % 1970 DE FR. 25 000 000

De cet emprunt fr. 24 000 000 sont offerts en souscription publique

Emosson est un aménagement hydro-électrique à accumulation pour la production d'énergie de pointe régularisée, adaptée aux besoins de la consommation et complément de l'énergie en ruban des centrales nucléaires.

Le produit de cet emprunt est destiné au financement partiel de la construction de l'aménagement hydro-électrique à accumulation d'Emosson.

Modalités de l'emprunt:

- Taux d'intérêt:** 6 1/2 % l'an; coupons annuels au 15 septembre
- Durée:** au maximum 15 ans; avec faculté pour la société de rembourser l'emprunt par anticipation après 10 ans
- Cotation:** aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne
- Prix d'émission:** 98,00% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres=98,60%
- Délai de souscription:** 20 au 26 août 1970, à midi

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées; elles tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus officiel ainsi que le bulletin de souscription.

Union de Banques Suisses
Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Cantonale du Valais

Société de Banque Suisse
Banque Leu SA
A. Sarasin & Cie
Banque Cantonale de Soléure
Banca Unione di Credito

Nous vous faisons cadeau de Fr. 20.-

si vous ouvrez un carnet de dépôt avec un premier versement d'au moins Fr. 500.-

L'avoir doit être augmenté par des versements successifs jusqu'à Fr. 1500.- au-moins en l'espace d'une année.

Intérêt: 5%

Augmentation constante de nos réserves

Banque fondée en

1912

Banque Procrédit Neuchâtel

ci-devant Banque Exel
Avenue Rousseau 5 Chèques postaux 20-248

Je désire le cadeau de Fr. 20.- et attend de vos nouvelles sans engagement pour moi.

Nom..... Prénom.....
Rue..... Localité.....

deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

Mariage

commerçant, veuf, 48 ans, aimerait rencontrer gentille et jolie jeune fille ou veuve, aimant la nature et les voyages.

Ecrire, avec photo. Pas sérieuse s'abstenir.

Adresser offres écrites à JF 2045 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

JEUDI 20 AOUT	
SIGNAL-DE-BOUGY	
Dép. 13 h	Fr. 17.50 (AVS: 14.—)
VENDREDI 21 AOUT	
LES 2 TUNNELS	
Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard	
Dép. 6 h 30	Fr. 40.— (AVS: 34.—)
(passeport et carte d'identité)	
MOOSEGG	
BERNE - L'EMMENTAL	
Dép. 13 h	Fr. 16.— (AVS: 13.—)
L'Alsace - Strasbourg	
26-27 août - 2 jours - Fr. 115.—	
Renseignements et inscriptions:	
Autocars FISCHER	Marin Tél. 3 25 21

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique Neuchâtel

A vendre **chîots** collie de 3 mois avec pedigree. Tél. (024) 7 25 32, René Walder, Le Brit, 1350 ORBE.

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé
Une exclusivité Sandoz & Cie, Peseux

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10 000.—

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discretion totale**

Banque Procrédit 2001 Neuchâtel av. Rousseau 5 Tél.: 038/54404

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

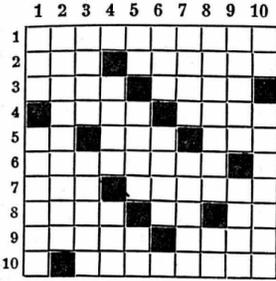
MOTS CROISES

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Problème No 180



HORIZONTELEMENT

1. Il achève au poignard le taureau agonisant. 2. Ne manque pas de sel. 3. Elles grossissent beaucoup. 4. Aux pieds de condamnés. 5. Saint. 6. Le fondateur de l'école péripatéticienne. 7. Arrose la Westphalie. 8. Parcouru à nouveau des yeux. 9. Ont cessé de régner. 10. Leurs auteurs sont recherchés.

VERTICALEMENT

1. Noir. 2. Père d'un rusé personnage. 3. Fleuri. 4. Avait pour chefs des califes. 5. Dieu des transports. 6. N'est plus chassé. 7. Pronom. 8. Attire les touristes. 9. Qui se débite facilement. 10. Coup, au tennis. 11. Bonaparte y battit les Autrichiens. 12. Brillé. 13. Trait de la conversation. 14. Secondes. 15. Ville antique. 16. Ne part pas. 17. Brun plus ou moins foncé. 18. Plaisent à des bergers. 19. Fabriquées industriellement.

Solution du No 179



HOROSCOPE

Cette journée convient aux travaux, études et entreprises à court terme. Bonne soirée qui verra des initiatives concernant les activités des petits.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Consultez un spécialiste pour votre acné. Amour: Réfléchissez aux conséquences de vos gestes. Affaires: Ne cédez pas à vos impulsions.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Les féculents, le tabac sont à proscrire. Amour: Dites ce que vous pensez, ne tergiversiez pas. Affaires: Évitez de prendre part aux discussions d'intérêts.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Ne laissez pas vos nerfs prendre le dessus. Amour: Méfiez-vous des nouvelles connaissances. Affaires: Sachez prendre les décisions qui s'imposent.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Ne consommez pas de plats trop lourds. Amour: Ne restez pas enfermé, cela est mauvais pour votre moral. Affaires: Restez en dehors des intrigues.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Irritations de la gorge dues à la fumée. Amour: Risque de discussions en famille. Affaires: Votre position sera consolidée.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Risques de chutes et de foulures. Amour: Dominez votre méfiance vis-à-vis de l'être cher. Affaires: Ne prenez pas de décision à la légère.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Prenez l'habitude de vous tenir droit. Amour: Revoquez vos anciens amis, ils peuvent vous aider. Affaires: N'attendez pas pour demander une aide.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ballonnements d'estomac dus à l'absorption d'eau gazeuse. Amour: Soyez attentionné envers l'être cher. Affaires: Un manque de réflexion nuirait à vos intérêts.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Urticaire provoquée par votre foie. Amour: Montrez-vous moins autoritaire. Affaires: Tirez la leçon de la réussite des autres.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Douleurs dans le bas des reins, tenez-vous bien. Amour: Les apparences sont souvent trompeuses. Affaires: Ne compromettez pas votre budget par des dépenses importantes.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ne comptez pas trop sur vos réflexes. Amour: Modérez votre esprit de contradiction. Affaires: Vous remporterez de grands succès.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Votre forme laisse à désirer. Amour: Méfiez-vous des commérages. Affaires: Vous vous trouverez dans une situation embarrassante.

GÉRANTE

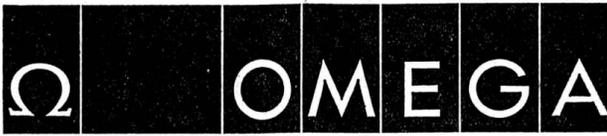
POUR NEUCHÂTEL

25 à 40 ans, ayant formation de vendeuse, est demandée par

BAECHLER

Teinturiers.

Faire offres manuscrites, avec photo, à BAECHLER teinturiers, 4, Langallerie, Lausanne.



cherche à engager, pour sa CRÈCHE,

une directrice

au bénéfice d'une formation d'éducatrice, de jardinière d'enfants ou d'éducatrice maternelle.

La candidate devra si possible être de langue française et avoir de bonnes connaissances d'allemand.

Nous vous prions de bien vouloir soumettre vos offres à OMEGA, département du personnel commercial et administratif, 2500 BIENNE, tél. (032) 4 35 11.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of bond prices (OBLIGATIONS) in Zurich for various dates and interest rates.

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) in Zurich for various companies like Swissair, Union Bques Suisses, etc.

Bourse de Neuchâtel

Table of bond prices (OBLIGATIONS) in Neuchâtel for various dates and interest rates.

Table of stock prices (ACTIONS) in Neuchâtel for various companies like Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchâtel, etc.

Cours des billets de banque étrangers du 19 août 1970

Table of exchange rates for various countries including France, Italy, Germany, Spain, etc.

Marché libre de l'or

Table of gold prices for various types of gold and currencies.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

BALE ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) in Bale for various companies like Ciba, nom., Geigy, etc.

LAUSANNE ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) in Lausanne for various companies like B. C. Vaudoise, Crédit Fonc. Vaudois, etc.

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous cherchons pour notre service Imprimerie

jeune offsetiste auxiliaire

pour seconder le chef d'atelier aux machines Rotaprint et pour les travaux de photo et copie sur plaques.

Nous offrons :

- bonnes conditions d'engagement
avantages sociaux d'une grande entreprise, caisse de retraite
statut d'employé (mensuel)
équipement en machines modernes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, se présenter ou prendre rendez-vous par téléphone avec La Neuchâteloise Compagnie Suisse d'Assurances Générales Bureau du personnel Rue du Bassin 16 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 44.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Le Cimetière des éléphants
17.45 Dessins animés
18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 (C) Chaperonnette à pois
18.30 Que lire pendant l'été ?
18.50 (C) Les Poucetofs
18.55 Nanou
19.25 Roman d'août
20.00 Téléjournal
20.20 Les Derniers du sixième étage
22.30 La petite fête au village
22.55 Téléjournal

FRANCE II

- 15.00 (C) La Course au soleil
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Emissions pour les jeunes
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.25 (C) A l'affiche du monde
21.15 (C) L'événement des 24 heures
21.20 (C) L'art et les hommes
22.05 (C) Pop 2
22.35 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.40 Minimondo musicale
19.15 Telegiornale
19.20 Sei anni di vita nostra
19.50 (C) La lampada di Aladino
20.20 Telegiornale
20.40 Non c'è facile uccidere
22.25 (C) Romeo e Julia 70
23.55 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 18.45 Fin de journée
18.55 Téléjournal
19.00 (C) New-York, Washington, Miami...
19.25 (C) Pater Brown
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Corrida musicale
21.15 (C) Le monde menacé
22.05 Téléjournal
22.15 (C) Appel de police

FRANCE I

- 12.30 Toute la ville joue
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
16.15 IVe Grand prix international de patinage artistique
18.25 Dernière heure
18.30 Thierry la Fronde
18.55 Pour les petits
19.00 Actualités régionales
19.25 Prune
19.40 Qui et Quoi ?
19.45 Information première
20.25 Les coureurs se portent bien
22.25 Le fond et la forme
23.15 Télé-nuit

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.



« Cinémas »

Nous avons eu le plaisir, sinon la chance, de suivre à la TV romande pendant la période dite des vacances, quelques films interprétés par des acteurs de forte personnalité: Jean Gabin et Martine Carol dans « Le Cave se rebiffe ». Louis Jouvet dans le « Quai des Orfèvres ». Belmondo et Jeanne Moreau dans « Peau de banane » etc. Voilà cinq acteurs qui ont presque toujours su choisir leurs rôles et à qui on n'en contera pas de douceurs.

Cannes le 6 novembre 1967 à l'âge de 46 ans. Louis JOUVET est mort en 1951. Le talent de Belmondo ne s'épanouit pas dans le « Cerveau ». En changeant de style il parvient à se détendre comme dans « HO ».

A VOIR

- Jeudi, 27 août à 20 h 20, nous retrouverons dans « La Baie des Anges » une blonde Jeanne Moreau qui était brune dans « Jules et Jim » et rousse dans « Peau de banane ». Ce film de Jacques Demy, réalisé en 1963 n'est ni une histoire d'amour, ni une description du jeu et de ses sanctuaires, c'est avant tout un sujet psychologique et moraliste.
Samedi 29 août, « Sabrina » réalisé par Billy Wilder avec Humphrey BOGART, Audrey HEPBURN.
Lundi, 31 août, « Echappement libre » avec J.-P. BELMONDO.
Jeudi, 3 septembre, « L'Homme à la peau de serpent » de Sydney Lumet, avec Marlon BRANDO et Anna MAGNANI.
V. F.

RADIO

Softens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 7.30, mon pays c'est l'été. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, heureux de faire votre connaissance. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, mon pays c'est l'été. 13 h, variétés-magazine. 14 h, 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous informations. 14.05, réaliés. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 heures, Colomba. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, actualités universitaires. 18.30, le miroir dans la vie, mon pays c'est l'été. 18.55, concert dans l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 1970. 20 h, la bonne adresse. 20.30, l'âge d'or de l'opérette française. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

sonate, Haydn. 10.20, radioscolaire. 10.50, concerto, Vivaldi. 11.05, musique slave. 12.40, orchestre récréatif de Beromünster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, feuilleton policier. 14.30, chants et mélodies de Macédoine. 15.05, l'album aux disques. 16.05, images de voyage. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, musique champêtre. 20.45, opérettes de Millöcker. 21.30, collection ou spéculation. 22.15, informations, commentaires. 22.25, strictly jazz. 23.30, divertissement populaire.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Galerie des Amis des arts: Exposition rétrospective du peintre Lermite. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du Peyrou): Exposition. Musée d'ethnographie: Art océanien. TPN, centre de culture: Exposition Posters Now. CINÉMAS. - Studio: 15 h et 20 h 30, Dracula et les femmes. 18 ans. Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Mash. 18 ans. Apollo: 14 h 30 et 20 h. Exodus. 12 ans. Palace: 15 h et 20 h 30, L'Angletierre nue. 18 ans. Arcades: 15 h et 20 h 30, Le Gendarme se marie. 12 ans. Rex: 15 h et 20 h 45, Excited. 18 ans. DANSE ET ATTRACTIONS: L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h. DANCING: Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h.

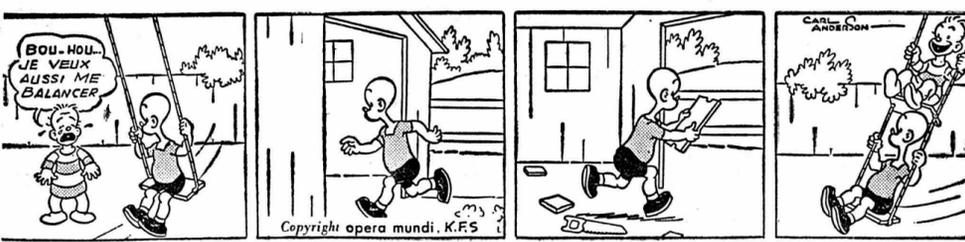
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): F. Tripet, Seyon. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit. Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: P. Tozzini, pharmacie, Corcelles (tél. 8 13 47). Fermé l'après-midi reprise du service d'urgence à 18 heures 30.

AUVERNIER Galerie Numaga: Augsburger, Evvard, Grom, Huser, L'Épée, peintures, gravures. Caveau des Abbesses: Bar-dancing. COLOMBIER Cinéma Lux: 20 h 15, Erotissimo. LE LANDERON Cinéma du Château: relâche. PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 30, Hibernatus.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

HENRY



SUPERMAN

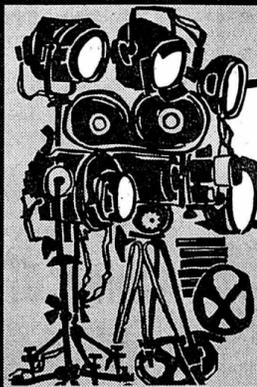


en V.O l'érotisme dans le monde

HORAIRE D'ÉTÉ

REFLEX

chaque soir à 20 h 45
15 h
Samedi - dimanche. Et si
temps incertain : jeudi +
mercredi.



Dès AUJOURD'HUI • Parlé angl. • Titré franç. - all. - ital. • 18 ans

EXCITED

DES AMOURS DU WEEK-END TRÈS... TRÈS... «EXCITED»

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

Version française

18 ans
bio

27, faubourg du Lac
Téléphone 5 88 88

Faveurs suspendues

Jeudi Vendredi
15 h 00-18 h 40-20 h 45

Samedi
14 h 45-20 h 30-22 h 45

Dimanche 20 h 30

Lundi Mardi Mercredi
15 h 00-18 h 40-20 h 45

LE MONDE De la trucu-

lence, de l'insolence, de

la cruauté, de la force

comique de M*A*S*H,

on n'a pas fini de parler.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

C'est drôle et d'une

cruauté inimaginable.

PARIS-MATCH Immense

succès de rire.

son humour féroce
a valu



à
MASH

Le Grand Prix
International
du Festival

CANNES 1970

MASH

20th Century Fox présente
avec DONALD SUTHERLAND / ELLIOTT GOULD / TOM SKERRITT
Produit par INGO PREMINGER • Réalisé par ROBERT ALTMAN • Scénario de RING LARDNER, JR. • Tiré d'un roman de RICHARD HOOKER
Musique de JOHNNY MANDEL
Une Production Ingo Preminger
et SALLY KELLERMAN / ROBERT DUVAL
JO ANN PFLUG / RENE AUBERJONVIS

APOLLO
FEB. 5 21 12

ATTENTION
Tous les jours
14 h 30 et 20 h
Parlé français
Pas d'actualité

Dès 12 ans

Prix imposés :
Fr. 4.— 5.— et 6.—

Dans le cadre du Festival « LES GRANDS SUCCÈS »

Réalisé en Panavision
et en couleurs

par **OTTO PREMINGER**
d'après le célèbre roman de
Léon URIS



EXODUS

OTTO PREMINGER ZEIGT • PAUL NEWMAN • EVA MARIE SAINT RALPH
RICHARDSON • PETER LAWFORD • LEE J. COBB • SAL MINEO • JOHN DEREK
HUGH GRIFFITH • GREGORY RATOFF • FELIX AYLMER • DAVID OPATOSHU

Faveurs suspendues

La plus belle,
la plus exaltante,
la plus émouvante
épopée
des temps modernes !

3 h 30 de spectacle
inoubliable !

ARCADES
5.78.78

TOUS LES SOIRS 20 H 30
JEUDI - SAMEDI - DIMANCHE - MERCREDI 15 H

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS
DU CINÉMA

LOUIS DE FUNÈS

UN SOMMET DE DROLERIE
DANS

et sa brigade du rire

JEAN LEFEBVRE - CHRISTIAN MARIN
GENEVIÈVE GRAD - M. GALABRU
CLAUDE GENSAC



LE GENDARME SE MARIE

UNE SUITE DE COCASSERIES INIMITABLES - UN PLEIN PANIER DE GAGS !

12 ANS

STUDIO
5.000

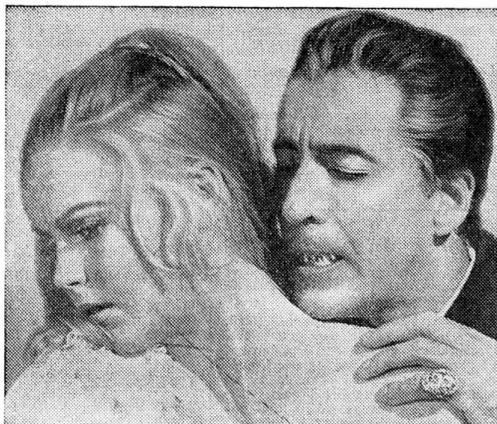
POUR LES AMATEURS D'ÉMOTIONS FORTES

CHRISTOPHER LEE - VERONICA CARLSON
RUPERT DAVIES

**DRACULA et
les femmes**

UN FILM INÉDIT

Déconseillé aux personnes sensibles et impressionnables...



SABATO - DOMENICA
17 h 30

16 ans

EL GRINGO
(BLUE)

KARL MALDEN
TERENCE STAMP
ANTHONY COSTELLO

UN GRANDE WESTERN

PARLATO ITALIANO
Sous-titré français - allemand

PALACE

TÉL 55666



L'ANGLETERRE NUE
EASTMANCOLOR ECRAN LARGE

UNE RÉALITÉ DÉCONCERTANTE
LES TRADITIONS RIGIDES DU PASSÉ S'ÉCROULENT
LA VÉRITÉ À VIF AVEC

L'Angleterre nue

(24 heures avec Scotland Yard)

LE FILM PERMET UNE ÉTUDE ASSEZ VASTE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE SES HABITANTS,
TOUJOURS À L'AVANT-GARDE ET QUI, PLUS QUE TOUS LES AUTRES PAYS, EST SENSIBLE AUX CHANGEMENTS
DES COUTUMES ET DES MŒURS

Un film en Eastmancolor - Ecran large

Tous les soirs
à 20 h 30

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE,
MERCREDI
Matinée à 15 heures

18
ANS

Parlé français

FUSION BUEHRLE-HISPANO-SUIZA: UNE HAUSSE DES PRIX NE PEUT ÊTRE EXCLUE

Il conviendrait alors, dit le Conseil fédéral, de se tourner éventuellement vers la concurrence étrangère

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a répondu mercredi à une question écrite du conseiller national Jean Ziegler (socialiste, Genève) ayant trait au projet de fusion des deux principaux producteurs suisses d'armes de guerre, Buehrle - Oerlikon et Hispano-Suiza.

A ces affirmations, le Conseil fédéral répond qu'une hausse de prix n'est en effet pas exclue. Il conviendrait alors de se tourner éventuellement vers la

concurrence étrangère pour les acquisitions destinées à l'armée. Mais, d'autre part, la concentration industrielle aurait pour effet d'éliminer des parallélismes coûteux quant au personnel et aux engagements financiers.

M. Ziegler avait encore demandé s'il n'y aurait pas lieu de saisir la commission des cartels. La réponse est ici négative: la loi suisse sur les cartels ne connaît pas de contrôle préliminaire. La domination d'un marché n'est pas contraire en soi à cette loi. Rien ne peut être retenu à la charge des deux entreprises dans le domaine de la concurrence. Dès lors, dit le Conseil fédéral, la commission des cartels ne saurait être chargée d'ouvrir une enquête.

La Suisse représente Israël à Ceylan

BERNE (ATS). — Ceylan ayant rompu les relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël, le gouvernement israélien a demandé à la Suisse d'assumer la représentation de ses intérêts. Le Conseil fédéral a accepté ce mandat, sous réserve de l'agrément du gouvernement ceylanais. Cet agrément vient d'être donné, annonce un communiqué du département politique fédéral.

Liaisons téléphoniques coupées

BERNE (ATS). — A la suite de travaux effectués entre Nancy et Strasbourg, un câble coaxial a été à ce point détérioré, hier après-midi vers 16 h 15, que les liaisons téléphoniques entre la Suisse d'une part, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas d'autre part ont été pratiquement interrompues. Les travaux de remise en état sont en cours, mais on ne saurait dire, pour l'instant, à quel moment tous les dommages pourront être réparés.

D'autre part, la foudre étant tombée sur une ligne de téléphone entre Rome et Milan, les liaisons téléphoniques entre la Suisse et l'Italie sont également partiellement interrompues depuis hier matin à 10 heures. Là également, les travaux de remise en état sont en cours.

Les problèmes des travailleurs étrangers

ZURICH (ATS). — La direction de l'Association catholique des travailleurs italiens en Suisse (ACLI) a pris acte avec satisfaction de la décision du Conseil fédéral de créer un organisme de consultation permanente pour les problèmes des travailleurs étrangers occupés en Suisse. Mais elle déplore que les organisations des travailleurs émigrés ne soient pas consultées par cet organisme: elle pense qu'elles devraient y être pleinement représentées, dans l'intérêt d'une meilleure information des deux parties.

Pas d'abaissement du tarif douanier pour les montres

BERNE (ATS). — Dans son 13me rapport sur les modifications du tarif douanier, le Conseil fédéral rappelle que, sans le cadre du programme conjoncturel, les trois dernières tranches de réductions du Kennedy-Round ont été mise en vigueur à la fois, le 1er mars 1970. L'industrie horlogère échappe toutefois à cette mesure, puisqu'un accord particulier avait été conclu avec la CEE pour les montres, lors de la négociation du Kennedy-Round.

Le rapport expose ainsi cette situation particulière: «L'avancement des échéances des trois dernières tranches d'abaissements ne modifiera en rien nos droits d'entrée sur les montres. Les réductions des droits auxquelles la Suisse a consenti dans le cadre de la négociation Kennedy ont fait l'objet d'un arrangement particulier conclu au cours de cette négociation, à savoir l'accord concernant les produits horlogers entre la Confédération suisse et la communauté économique européenne ainsi que des Etats membres. Par cet accord, les deux parties contractantes se sont notamment déclarées prêtes à réduire de 30 % au total leurs droits d'entrée sur les montres. Le 1er janvier 1970, tant la Suisse que la CEE auraient dû mettre en vigueur leur dernière tranche d'abaissement de 10 %. La commission de la CEE n'a cependant pas procédé à cette réduction: elle invoque le fait que l'indication de provenance «Swiss made» nouvellement introduite par l'industrie horlogère suisse, entraverait les exportations d'ébauches et

de parties réglantes à destination de la Suisse. Aussi longtemps que ces difficultés subsisteront, la Suisse ne mettra pas non plus en vigueur la dernière tranche d'abaissement précitée. Les taux des droits de douanes des numéros 9101 à 9111 restent donc à leur niveau du 1er janvier 1969.»

Le Conseil fédéral et la pénurie de personnel dans l'administration

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a tenu mercredi sa séance hebdomadaire ordinaire, en l'absence de M. R. Gnagnoli, souffrant, a été hospitalisé pour un examen général.

Le gouvernement s'est occupé de la pénurie de personnel dans l'administration, et plus spécialement au PIT. Il a examiné les revendications des syndicats, qui demandent notamment le 13me mois de salaire, ainsi que l'application rétroactive de l'augmentation de salaire réel prévue pour le premier janvier. Aucune décision n'a été prise.

AUTRES DECISIONS La chaire de génie sanitaire à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne est transférée en chaire d'hygiène du milieu. Le Conseil fédéral a nommé à ce poste M. Yve Maystre, de Genève.

Un nouveau directeur de la Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents a été désigné en la personne de M. W. Wunderlin, sous-directeur.

LES AVIONS Au début de sa conférence de presse, consacrée aux décisions du Conseil fédéral, le chancelier Huber a tenu à préciser que l'offre d'avions «Harrier» n'avait pas été discutée à la séance du 12 août. C'est pour cette raison que, ce jour-là, il n'a été question que de l'offre de «Hunter». M. Huber a dit à la presse: «Je ne puis ren-

dre compte que de ce qui se dit durant la séance du Conseil fédéral, je ne puis pas connaître toute la correspondance du département militaire.»

La Suisse a ratifié vingt-deux conventions et accords européens

BERNE (ATS). — M. André Dominicci, le représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, a déposé, mercredi, auprès du secrétaire général du Conseil de l'Europe, les instruments de ratification des vingt-deux conventions européennes suivantes: convention européenne du 7 juin 1968 relative à la suppression de la législation des actes établis par les agents diplomatiques ou consulaires, convention européenne du 13 décembre 1968 sur la protection des animaux en transport international, convention européenne du 6 mai 1969 pour la protection du patrimoine archéologique, Convention européenne du 7 juin 1968 dans le domaine de l'information sur le droit étranger, et, sous certaines réserves, l'accord européen du 25 octobre 1967 sur l'instruction et la formation des infirmières.

La Suisse a ratifié jusqu'à maintenant 22 conventions et accords européens.

Le cauchemar est terminé pour ses parents: le jeune Beat Martig de retour en Valais

De notre correspondant: Mercredi, 16 heures... Brigerbad... Le jeune Beat Martig, âgé de 15 ans, disparu depuis dix jours tombe dans les bras de sa mère qui fond en larmes.

L'enfant a été retrouvé à Stockholm. Durant dix jours, ce fut le calvaire pour la famille: enlèvement, homosexualité, fugue d'adolescent, autant de mots qui figurèrent dans les titres des journaux.

Le mystère est aujourd'hui en partie éclairci.

Le jeune Hans-Henri Schutz, âgé de 19 ans, de Reckingen, nous a déclaré le père de l'enfant à son arrivée et emmené mon gosse avec lui. On ignore encore la raison exacte. Mon enfant pensait qu'il s'agissait là d'une simple promenade. Il se retrouvait à

plus de 4000 kilomètres de Brigerbad, à Stockholm.

J'ai surtout enduré la faim, nous dit l'enfant. Pendant dix jours, je n'ai jamais mangé dans une assiette. Nous avons eu la vie dure.

Il faudra interroger Schutz, aujourd'hui arrêté en Suède, pour tirer toute cette affaire au clair.

Tout porte à croire que Schutz s'est rendu en Suède pour rendre service à un Turc qui prit place dans la voiture en cours de voyage.

C'est ce Turc d'ailleurs, qui paya la plupart des frais du voyage. Schutz l'a pris à bord de la machine, en territoire suisse, à un endroit que l'enfant ignore toujours.

Tout porte à croire que Schutz avait combiné ce départ avec le Turc et qu'il prit l'enfant pour un éventuel chantage

ou comme complice. On n'a pas pu éclaircir ce mystère. L'enfant se borne à dire: «Hans-Henri m'a dit de venir avec lui pour faire un petit tour.»

A Stockholm, l'enfant usa d'une astuce étonnante. Il proposa à Schutz d'aller au consulat pour trouver du travail. Tous deux s'y rendirent. Ce que l'enfant espérait se produire: le consul sentit l'anguille sous sa roche et alerta le Valais.

Le lendemain, le père, M. Werner Martig, prenait l'avion à Zurich et volait vers la Suède. Il prit un chauffeur avec lui, n'ayant pas de permis de conduire. L'enfant fut hébergé par le vice-consul Hoffmann.

M. Martig entra en voiture jusqu'en Allemagne, puis dut abandonner sa machine sur conseil de son chauffeur, celle-ci inspirant les plus vives inquiétudes.

Un vigneron meurt dans un torrent

(c) Entre Montana et Chermignon coule un torrent dont les eaux servent en partie à l'arrosage des vignes. Un vigneron de Chermignon, M. Joachim Barras, âgé de 64 ans, père de cinq enfants, y trouva la mort dans des circonstances qu'on ne pourra jamais établir avec exactitude. M. Barras devait, ce jour-là, arroser ses vignes. Il prit son repas dans son sac et partit dès l'aube. Le soir venu, sa femme ne le voyant pas rentrer, s'inquiéta. Elle envoya fils et beau-fils faire des recherches dans la région. Les enfants découvrirent le malheureux sans vie dans le torrent où il avait glissé.

Mort tragique d'un enfant

De notre correspondant: Fin tragique que celle du petit Nicolas Lonfat, de Charrat, âgé de 6 ans.

Cela ne me paraît pas très grave, avait déclaré le médecin au téléphone. Faites-lui des compresses sur la tête avec un linge humide et il verra...

On vit le pire. L'enfant est décédé dans la nuit de mercredi matin, près de ses parents bouleversés.

Le petit Nicolas avait toujours beaucoup de plaisir à accompagner son père dans les champs lorsque celui-ci faisait la tour-

née des propriétaires pour charger les abricots. Mardi, Pierre Lonfat prit Nicolas, son cadet, avec lui. On chargeait les camions d'abricots. Soudain, l'enfant tomba du pont du camion.

M. Lonfat le conduisit chez lui à Charrat et alerta le médecin. Il aurait dû fonder vers l'hôpital, mais lui non plus ne pensait pas que c'était si grave.

On mit l'enfant au lit et on le soigna selon les indications médicales données par téléphone. L'enfant devait décéder au cours de cette même nuit.

SUISSE ALÉMANIQUE

Deux ouvriers asphyxiés par du grisou à Staefa

STAefa (ATS). — Un accident de travail qui s'est produit mercredi matin à Staefa dans le canton de Zurich a causé la mort de deux ouvriers, vraisemblablement asphyxiés par du grisou.

Les deux hommes voulaient tirer une conduite de refoulement de pression vers le lac de Zurich, dans un tube en acier qui passe sous la route, cette méthode est souvent employée pour éviter de perturber la circulation.

Comme les deux hommes n'arrivaient pas à tirer la conduite dans le tube, l'un d'eux Edwin Metzger, âgé de 30 ans et domicilié à Pfäeffikon y pénétra après

s'être attaché une corde à un pied pour plus de sécurité. Le deuxième ouvrier, un Autrichien célibataire, âgé de 29 ans, resta devant le tube d'acier surveillant l'opération. Après un certain temps, comme il n'obtenait pas de réponse, on pense qu'il pénétra à son tour dans le tube. Lorsque le contremaître remarqua l'accident, il alerta immédiatement les pompiers. Un de leur hommes rampa alors dans le tube où il découvrit les corps des deux ouvriers. On pense que les deux hommes ont été asphyxiés par du méthane (grisou).

Il tente de tuer son père pour le voler

ZURICH (ATS). — Mercredi matin à Zurich, Robert Fallier, âgé de 40 ans, de nationalité allemande, a grièvement blessé son père âgé de 70 ans pour lui voler son portefeuille contenant 300 francs.

C'est en effet dans la cave du septuagénaire que son fils, sans domicile fixe, le frappa par derrière avec le plat d'une hache. Comme la victime avait réussi à s'agripper à l'outil, son fils la saisit à la gorge jusqu'à ce qu'elle le lâche. Puis il frappa à nouveau le malheureux à coups de hache assésés sur la tête. C'est alors qu'il lui vola son portefeuille et prit la fuite.

Rassemblant ses forces, le pauvre homme réussit à regagner son domicile et à demander du secours. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital cantonal de Zurich mais sa vie est encore en danger. Il put cependant déclarer que son agresseur était son propre fils. La police de la ville et du canton de Zurich s'est immédiatement mise à la recherche de Robert Fallier. Voici son signalement: taille: 1 m 69, mince, cheveux brun foncé coiffés en arrière, Robert Fallier, bien qu'Allemand, parle le dialecte zuricois. Il porte un veston bleu marine, des pantalons foncés et des lunettes. La police n'exclut pas la possibilité que Fallier ait quitté la Suisse possédant de fausses pièces, il avait déjà été expulsé de Suisse pour d'autres délits.

Un homme imprudent tué par le train

BONSTETTEN (ATS). — Un agriculteur âgé de 48 ans a été tué mardi soir par le train à Bonstetten, après avoir passé par-dessous la barrière d'un passage à niveau, qui était fermé à ce moment. M. Edwin Aeblerli a traversé les voies, puis s'est arrêté devant l'autre barrière. Là, il a été happé par la locomotive d'un train de marchandises et projeté contre un pilier. Il est mort quelques instants plus tard.

Jeune agriculteur tué par une décharge électrique

MALTERS (ATS). — Un agriculteur lucernois âgé de 22 ans, M. Werner Dubach, a été tué mardi après-midi par une décharge électrique alors qu'il était occupé à poser un câble à haute tension.

Le malheureux posait ce câble souterrain en compagnie de deux électriciens sur la ferme paternelle et la grange, à Malters (Lucerne). Un des fils de la nouvelle ligne a dû entrer en contact avec l'ancien câble. Les deux électriciens ont pu tout lâcher à temps, et en sont quittes pour la peur, mais le jeune agriculteur n'a pu échapper à la décharge et il a succombé à ses brûlures.

Contre l'extension de l'aéroport de Kloten

ZURICH (ATS). — Une assemblée extraordinaire des délégués de l'Association pour la protection de la population de la zone de l'aéroport de Kloten a approuvé lundi à Bulach par 63 voix contre zéro la loi sur le bruit des avions, et s'est prononcée par 53 voix contre les crédits de 172 millions de francs pour le financement de la troisième étape des travaux d'extension de l'aéroport.

La raison de cette dernière décision est que les communes intéressées n'ont encore reçu aucune indication du gouvernement zuricois sur les effets de l'extension de l'aéroport pour les communes avoisinantes.

GENÈVE

Six mois de prison pour un voleur

M. Philippe G., Genevois, âgé de 22 ans après avoir purgé une peine de prison en France pour vol, a cambriolé un café à Genève. Il y trouva 5000 fr., qu'il s'empressa de dilapider en joyeux compagnie. La Cour correctionnelle lui a infligé six mois de prison ferme pour ce délit, car il s'agit d'un récidiviste.

Un quartier invivable: la police est alertée

(c) Il ne fait pas bon vivre (la nuit) dans le quartier des Pâquis, que d'aucuns considèrent comme le «Pigalle» genevois. Le vacarme y est épouvantable car les gens y sont noctambules.

A tel point que les locataires et commerçants du secteur ont fini par alerter le Conseil d'Etat, lequel, à son tour, a chargé la police de mettre bon ordre à la situation.

Un astronaute américain de passage

GENÈVE (ATS). — L'astronaute américain Frank Borman est arrivé, hier, à Genève, où il rencontrera, ce matin, M. Marcel Naville, président du comité international de la Croix-Rouge (CICR).

A son arrivée, l'astronaute américain a indiqué qu'il faisait actuellement un tour du monde en qualité d'envoyé du président Nixon pour discuter avec les gouvernements et les institutions internationales de problèmes relatifs aux prisonniers de guerre en Asie du Sud-est.

M. Frank Borman s'est déjà rendu à Moscou, Varsovie, Stockholm, Paris, Alger. Chacune de ces escales, a-t-il déclaré, a été «très intéressante et prometteuse». Toutefois, a ajouté l'astronaute américain, «ma mission est difficile et délicate.»

VAUD

Affaire de drogue à Pully

(c) La police de Pully a surpris en flagrant délit, il y a une quinzaine de jours, dans les hauts de Pully, sept jeunes gens âgés de 17 à 27 ans s'adonnant à la drogue. Parmi eux, deux ont été arrêtés. Les autres, après interrogatoire ont été relâchés. Dans le groupe, il y a des Vaudois, des Suisses alémaniques, un Valaisan et un étranger.

Grièvement blessé par un fusil à air comprimé

(c) Alors qu'il s'amusait avec quelques camarades dans les forêts du château, Jean-Daniel Mesot, 8 ans, a reçu un projectile dans l'œil droit. Il a été conduit à l'hôpital ophtalmique de Lausanne, où son état est jugé sérieux. En effet, les médecins ne sont pas certains de pouvoir sauver l'œil, le plomb étant logé en un endroit très délicat.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

TESSIN

DRAME SANGlant À LUGANO: IL TUE SA FEMME ET SE FAIT JUSTICE

LUGANO (ATS). — Un drame sanglant, dont on ignore encore les causes, a éclaté mardi soir vers 20 h 30 dans une maison de Molino-Nuovo, un quartier de Lugano.

Un fonctionnaire retraité de l'Office cantonal de l'assistance publique, M. Attilio Nonella, âgé de 68 ans, a tiré 4 coups de pistolet 6,35 Beretta sur sa femme, âgée de 45 ans, avant de retourner l'arme contre lui et de se tuer d'une balle à bout portant.

Le drame s'est déroulé sous les yeux de Nicoletta, âgée de 19 ans, fille du premier mariage de M. Nonella. C'est cette dernière qui a donné l'alerte, en appelant au secours depuis le balcon de l'appartement.

Les premiers résultats de l'enquête ont montré que les époux vivaient en mauvais termes depuis quelque temps et avaient exprimé l'intention de se séparer.

Advertisement for 'Action' picnic set. It features images of a picnic basket, a family sitting at a table, and a picnic set box. Text includes: 'Action', 'Pour chaque paquet de familia-Birchermuesli', '1. Gratis un service pour le pique-nique', '2. Bon pour un joli Picnic-Set à demi-prix! 8 garnitures Fr. 8.50 (au lieu de 17.-)'. There is also a small circular logo that says 'pour party et camping!'.

